

JEUDI, 20 JANVIER 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié:

Pour rapport 109171-1 voir page 177 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2207 voir page 394 volume 47 des rapports.
Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis, Meunier et Moisan,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus retournés au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

MOTIONS

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Archambault relativement à la nomination d'une commission pour discuter d'ententes avec les gouvernements supérieurs:

Proposé par le conseiller Archambault,
Appuyé par le conseiller Bertrand,

Que le Comité exécutif soit prié d'insérer dans le projet de loi qui sera soumis lors de la présente session de la Législature provinciale une clause à l'effet de permettre au Conseil municipal de nommer une commission pour négocier avec les gouvernements supérieurs des ententes fiscales ou recevoir des octrois ou faire des ententes avec les intéressés pour partager le coût de toute construction ou de toute amélioration d'un service public ou la création d'un autre service ou pour l'exécution de tous travaux publics jugés avantageux pour la métropole.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, les conseillers Archambault et Bertrand retirent leur motion avec le consentement unanime du Conseil.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Savignac se lève sur une question de privilège pour protester contre les paroles du président du Comité exécutif, lors de l'étude de la motion ci-dessus mentionnée "à l'effet qu'il sera impossible à la présente administration de pouvoir, dans six mois, un an, deux ans et même plus, réparer les erreurs commises depuis vingt ans".

THURSDAY, JANUARY 20th, 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet,
it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded to the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor P. DesMarais,
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said by-law be sent back to the Executive Committee for further study.

55.-The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis, Meunier and Moisan,

That said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

On motion of Councillor P. DesMarais,
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be sent back to the Executive Committee for further study.

His Worship the Mayor declared the two above reports sent back to the Executive Committee, the majority required to do so according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

MOTIONS

56.- The order of the day being read to consider the following motion from Councillor Archambault concerning the creation of a commission to discuss agreements with higher governments:

Moved by Councillor Archambault,
Seconded by Councillor Bertrand,

That the Executive Committee be requested to insert in the draft Bill which will be submitted at the present session of the Provincial Legislature a clause to enable the City Council to appoint a Commission to negotiate with the higher governments fiscal agreements or to receive grants or reach agreements with the interested parties to share the cost of any construction or of any improvement of a public service or the creation of another Department or to carry out all public works deemed advantageous for the Metropolis.

And, a debate arising during which, Councillors Archambault and Bertrand withdrew their motion with unanimous consent of Council.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Savignac rose to a question of privilege to protest against the declaration made by the Chairman of the Executive Committee during the study of the above mentioned motion "to the effect that it will be impossible for the present administration to be able, in six months, a year, two years and even more, to correct the mistakes which have been made in the last twenty years".

DPS

and,

Il regrette que le président du Comité exécutif ait prononcé des paroles aussi malheureuses qu'il qualifie de malsaines, parce qu'elles reflètent un doute de malhonnêteté sur les anciennes administrations. Pour sa part il se dit très convaincu que tous les conseillers qui en ont fait partie ont fait leur devoir afin de donner à Montréal la meilleure administration possible.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la motion suivante du conseiller Archambault relativement à un rapport du Comité exécutif sur la disposition de toute motion passée par le Conseil:

Sur la proposition du conseiller Archambault, Appuyée par le conseiller Bertrand, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire rapport dans un délai de 60 jours au proposeur et au second de toute motion passée par ce Conseil sur la disposition de telle motion par le Comité exécutif; ledit Comité devant aussi informer ces personnes à quel service ont été transmises les instructions données quant à cette motion et la teneur des instructions qu'il a données à ce sujet.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hanley relativement à l'ordre des noms des candidats sur les bulletins de vote:

Proposé par le conseiller Hanley, Appuyé par le conseiller Burrows,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet d'amendements à la charte à l'effet que pour les élections futures, les noms des candidats apparaissent sur les bulletins de vote dans l'ordre suivant: 1.- les candidats qui sont déjà conseillers et qui demandent leur réélection, selon le nombre de votes qu'ils ont obtenu lors de la dernière; 2.- les autres candidats par ordre alphabétique.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyé par le conseiller Delisle,

Le Conseil s'ajourne au VENDREDI, 21 janvier 1955 à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE.

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

He regretted that the Chairman of the Executive Committee had spoken these unfortunate words which he qualified as objectionable, because they suggested dishonesty by past administrations. For himself, he declared that he was very much convinced that all Councillors which had been part of former administrations had done all in their power to give to Montréal the best possible administration.

57.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Archambault concerning a report of the Executive Committee on the disposal of any motion passed by Council:

Moved by Councillor Archambault, Seconded by Councillor Bertrand, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of reporting within sixty days to the mover and seconder of any motion by this Council on the disposal of such motion by the Executive Committee; said Committee also to inform these persons to which Department have been transmitted the instructions given as regards this motion and the details of the instructions it has given in this connection.

58.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Hanley concerning the order of candidates' names on ballot-papers:

Moved by Councillor Hanley, Seconded by Councillor Burrows,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of inserting a clause in the next draft amendments to the Charter so that, for future elections, the names of candidates appear on the ballot-papers in the following order; 1.- the members who are already Councillors and who seek reelection, according to the number of votes they received at the last election; 2.- the other candidates in alphabetical order. And, a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillor Delisle,

The Council adjourned until FRIDAY, January 21st 1955, at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

CITY CLERK.

C. Longpré

Jean Srapeau
MAYOR.

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

VENDREDI, 21 JANVIER 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil.

SONT PRESENTS: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautel, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Klinger, A. Dupuis, Mayer, Syllivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, O'Hearn, Cuimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil revient à l'étude du rapport suivant du Comité exécutif constituant l'article 46 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance:

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Lessard, Sauvé et Vezeau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Burrows,
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Après certaines remarques, les conseillers Burrows et Lafaille retirent leur motion avec le consentement unanime du Conseil.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

2.- Le conseil reprend l'étude de l'article 58 de l'ordre du jour relativement à la motion suivante du conseiller Hanley concernant l'ordre des noms des candidats sur les bulletins de vote, qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 20 janvier courant:

Sur la proposition du conseiller Hanley,
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet d'amendements à la charte à l'effet que pour les élections futures, les noms des candidats apparaissent sur les bulletins de vote dans l'ordre suivant: 1.- les candidats qui sont déjà conseillers et qui demandent leur réélection, selon le nombre de votes qu'ils ont obtenu lors de la dernière; 2.- les autres candidats par ordre alphabétique.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller E. Pigeon relativement aux demandes de recomptage devant un juge:

FRIDAY, JANUARY 21st, 1955

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

WERE PRESENT:

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the following report from the Executive Committee concerning article 46 of the order of the day which had been left in abeyance at an earlier stage of this meeting:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lessard, Sauvé and Vezeau,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Burrows,
Seconded by Councillor Lafaille,

That said report be sent back to the Executive Committee for further study.

After certain remarks, Councillors Burrows and Lafaille withdrew their motion with unanimous consent of Council.

The main motion to adopt said report then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

2.- Council resumed the study of article 58 of the order of the day concerning the following motion by Councillor Hanley concerning the order of the candidates' names on ballot-papers, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on January 20th instant:

On motion of Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Burrows, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft amendment to the Charter in order that, for future elections, the names of candidates appear on the ballot-papers in the following order: 1.- the members who are already Councillors and who seek reelection, according to the number of votes they received at the last election; 2.- the other candidates in alphabetical order.

3.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor E. Pigeon concerning petitions for recounts before a judge:

VENDREDI, 21 JANVIER 1955

Proposé par le conseiller E. Pigeon,
Appuyé par le conseiller Loisel,le,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'insérer une clause dans le projet d'amendements à la charte afin que, lors d'une requête pour recomptage devant un juge après une élection, le requérant doive prendre action que contre celui des trois candidats déclarés élus ayant obtenu le moindre nombre de voix.

Et, un débat s'engageant, et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Vachon relativement au règlement de fermeture de bonne heure des magasins:

Proposé par le conseiller Vachon,
Appuyé par les conseillers O'Flaherty et Montpetit,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'apporter des amendements au règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins aux fins:

- 1.- d'établir une meilleure classification des magasins qui sont soumis aux dispositions du règlement;
- 2.- d'imposer des pénalités plus sévères pour infractions, soit de \$40.00.00 pour la première offense, de \$100.00 pour la deuxième et de \$200.00 pour les infractions subséquentes;

et s'il y a lieu, de demander à la Législature les pouvoirs nécessaires pour apporter ces amendements au règlement.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Vanier relativement à l'annexion de certains territoires:

ATTENDU que la Ville de Montréal se développe à un rythme rapide et qu'elle manque maintenant d'espace pour accommoder le surcroît de population ainsi que les industries nouvelles;

ATTENDU qu'il est préjudiciable aux intérêts de la métropole de ne pas lui assurer l'espace nécessaire à son expansion normale, et de rejeter sur les municipalités de banlieue la population et les affaires qu'elle devrait accueillir dans les limites de son propre territoire;

ATTENDU que l'expansion des municipalités de banlieue s'effectue sous l'impulsion mais au détriment du vieux Montréal et complique les problèmes administratifs au lieu d'en faciliter l'harmonieuse solution;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent semble devoir favoriser le développement de la rive sud et pose de graves problèmes pour l'avenir de notre ville;

Proposé par le conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Parent,

Que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des villes qui ont atteint leur entier développement, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation d'annexer de vastes territoires de la banlieue est et de la banlieue ouest de la Ville de Montréal, de manière que la métropole du Canada dispose de l'espace et des moyens nécessaires pour assurer normalement sa propre expansion, et de manière à résoudre avec équité pour tous les citoyens de la communauté métropolitaine les problèmes municipaux que pose le progrès rapide de la province de Québec et plus spécialement de l'île de Montréal.

FRIDAY, JANUARY 21st, 1955

Moved by Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Loisel,le,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of inserting a clause in the next draft amendments to the Charter so that, on the occasion of a request for a recount before a judge after an election, the petitioner may take action against only the one of the three candidates declared elected who has obtained the least number of votes.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

4.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Vachon concerning the by-law on early closing of stores:

Moved by Councillor Vachon,
Seconded by Councillors O'Flaherty and Montpetit,

That the Executive Committee be requested to consider the opportunity of amending By-law No. 695 concerning the early closing of stores by:

- 1.- laying down a better classification of stores subject to the disposition of the By-law;
- 2.- imposing heavier penalties for infractions, i.e., \$40.00 for the first offense, \$100.00 for the second and \$200.00 for subsequent infractions;

if necessary, asking powers of the Provincial Legislature to make such changes.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Vanier concerning the annexation of certain territories:

WHEREAS the City of Montréal is growing constantly and now lacks the space to accommodate the increase of its population and its new industries;

WHEREAS it is detrimental to the interests of the Metropolis not to secure for it the space essential to its normal development, and to send to the surrounding municipalities the population and the commerce which it should welcome within the limits of its own territory;

WHEREAS the development of the suburban municipalities is taking place under the impulse but to the detriment of old Montréal and complicates the administrative problems instead of facilitating their harmonious solution;

WHEREAS the Saint Lawrence Seaway would seem to favor the development of the South Shore and presents serious problems for the future of our City;

Moved by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Parent,

That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the municipalities which have reached their full development, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization of annexing large territories of the east and west suburbs of Montréal so that the Metropolis of Canada have at its disposal the space and the means necessary to insure its own expansion, and so as to solve with equity for all the citizens of the metropolitan community the municipal problems brought up by the rapid progress of the Province of Québec and more especially of the Island of Montréal.

VENDREDI, 21 JANVIER 1955

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais,

Le Conseil s'ajourne au LUNDI, 24 janvier 1955 à 3 heures de l'après-
midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

L. Blongpré

Jean Drapeau
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Drapeau
MAIRE.

FRIDAY, JANUARY 21st 1955

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Secended by Councillor P. DesMarais,

The Council adjourned until MONDAY, January 24th 1955 at 3 o'clock
p.m., to continue the study of the present order of the day.

L. Blongpré
CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Drapeau
MAYOR.

and,

LUNDI, 24 JANVIER 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 3 heures
de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vau-telet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guil-beault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Outer-bridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 61 de l'ordre du jour concernant la motion suivante du conseiller Vanier relativement à l'annexion de certains terri-toires, qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 21 janvier courant:

ATTENDU que la Ville de Montréal se développe à un rythme rapide et qu'elle manque maintenant d'espace pour accommoder le surcroît de population ainsi que les industries nouvelles;

ATTENDU qu'il est préjudiciable aux intérêts de la métropole de ne pas lui assurer l'espace nécessaire à son expansion normale, et de rejeter sur les municipalités de banlieue la population et les affaires qu'elle devrait accueil-lir dans les limites de son propre territoire;

ATTENDU que l'expansion des municipalités de banlieue s'effectue sous l'impulsion mais au détriment du vieux Montréal et complique les problèmes ad-ministratifs au lieu d'en faciliter l'harmonieuse solution;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent semble devoir favoriser le développement de la rive sud et pose de graves problèmes pour l'avenir de notre ville;

Proposé par le conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Parent,

Que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des villes qui ont atteint leur entier développement, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation d'annexer de vastes territoires de la banlieue est et de la banlieue ouest de la Ville de Montréal, de manière que la métropole du Canada dispose de l'espace et des moyens nécessaires pour assurer normalement sa propre expansion, et de manière à résoudre avec équité pour tous les citoyens de la communauté métropolitaine les problèmes municipaux que pose le progrès rapide de la province de Québec et plus spécialement de l'île de Mon-tréal.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Vanier
Appuyé par le conseiller Parent,

Que ladite motion soit modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des villes existan-tes, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation de négocier l'annexion de vastes territoires de la banlieue est et de la banlieue ouest de la ville de Montréal, de manière que la métropole du Canada dispose de l'espace et des moyens nécessaires pour assurer normalement sa propre expansion, et de manière à résoudre avec équité pour tous les citoyens de la communauté métropolitaine les pro-blèmes municipaux que pose le progrès rapide de la province de Québec et le plus spécialement de l'île de Montréal".

MONDAY, JANUARY 24th 1955

ADJOURNED SPECIAL MEETINGat 3 o'clock
p.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the chair;

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 61 of the order of the day concerning the following motion by Councillor Vanier to consider the annexation of certain territories, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on January 21st instant:

WHEREAS the City of Montréal is growing constantly and now lacks the space to accommodate the increase of its population and its new industries;

WHEREAS it is detrimental to the interests of the Metropolis not to se-cure for it the space essential to its normal development, and to send to the surrounding municipalities the population and the commerce which it should welcome within the limits of its own territory;

WHEREAS the development of the suburban municipalities is taking place under the impulse but to the detriment of old Montréal and complicates the administrative problems instead of facilitating their harmonious solution;

WHEREAS the Saint Lawrence Seaway would seem to favor the development of the South Shore and presents serious problems for the future of our City;

Moved by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Parent,

That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the municipalities which have reached their full development, be requested to con-sider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization of annexing large territories of the east and west suburbs of Montréal so that the Metropolis of Canada have at its disposal the space and the means necessary to insure its own expansion, and so as to solve with equity for all the citizens of the metropolitan community the municipal problems brought up by the rapid progress of the Province of Québec and more especially of the Island of Montréal.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Parent,

That said motion be amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the existing municipalities, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization to negotiate the annexation of large territories of the east and west suburbs of Montréal so that the Metro-polis of Canada have at its disposal the space and the means necessary to insure its own expansion, and so as to solve with equity for all the citizens of the metropolitan community the municipal problems brought up by the rapid progress of the Province of Québec and more especially of the Island of Montréal."

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Et, un nouveau débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

2.- De consentement unanime, le Conseil revient à l'étude du rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession de mainlevée partielle et de limitation d'hypothèque en faveur de Attica Builders Ltd, The Gant Construction Co. Ltd. et Milmar Construction Inc., constituant l'article 38 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance:

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

3.- De consentement unanime, le Conseil revient à l'étude du rapport suivant du Comité exécutif constituant l'article 55 de l'ordre du jour soumettant un projet de règlement un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, qui avait été retourné au Comité exécutif pour plus ample étude à une phase antérieure de la présente séance:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Vanier relativement aux lignes de construction:

ATTENDU qu'il y a lieu d'assurer à notre ville les meilleures conditions d'embellissement et d'hygiène;

ATTENDU que pour remédier aux problèmes de la circulation il importe de décongestionner les plus vieux quartiers de la Ville;

ATTENDU que la clairvoyance et le progrès exigent que l'on réserve pour l'avenir des possibilités d'élargissement de nos rues avec un minimum de frais pour la ville et un minimum d'inconvénients pour les citoyens;

Proposé par le conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Lortie,

MONDAY, JANUARY 24th 1955

And, a new debate arising during which, by unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred.

2.- By unanimous consent, Council resumed the study of the following report from the Executive Committee concerning the approval of a draft deed of cession, partial release and limitation of mortgage in favor of Attica Builders Incorporated, The Gant Construction Limited and Milmar Construction Incorporated, constituting article 38 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of this meeting:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

3.- By unanimous consent, Council resumed the study of the following report from the Executive Committee constituting article 55 of the order of the day submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended, which had been referred back to the Executive Committee for further study at a previous stage of this meeting:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed to the reading of the draft By-law attached thereto.

Council proceeded accordingly to the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

4.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Vanier concerning the building lines:

WHEREAS it is necessary to provide for our City the best possible aesthetic and hygienic conditions;

WHEREAS, in order to improve traffic, it is imperative to relieve congestion in the older sections of the City;

WHEREAS foresight and progress demand that we retain for the future the possibility of widening streets at the lowest possible cost to the City and minimum inconvenience for the citizens;

Moved by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Lortie,

rs

nd,

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature, si les présentes dispositions de la charte ne sont pas suffisantes, l'autorisation de décréter que sur toute l'étendue du territoire composant la Ville de Montréal, partout où des constructions sont exigées en retrait du trottoir, la ligne occupée par la majorité des constructions érigées entre deux rues constituera dorénavant une ligne de construction qu'aucun propriétaire ne peut dépasser, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la Commission d'urbanisme ou des personnes constituées en autorité par elle pour cette fin.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 63 à 67 inclusivement de l'ordre du jour est différée.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller André Desmarais relativement à la codification des règlements de zonage:

ATTENDU que différentes sections de la Cité de Montréal sont divisées en zone domiciliaires, commerciales et industrielles;

ATTENDU qu'il y a dans chacune de ces zones différentes définitions restreignant ou étendant le genre de domiciles, de commerce ou d'industries permis;

ATTENDU qu'il est très difficile de se reconnaître et de déterminer les limites de chaque zone et de chaque genre de constructions de commerce et d'industries permis;

Proposé par le conseiller A. Desmarais,
Appuyé par le conseiller Bonnier,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire codifier les différents règlements qui déterminent chaque zone, de faire imprimer un plan de la Cité de Montréal en couleur pour montrer les limites de chaque zone d'après un code de couleur déterminant ce qui est permis dans chaque zone, et de faire remettre ce plan à date chaque fois qu'il y aura plus de 25 règlements changeant les limites des zones domiciliaires, commerciales ou industrielles ou les définitions de chaque zone.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 69 et 70 de l'ordre du jour est différée jusqu'à la prochaine séance du Conseil.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gagliardi relativement au stationnement sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon:

Du consentement unanime du Conseil, le nom du conseiller O'Hearn est substitué à celui du conseiller Gagliardi comme proposeur de ladite motion.

Proposé par le conseiller O'Hearn,
Appuyé par le conseiller Clouette,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de changer les règlements de stationnement dans le secteur de la rue de Bellechasse à la rue Jean-Talon, sur le boulevard Saint-Laurent.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle présentement devant le Conseil:

MONDAY, JANUARY 24th 1955

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of obtaining from the Legislature, should existing Charter provisions be insufficient, the authorization to ordain that throughout the territory of the City of Montréal, wherever buildings have been erected behind the sidewalk line, the line observed by the majority of buildings between two streets shall in future be considered as the building line beyond which no owner shall encroach without previously having obtained the authorization of the City Planning Commission or of persons duly delegated by it for such purpose.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of articles 63 to 67 inclusively of the order of the day were deferred.

5.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor André Desmarais concerning the codification of zoning by-laws:

WHEREAS various sections of the City of Montréal are divided into residential, commercial and industrial zones;

WHEREAS there are in everyone of these zones different definitions, restricting or extending the types of residences, of commerce or industries permitted;

WHEREAS it is very difficult to know and determine the limits of each zone and every type of construction of commerce and industry allowed;

Moved by Councillor André Desmarais,
Seconded by Councillor Bonnier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of codifying the various by-laws which determine each zone; to have a colored plan of the City printed showing the limits of each zone according to a color code determining what is permitted in every zone; to have this plan brought up-to-date every time there will be more than 25 by-laws changing the limits of the residential, commercial or industrial zones or the definitions of each zone.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of articles 69 and 70 of the order of the day were deferred until next meeting of Council.

6.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gagliardi concerning automobile parking on Saint-Laurent Boulevard, between Bellechasse and Jean-Talon Streets:

By unanimous consent of Council, the name of Councillor O'Hearn was substituted to that of Councillor Gagliardi as mover of said motion:

Moved by Councillor O'Hearn,
Seconded by Councillor Clouette,

That the Executive Committee be requested to consider the possibility of amending the parking regulations on St. Laurent Boulevard between Bellechasse and Jean-Talon Streets.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one presently before the Council.

rs

and,

LUNDI, 24 JANVIER 1955

"Proposé par le conseiller O'Hearn,
Appuyé par les conseillers Clouette, Victor,
R. Savignac, Mayer et Aronoff,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de changer les règlements de stationnement sur le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Craig et la rue Jean-Talon."

Et, un débat s'engageant et ladite motion, telle que substituée, étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 72, 73 et 74 de l'ordre du jour est différée.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement à l'ouverture des bains publics les dimanches et jours de fête:

ATTENDU que la Cité dispose de magnifiques bains publics destinés à desservir la population de Montréal;

ATTENDU que ces bains publics rendent de précieux services aux citoyens;

ATTENDU que ces bains publics seraient d'une plus grande utilité s'ils étaient ouverts les dimanches et jours de fête;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyée par les conseillers Meunier, Moisan et Montpetit,
il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire ouvrir les bains publics de la Cité de Montréal les dimanches et jours de fête.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement au prolongement du circuit du boulevard Rosemont jusqu'à la rue Saint-Denis:

ATTENDU que depuis bientôt deux ans les résidents du boulevard Rosemont demandent une amélioration du service de transport en commun;

ATTENDU que le tramway qui descend de la rue Papineau n'est pas pratique pour tous les résidents;

ATTENDU que ces citoyens désireraient que le circuit du boulevard Rosemont se rende jusqu'à la rue Saint-Denis;

ATTENDU que le remplacement des tramways par des autobus s'avérerait pratique dans les circonstances;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyée par les conseillers Meunier, Moisan et Montpetit, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission de Transport de Montréal afin d'obtenir dans le plus bref délai possible le changement réclamé.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement au prolongement du circuit du boulevard Saint-Joseph:

ATTENDU que le sud de Rosemont bénéficie d'une nouvelle artère, le boulevard Saint-Joseph, qui permet de soulager la circulation de la rue Masson;

ATTENDU qu'il ne manque maintenant que le prolongement du service d'autobus sur ce boulevard pour desservir les citoyens des usines Angus, etc;

MONDAY, JANUARY 24th, 1955

"Moved by Councillor O'Hearn,
Seconded by Councillors Clouette, Victor,
R. Savignac, Mayer and Aronoff,

That the Executive Committee be requested to consider the possibility of amending the parking regulations on St. Laurent Boulevard between St. Craig and Jean-Talon Streets."

And, a debate arising and said motion, as substituted, being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of articles 72, 73 and 74 of the order of the day was deferred.

7.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gauthier concerning of public baths on Sundays and holidays:

WHEREAS the City has at its disposal beautiful public baths to serve the population of Montréal;

WHEREAS these public baths render precious service to the citizens;

WHEREAS these public baths would be of still greater advantage if they were open on Sundays and Holidays;

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan
and Montpetit, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having the public baths open on Sundays and Holidays.

8.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gauthier concerning the extension of the Rosemont Boulevard line to Saint-Denis Street:

WHEREAS for nearly two years the residents of Rosemont Boulevard have asked an improvement of the mass transportation service;

WHEREAS the tramways which go down Papineau Street are not practical for all these residents;

WHEREAS these citizens would like the Rosemont Boulevard line to be extended to Saint-Denis Street;

WHEREAS the replacement of tramways by autobuses would be the most practical way of correcting this situation;

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan and
Montpetit, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Montréal Transportation Commission in order to obtain the required change within the least possible delay.

9.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning the extension of the Saint-Joseph Boulevard bus line:

WHEREAS the south part of Rosemont benefits from St. Joseph Boulevard, a new artery, which allows traffic to be eased on Masson Street;

WHEREAS all that it now needed is the extension of the bus service on this Boulevard to accommodate citizens in the vicinity as well as employees of Angus Sheds, etc.;

LUNDI, 24 JANVIER 1955

ATTENDU que ce service a déjà été réclamé à plusieurs reprises dans le passé par divers conseillers;

ATTENDU que ce service est demandé par les associations de citoyens et des hommes d'affaires;

Proposé par le conseiller Gauthier,
Appuyé par les conseillers Meunier, Moisan
et Montpetit,

Que le Comité exécutif soit prié de faire des instances auprès de la Commission de Transport de Montréal pour obtenir le prolongement de ce service.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié de faire des instances auprès de la Commission de Transport de Montréal pour obtenir le prolongement de ce service et que copie de la présente résolution soit transmise à ladite Commission."

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement à un règlement de zonage pour le quartier Rosemont:

ATTENDU que le district de Rosemont s'est développé à une allure vertigineuse depuis quelques années, au point qu'il est devenu l'un des districts les plus peuplés;

ATTENDU que de belles propriétés unifamiliales ou jumelées ont été construites sur toutes les rues;

ATTENDU que, dernièrement, l'on a permis de construire des immeubles qui sont de nature à nuire à ces beaux développements, immeubles qui pourraient être qualifiés de futurs taudis;

ATTENDU qu'il serait temps de faire un règlement de zonage complet pour ce district, afin d'empêcher que de telles erreurs se répètent;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyée par les conseillers Meunier, Moisan, Montpetit
et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un règlement général de zonage pour le district de Rosemont, et ce, dans le plus bref délai possible.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement aux entrées de l'île de Montréal:

ATTENDU que la Cité de Montréal est reconnue comme la Métropole du Canada;

ATTENDU que la congestion de la circulation aux abords de la Cité est déplorable;

ATTENDU qu'il faudrait d'autres sorties, d'autres ponts pour décongestionner ceux existant déjà, spécialement au nord de l'île;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyée par les conseillers Meunier, Moisan, Montpetit
et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès des gouvernements supérieurs pour obtenir l'établissement d'autres grandes voies sans croisées, l'élargissement des ponts actuels et la construction de nouveaux ponts, afin d'assurer une circulation plus rapide aux approches de Montréal.

MONDAY, JANUARY 24th 1955

WHEREAS such service has already been requested many times in the past by several Councillors;

WHEREAS this service is demanded by citizens' associations;

Moved by Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan
and Montpetit,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Montréal Transportation Commission to obtain the extension of this line.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Montréal Transportation Commission to obtain the extension of this line and that copy of this resolution be transmitted to said Commission."

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

10.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning a zoning by-law for Rosemont Ward:

WHEREAS the Rosemont District has developed at a very rapid pace in the last few years, to such extent that it has become one of the most populous;

WHEREAS beautiful detached and semi-detached houses have been built on all its streets;

WHEREAS lately building permits have been given for immovables which would mar these beautiful developments, immovables which might be called future slums;

WHEREAS it is high time that a complete zoning by-law be adopted for this district, to prevent similar errors in the future;

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan,
Montpetit and J.N. Drapeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a general zoning by-law prepared for the Rosemont district, with the least possible delay.

11.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning entrances on the Island of Montréal:

WHEREAS the City of Montréal is recognized as the metropolis of Canada;

WHEREAS traffic congestion at the approaches of the City is deplorable;

WHEREAS other outlets, other bridges would be needed to relieve already existing ones, specially north of the Island;

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan,
Montpetit and J.N. Drapeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the higher governments to secure the establishment of more highways without crossings, the widening of existing bridges, in order to insure a more rapid flow of traffic at the approaches of the City.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement au nouveau terrain de jeux du quartier Rosemont:

ATTENDU que la Cité est maintenant en possession d'un magnifique terrain de jeux à l'angle de la 2e Avenue et de la rue Masson;

ATTENDU que ce vaste terrain a été acheté spécifiquement pour l'ancien district Rosemont qui n'avait pas sa part de terrains de jeux;

ATTENDU qu'il est maintenant souhaitable que l'on fasse diligence pour compléter le plan de ce projet au plus tôt;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyé par les conseillers Meunier, Moisan,
Montpetit et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de presser les travaux d'aménagement du parc en faisant le plan général dans le plus bref délai possible, de la rue Bélanger au boulevard Rosemont.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement à la circulation de véhicules lourds sur le boulevard Pie IX:

ATTENDU que le boulevard Pie IX, de la rue Bélanger au boulevard Rosemont est une zone domiciliaire;

ATTENDU que les doubles voies sont ordinairement prohibées pour la circulation lourde;

ATTENDU que cette artère est l'une des plus belles et que les résidences qui s'y trouvent sont toutes d'excellente apparence;

ATTENDU que la situation est devenue intenable pour les propriétaires riverains à cause de la circulation lourde et qu'ils ont fait parvenir, l'an dernier, une requête au Comité exécutif demandant de remédier à cet état de chose;

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyé par les conseillers Meunier, Moisan, Montpetit
et J.-N. Drapeau, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer un projet de règlement prohibant la circulation lourde sur ladite artère, de la rue Bélanger au boulevard Rosemont.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gauthier relativement à l'ouverture de la rue Masson en gagnant l'ouest:

ATTENDU que depuis 30 ans les citoyens du quartier Rosemont demandent l'ouverture de la rue Masson en gagnant l'ouest, sous les voies du C.P.R.;

ATTENDU qu'un pont au-dessus de ces voies coûterait sans doute meilleur marché et éliminerait peut-être des difficultés avec les autorités de cette compagnie;

ATTENDU qu'une telle ouverture s'impose à cause de la ligne de chemin de fer qui encercle ce quartier;

ATTENDU qu'à tour de rôle tous les représentants publics l'ont demandé avec insistance, de même que des associations de citoyens et d'hommes d'affaires;

Proposé par le conseiller Gauthier,
Appuyé par les conseillers Meunier, Moisan, Montpetit,
J.-N. Drapeau, J.-M. Savignac et Leblanc,

que le Comité exécutif soit prié de faire les démarches nécessaires afin d'en arriver à une entente avec la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, et que, faute de mieux, l'on accepte au moins un passage à niveau.

MONDAY, JANUARY 24th 1955

12.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning the new playground in Rosemont Ward:

WHEREAS the City now owns a fine playground at the corner of Second Avenue and Masson Street;

WHEREAS this extensive property was purchased specifically for the former Rosemont District which did not have its share of playgrounds;

WHEREAS it is now desirable that the plan for completion of this project be made with the utmost haste;

On motion by Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan,
Montpetit and J.N. Drapeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to advance the work of finishing this park by having the general plan drafted as soon as possible.

13.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning heavy vehicle traffic on Pie IX Boulevard:

WHEREAS Pie IX Boulevard, from Bélanger Street to Rosemont Boulevard is a residential zone;

WHEREAS double traffic lanes are usually prohibited for heavy traffic;

WHEREAS this artery is one of the most beautiful and the houses thereon all present an excellent appearance;

WHEREAS the situation has become unbearable for the bordering proprietors because of heavy traffic and that they have sent to the Executive Committee, last year, a petition asking to remedy this state of things;

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan, Montpetit
and J.-N. Drapeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a by-law drafted prohibiting heavy traffic on the said artery, from Bélanger Street to Rosemont Boulevard.

14.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Gauthier concerning the opening of Masson Street Westward:

WHEREAS, for 30 years, the citizens of Rosemont Ward had sought the opening of Masson Street westward, under the C.P.R. tracks;

WHEREAS an overpass would probably be less costly and would perhaps avoid difficulties with the authorities of that company;

WHEREAS such opening is essential because the railway line encloses this ward;

WHEREAS every public representative in this town has insistently demanded this improvement as well as citizens' and businessmen's organizations;

Moved by Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Meunier, Moisan,
Montpetit, J.-N. Drapeau, J.-M. Savignac
and Leblanc,

That the Executive Committee be requested to take the necessary steps to come to an agreement with the Canadian Pacific Railway Company and, if nothing better can be obtained, of accepting a level crossing at least.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié de faire les démarches nécessaires afin d'en arriver à une entente avec la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique en vue de la construction d'un tunnel à l'endroit ci-haut mentionné."

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hanley relativement aux logements insalubres dans le district no 2:

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Healy, O'Flaherty, Crompt
et Loïselle,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de faire une étude du district no 2 concernant la démolition de logements inhabitables et leur reconstruction au moyen d'un projet d'habitation à loyer modique.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hanley relativement aux voies de chemins de fer sur la rue Trudel:

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Healy, O'Flaherty, Crompt,
Loïselle et Burrows,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de donner au Conseil lors de la prochaine séance les plus récents renseignements et décisions de la Commission des Transports du Canada concernant l'enlèvement des voies de chemins de fer sur la rue Trudel.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hanley relativement à un terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph:

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Healy, O'Flaherty, Crompt,
Loïselle et Burrows,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de donner au Conseil, lors de sa prochaine séance, les renseignements concernant l'étude de trois sites dans le quartier Saint-Joseph du district no 2 pour l'établissement d'un terrain de jeux, d'un terrain de baseball et d'un rond de patinage et de hockey.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Lafaille relativement au nom du nouvel hôtel des chemins de fer nationaux:

MONDAY, JANUARY 24th 1955

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to take the necessary steps to come to an agreement with the Canadian Pacific Railway Company in view of the construction of a tunnel at the above mentioned place."

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

15.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Hanley concerning insanitary dwellings in District No. 2:

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Healy, O'Flaherty,
Crompt and Loïselle,

That the Executive Committee be requested to study the possibility of surveying district No. 2 concerning the demolition of uninhabitable flats and houses and the rebuilding of a Low Cost Housing project.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Hanley concerning railroad tracks on Trudel Street:

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Healy, O'Flaherty,
Crompt, Loïselle and Burrows,

that the Executive Committee be requested to study the possibility of giving to Council, at its next meeting, the latest information or decision of the Railway Committee and the C.N.R. concerning the removal of the railway tracks on Trudel Street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

17.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Hanley concerning a playground in Saint-Joseph Ward:

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Healy, O'Flaherty,
Crompt, Loïselle and Burrows,

That the Executive Committee be requested to study the possibility of giving to Council, at its next meeting, information concerning the request to survey three locations in the St. Joseph Ward of district No. 2, for the establishment of a playground, ball field and hockey & skating rink.

And a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

18.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Lafaille concerning the name of the new Canadian National Railway hotel:

LUNDI, 24 JANVIER 1955

ATTENDU que les chemins de fer nationaux du Canada ont décidé de construire à Montréal un hôtel de douze cents chambres au coût approximatif de \$20,000,000.00;

ATTENDU que l'érection dudit hôtel répond à un besoin justifié par la croissance rapide de la métropole du Canada et qu'il convient de féliciter et remercier, au nom de la population de Montréal, le président et les administrateurs de ce réseau ferroviaire pour l'esprit d'initiative qu'ils ont manifesté en dotant notre ville d'un immeuble imposant;

ATTENDU toutefois que l'hôtel en construction est établi dans un milieu ethnique dont les éléments d'expression française atteignent une proportion de 65%;

ATTENDU que, dans l'intérêt des réalisateurs de ce projet, il est juste de respecter le caractère français de notre ville;

ATTENDU que ce caractère français est un des plus grands attraits de Montréal, qui y amène des milliers de touristes qui dépensent des sommes considérables, à l'avantage de notre commerce et de notre industrie;

ATTENDU qu'à la suite de représentations de l'administration municipale une entreprise du même genre agréait de donner un nom à consonnance française à son établissement;

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller L. Pigeon,

que le Comité exécutif soit prié de rencontrer les autorités des chemins de fer nationaux afin de les inciter à désigner le futur établissement sous la désignation de l'"Hôtel de la Reine Elizabeth" au lieu de l'appellation anglaise "Queen Elizabeth Hotel".

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Loiselle relativement aux sous-officiers rapporteurs:

ATTENDU qu'il a été constaté lors des dernières élections, que des sous-officiers rapporteurs commettent des erreurs qui peuvent parfois avoir des conséquences fâcheuses;

ATTENDU que ces erreurs sont dues au fait que ces personnes ne sont pas suffisamment au courant de leurs devoirs et pouvoirs;

ATTENDU qu'il serait bon que des conférences leur soient données à l'avance pour leur expliquer ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire;

Sur la proposition du conseiller Loiselle,
Appuyé par le conseiller O'Flaherty, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour que le greffier de la Cité puisse choisir d'avance les sous-officiers rapporteurs, soit parmi les employés de la Cité ou ailleurs, et les réunir plusieurs jours avant l'élection afin de les instruire et de s'assurer qu'ils soient parfaitement au courant de leur travail.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Delisle, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 15 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

MONDAY, JANUARY 24th 1955

WHEREAS the Canadian National Railways have decided to erect in Montréal a twelve hundred room hotel at an approximate cost of \$20,000,000.;

WHEREAS the erection of this hotel meets a need which is justified by the rapid growth of the Metropolis of Canada, and the railways' administrators are to be congratulated and thanked, on behalf of the population, for the initiative they have shown in giving to our City an imposing building;

WHEREAS at the same time the hotel under construction is established in an ethnic center where the elements of French culture reach a proportion of 65%;

WHEREAS it is in the best interest of the promoters of this project that the French character of our City be respected;

WHEREAS this French character is one of the greatest attractions of Montréal, and attracts thousands of tourists who spend considerable sums, to the advantage of our commerce and industry;

WHEREAS, following representations of the City administrators, another similar undertaking agreed to give a French sounding appellation to its establishment;

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor L. Pigeon,

That the Executive Committee be requested to meet the authorities of the Canadian National Railways in order to urge them to designate this future establishment as "Hôtel de la Reine Elizabeth" instead of the English name of "Queen Elizabeth Hotel".

And a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

19.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Loiselle concerning deputy-returning officers:

WHEREAS it has been noted in the last civic elections that deputy returning officers have made mistakes which might have serious consequences;

WHEREAS these errors are due to the lack of knowledge possessed by these persons as to their duties and prerogatives;

WHEREAS it might be well if instructive courses be given them beforehand, explaining what they can and cannot do;

On motion of Councillor Loiselle,
Seconded by Councillor O'Flaherty, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the required steps so that the City Clerk may himself select the deputy returning officers, among city employees or elsewhere, and convene them several days prior to election day to instruct them and ascertain that they are fully conversant with their duties.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Delisle, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:15 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Et, advenant 8 heures 15 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire Jean Drapeau et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. Desmarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Coulet, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archaibault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 88, 89 et 90 de l'ordre du jour est différée.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Marchand relativement à une carte d'identité pour les ouvriers de Montréal:

ATTENDU que le chômage à Montréal est des plus inquiétant pour la classe ouvrière;

ATTENDU que le gouvernement fédéral a commencé des travaux de canalisation du Saint-Laurent, au Port de Montréal et que ces travaux se feront dans les limites de la Cité de Montréal, et emploieront de la main d'oeuvre;

ATTENDU que la Ville de Montréal donne des contrats de pavages, de canaux d'égouts, etc.;

Proposé par le conseiller Marchand,
Appuyé par le conseiller J.-M. Savignac,

Que le Comité exécutif soit prié de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour que les travaux donnés par contrat qui seront exécutés dans les limites de la Ville de Montréal, pour la canalisation du Saint-Laurent, soient faits par les ouvriers résidant dans la Cité de Montréal, qu'une carte d'identité émise par la cité et vérifiée par des inspecteurs certifie que les ouvriers employés à ces travaux sont résidents de la Ville de Montréal; et de plus, que le Comité exécutif soit prié de prendre les moyens nécessaires à sa disposition pour que les contrats de pavages, égouts, etc., qu'il donnera, soient aussi faits par les ouvriers de la Ville de Montréal, porteurs d'une carte d'identité de la Cité et vérifiée par des inspecteurs nommés à cet effet.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Meunier relativement aux requêtes en faveur de l'octroi de certains permis:

Proposé par le conseiller Meunier,
Appuyé par les conseillers Sigouin, A. Tremblay
et Campeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'amender à nouveau le règlement no 1296 en y remplaçant l'article 1 par le suivant:

"ARTICLE 1.- Nonobstant toutes dispositions contenues dans les règlements 260, 340, 356, 612, 937, 962 et 1009, nul permis pour l'établissement de cours à bois, à charbon, à foin ou à grain, de magasins de bric-à-brac ou d'effets d'occasion, de garages publics, d'ateliers de réparations d'automobiles, de glacières, de refuges de nuit, de buanderies publiques ou d'écuries de plus de trois (3) places, ou pour l'installation de réservoirs servant à l'emmagasinage de gazoline ou d'huile pour des fins de commerce, sera accordé par la Cité que si une requête est signée en faveur de l'octroi de tel permis par les deux-tiers (2/3) du nombre total des électeurs municipaux de l'arrondissement de votation où se trouveraient telles cours, etc., ce nombre devant comprendre les électeurs du côté de la rue ou des rues opposé à celui sur lequel, dans les limites dudit arrondissement de votation, le terrain que l'on veut occuper pour quelque une de ces fins a un front, et si telle requête est signifiée, par écrit, au greffier de la Cité dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la publication

MONDAY, JANUARY 24th, 1955

And, at 8:15 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor Jean Drapeau and Councillors ..

(for names, see opposite page)

By unanimous consent of Council, the study of articles 88, 89 and 90 of the order of the day were deferred.

20.-The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Marchand concerning an identification card for Montréal workmen:

WHEREAS unemployment in Montréal has become most disquieting for working people;

WHEREAS the Federal Government has begun the St. Lawrence Seaway project at the Port of Montréal and this work will be done within the City limits and will require the employment of labour;

WHEREAS the City of Montréal gives contracts for pavings, sewers, etc.;

Moved by Councillor Marchand,
Seconded by Councillor J.-M. Savignac,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability or urging the Federal Government to see that in all contracts carried out within the limits of the City of Montréal for the Seaway project, the work be done by workers residing in the City of Montréal, that an identification card, issued by the City and checked by inspectors, certify that those engaged in such work reside in Montréal; and, moreover that the Executive Committee be requested to take necessary means at its disposal so that contracts awarded for pavings, sewers, etc., be carried out by workmen in the City of Montréal, who hold an identification card from the City and verified by inspectors appointed for this purpose.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

21.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Meunier concerning petitions for the granting of certain permits:

Moved by Councillor Meunier,
Seconded by Councillors Sigouin, A. Tremblay
and Campeau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of again amending By-law No. 1296 by replacing Article 1 by the following:

ARTICLE 1.- Notwithstanding any provisions contained in By-laws Nos. 260, 340, 356, 612, 937, 962 and 1009, no permit for the establishment of weed, coal, hay or grain yards, junk dealers' or second-hand stores, public garages, automobile repair shops, ice-houses, night refuges, public laundries or stables containing more than three (3) stalls, or for the installation of tanks intended to be used for the storage of gasoline or oil for commercial purposes, shall be granted by the City, unless a petition in favor of the granting of such permit is made by two-thirds (2/3) of the total number of the municipal electors in the electoral district where such yards etc. would be located, such number to include the electors on the side of the street or streets opposite that on which, within the limits of the said electoral district, the piece of land which it is sought to occupy for any such purpose has a frontage, and if such petition is filed with the City Clerk, in writing, within a delay of fifteen (15) days from the date of the publication of the notice of the proposed establishment of such yards etc.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

dans les journaux, de l'avis requis en rapport avec l'octroi dudit permis, l'authenticité des signatures apposées à la pétition des électeurs municipaux en faveur de l'octroi de tout tel permis devra être attestée sous serment par la personne qui aura obtenu ces signatures.

Toute opposition qui pourrait être faite par des électeurs à l'octroi d'un permis assujéti aux dispositions du présent article devra également être soumise au greffier de la Cité, par écrit et sous serment dans le délai de quinze jours ci-dessus mentionné.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller J.-H. Dupuis,
Appuyé par le conseiller Angers,

"Que ladite motion soit modifiée de façon que les requêtes qui y sont mentionnées soient signées par les propriétaires d'immeubles au lieu des électeurs."

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté sur division.

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

De consentement unanime, le Conseil revient à l'étude des articles 88, 89, 90, 72, 73, 74, 65 et 66 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à des phases antérieures de la présente séance.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller McKenna relativement à un tunnel véhiculaire sous le Saint-Laurent:

Proposé par le conseiller McKenna,
Appuyé par les conseillers A. Dupuis, Sullivan, Kliger,
Mayer et Vautelet,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entreprendre les démarches nécessaires aux fins d'obtenir du gouvernement fédéral un tunnel véhiculaire construit entre Montréal et la rive sud sous le Saint-Laurent.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller McKenna relativement à l'ouverture du chemin Queen Mary, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Decelles:

Proposé par le conseiller McKenna,
Appuyé par les conseillers A. Dupuis, Sullivan, Kliger,
Mayer et Vautelet,

que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour ouvrir le chemin de la Reine Marie, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Decelles.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller McKenna relativement à un tunnel véhiculaire sous le Mont-Royal:

MONDAY, JANUARY 24th 1955

publication, in the newspapers, of the notice required in connection with the issuing of such permit. The authenticity of the signatures affixed to the petition of the municipal electors in favor of the granting of any such permit must be attested on oath by the person who has obtained the said signatures.

Any opposition which may be made by any electors to the granting of a permit subject to the provisions of the present article must likewise be submitted to the City Clerk, in writing and on oath, within the delay of fifteen (15) days above mentioned.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor J.-H. Dupuis,
Seconded by Councillor Angers,

"That said motion be amended so that the petitions mentioned therein be signed by the proprietors of buildings instead of by the electors."

Said amendment being put, it was adopted on division.

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent, the Council resumed the study of articles 88, 89, 90, 72, 73, 74, 65 and 66 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

22.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor McKenna concerning a vehicular tunnel under the Saint-Lawrence:

Moved by Councillor McKenna,
Seconded by Councillors A. Dupuis, Sullivan,
Kliger, Mayer and Vautelet,

That the Executive Committee be requested to take the necessary steps to negotiate with the Federal Government to have a vehicular tunnel built from Montréal to the South Shere under the St. Lawrence River.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

23.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor McKenna concerning the opening of Queen Mary Road, between Côte des Neiges Road and Decelles Avenue:

Moved by Councillor McKenna,
Seconded by Councillors A. Dupuis, Sullivan, Kliger,
Mayer and Vautelet,

That the Executive Committee be requested to take the necessary steps to open Queen Mary Road, between Côte des Neiges Road and Decelles Avenue.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

24.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor McKenna concerning a vehicular tunnel under Mount Royal:

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Sur la proposition du conseiller McKenna,
Appuyée par les conseillers A. Dupuis, Sullivan,
Kliger, Mack, Mayer et Vautelet, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de construire un tunnel
véhiculaire sous le Mont-Royal, parallèle au présent tunnel de la Compagnie des
chemins de fer nationaux.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du
conseiller Gagliardi relativement à l'installation de signaux lumineux à l'une
des intersections du boulevard Saint-Laurent:

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de prendre, avec toute diligence possible, des
mesures pour l'installation de signaux lumineux de circulation sur le boulevard
Saint-Laurent, à l'intersection de la rue Bélanger ou encore à l'une des intersec-
tions entre les rues Saint-Zotique et Jean-Talon:

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du
conseiller Gagliardi relativement à l'embouteillage de la circulation sur le bou-
levard Saint-Laurent, entre les rues Bernard et de Bellechasse:

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour solution-
ner le problème de l'embouteillage de la circulation sur le boulevard Saint-Lau-
rent, entre les rues Bernard et de Bellechasse.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du
conseiller Gagliardi relativement à un terminus d'autobus à l'angle de la rue
Jean-Talon et de l'avenue Park:

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette et O'Hearn,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'une
entente avec la Commission de Transport et nos services concernés afin que la
partie de terrains située au sud-est de l'intersection de la rue Jean-Talon et
de l'avenue du Parc puisse servir de terminus d'autobus.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du
conseiller Archambault relativement à la discussion de motions passées par le
Conseil:

Proposé par le conseiller Archambault,
Appuyé par le conseiller Bertrand,

que le Comité exécutif soit prié d'insérer dans le projet de loi
qui sera soumis lors de la présente session de la Législature provinciale un article
à l'effet de permettre au proposeur et au secondeur de toute proposition passée
par ce Conseil, de pouvoir discuter de telle motion, à toute séance du Conseil,
sur simple avis donné à cet effet au greffier de la Cité dans les 24 heures avant
la tenue de telle séance du Conseil.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

MONDAY, JANUARY 24th, 1955

On motion of Councillor McKenna,
Seconded by Councillors A. Dupuis, Sullivan,
Kliger, Mack, Mayer and Vautelet, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to study the possibility of building
a vehicular tunnel under Mt. Royal, parallel to the present C.N. Railway Tunnel.

25.- The order of the day being read to consider the following motion by
Councillor Gagliardi concerning the installation of traffic lights at one of
the intersections of Saint-Laurent Boulevard:

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to take steps as soon as possible for
the installation of traffic signals on St. Laurent Boulevard at the intersection
of Bélanger Street and at another intersection somewhere between St. Zotique
and Jean-Talon Streets.

26.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor
Gagliardi concerning the traffic bottleneck on Saint-Laurent Boulevard, between
Bernard and Bellechasse Streets:

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Filion, Labelle, Tozzi,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to take the necessary measures to solve
the problem of the bottleneck on St. Laurent Boulevard between Bernard and Belle-
chasse Streets.

27.- The order of the day being read to consider the following motion by
Councillor Gagliardi concerning an autobus terminus at the corner of Jean-Talon
Street and Park Avenue:

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Filion, Labelle,
Tozzi, Clouette and O'Hearn,

That the Executive Committee be requested to consider the possibility
of having an agreement made between the Montréal Transportation Commission and
the interested city departments to the end that the vacant property south-east
of the intersection of Jean-Talon Street and Park Avenue be utilized as a bus
terminal.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

28.- The order of the day being read to consider the following motion by
Councillor Archambault concerning discussions of motions passed by Council:

Moved by Councillor Archambault,
Seconded by Councillor Bertrand,

That the Executive Committee be requested to insert in the draft bill
to be submitted at the present session of the Provincial Legislature an article
which would allow the mover and seconder of any proposition passed by Council to
discuss such motion at any Council meeting, on simple notice to that end given
to the City Clerk within 24 hours prior to such Council meeting.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Archambault relativement au transport des gardes de la prison de Bordeaux sur les tramways et les autobus:

Proposé par le conseiller Archambault,
Appuyé par le conseiller Moore,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de s'entendre avec la Commission de Transport de Montréal pour que les gardes de la Prison de Montréal soient admis gratuitement dans les tramways lorsqu'ils sont en uniformes.

Et, un débat s'engageant au cours duquel les conseillers Archambault et Moore retirent leur motion avec le consentement unanime du Conseil.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Moore relativement aux raccordements d'égouts avant la construction des pavages:

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Croteau, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Pelletier,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les raccordements d'égouts pour tous les terrains longeant une nouvelle rue, avant la construction du pavage et de trottoirs, de façon à éviter les nombreuses coupes qui doivent être faites après sa construction et qui, en plus d'être onéreuses pour la Cité, sont une cause d'accidents et de réfection fréquentes.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Moore relativement à l'installation de l'eau et des égouts avant la construction de maisons:

ATTENDU que plusieurs entrepreneurs construisent des maisons avant que les principaux services d'égouts et d'eau soient installés;

ATTENDU que ces entrepreneurs, lorsqu'ils vendent ces maisons, informent les acheteurs que ces services doivent être installés par la Ville dans une semaine ou deux;

ATTENDU que dans la plupart des cas, il est impossible à la Ville d'installer ces services avant une période de six mois après qu'une demande a été faite pour leur installation;

ATTENDU qu'en vertu des principes d'hygiène, il est insalubre d'habiter une maison qui n'est pas pourvue des services d'égouts et d'eau;

ATTENDU qu'en certains endroits, où il existe des projets de construction d'habitations, la Ville a installé des réservoirs afin de fournir l'eau en attendant que lesdits services soient établis;

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Croteau, Saulnier,
Sigouin, Lanciault et Pelletier,

que le Comité exécutif soit prié de donner des instructions sévères au service d'urbanisme afin qu'aucun permis de construction ne soit accordé tant et aussi longtemps que les services d'égouts et d'eau ne seront pas installés.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif soit prié de donner des instructions sévères au service d'urbanisme afin qu'aucun permis d'occupation ne soit accordé tant et aussi longtemps que les services d'égouts et d'eau ne seront pas installés."

MONDAY, JANUARY 24th 1955

29.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Archambault concerning free transportation of Bordeaux Jail guards on tramways and autobuses:

Moved by Councillor Archambault,
Seconded by Councillor Moore,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of coming to an understanding with the Montréal Transportation Commission so that the guards of the Montréal Jail be admitted free of charge on tramways and autobuses when they are in uniform.

And, a debate arising during which Councillors Archambault and Moore withdrew their motion by unanimous consent of Council.

30.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Moore concerning sewer connections before the laying of pavings:

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Croteau, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Pelletier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having all sewer connections made for lots fronting on a new street before pavings and sidewalks are laid so as to avoid a great number of cuts which would be made afterwards and which, in addition to being costly for the City, often cause accidents and demand repairs.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

31.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Moore concerning the installation of water and sewers before the erection of houses:

WHEREAS many contractors build houses before sewers and water mains are laid;

WHEREAS these contractors, when selling their houses, inform prospective buyers that these services are to be laid by the City in a week or two;

WHEREAS, in most cases, it is impossible for the City to lay such services in less than 6 months after application for such has been made;

WHEREAS, under health regulations, it is insanitary to inhabit a house without water or sewers;

WHEREAS, in some localities where housing projects are going on, the City installed reservoirs to supply water while awaiting the laying of water and sewer services;

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Croteau, Saulnier,
Sigouin, Lanciault and Pelletier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Planning Department that no building permits are to be issued before sewers and water mains have been laid.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was amended by replacing the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Planning Department that no occupation permits are to be issued before sewers and water mains have been laid."

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Moore relativement à une taxe de vente uniforme dans toute la province:

ATTENDU que les autorités provinciales et municipales obligent les marchands de Montréal à percevoir une taxe de 5% sur leurs ventes en détail;

ATTENDU que les autorités provinciales n'obligent par contre les marchands de l'extérieur à ne percevoir que 2% sur leurs ventes, même à des citoyens de Montréal;

ATTENDU que la Cité perd de ce chef un revenu de plusieurs millions de dollars dont au moins \$600,000.00 pour le seul commerce de bois, portes et châssis, etc.;

ATTENDU que ce revenu considérable revient de droit à la Cité et lui permettrait de dégrever les contribuables;

ATTENDU que la taxe de vente provinciale et municipale devrait être uniforme dans toute la province, ce qui mettrait fin à une situation qui crée une concurrence pour les marchands de Montréal;

ATTENDU que ces derniers ont raison de demander la cessation de cette concurrence, car ils paient les taxes municipales, ils emploient un personnel local et contribuent à la prospérité économique de Montréal;

ATTENDU que les marchands de l'extérieur, par contre, ne paient aucune des charges ci-dessus mentionnées;

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Croteau, Saulnier, Sigouin,
Lancault, Pelletier et A. Dupuis,

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial pour que la taxe de vente provinciale et municipale soit uniforme dans toute la province.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Provost relativement aux permis de taxis émis depuis mai 1953;

ATTENDU que l'émission de permis de taxis a eu lieu en mai 1954;

ATTENDU qu'il est opportun que ce Conseil soit informé des noms des personnes à qui de nouveaux permis ont été accordés l'an dernier et cette année, c'est-à-dire depuis le changement limitant le nombre des permis;

Proposé par le conseiller Provost,
Appuyé par les conseillers Laberge et Marchand,

que le Comité exécutif soit prié de fournir au Conseil, à sa prochaine séance, les noms des détenteurs de nouveaux permis depuis mai 1953.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

34.- De consentement unanime, le Conseil revient à l'étude du rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,000,000.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, entre les limites ouest et est de la Cité, constituant l'article 23 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance:

MONDAY, JANUARY 24th 1955

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

32.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Moore concerning an uniform sales tax in the entire province:

WHEREAS the provincial and municipal authorities oblige the merchants of Montréal to collect a 5% tax on their retail sales;

WHEREAS the provincial authorities on the other hand oblige outside merchants to collect a tax of only 2% on their sales, even to citizens of Montréal;

WHEREAS the City, due to this fact, loses a revenue of several millions dollars, \$600,000.00 of which for the sole trade in lumber, doors and windows, etc.;

WHEREAS this revenue by all rights belongs to Montréal and would enable it to decrease taxes;

WHEREAS the provincial and municipal sales tax should be uniform throughout the Province which would put an end to this unfair situation which created competition for the merchants of Montréal;

WHEREAS the latter are right in asking the cessation of this competition, because they pay municipal taxes, they employ local personnel and contribute to the economic prosperity of Montréal;

WHEREAS merchants from out of town, on the other hand, do not pay any of the above-mentioned charges;

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Croteau, Saulnier, Sigouin,
Lancault, Pelletier and A. Dupuis,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial government in order to obtain that the provincial and municipal sales tax be uniform throughout the Province.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

33.- The order of the day being read to consider the following motion by Councillor Provost concerning taxicab licenses issued since May 1953:

WHEREAS taxicab licenses have been issued in May 1954;

WHEREAS it is advisable that this Council be informed of the names of the persons to whom new licenses have been granted last year and this year, that is since the amendment limiting the number of licenses;

Moved by Councillor Provost,
Seconded by Councillors Laberge and Marchand,

That the Executive Committee be requested to furnish to Council, at its next meeting, the names of holders of new licenses issued since May 1953.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly;

34.- By unanimous consent, Council resumed the study of the following report from the Executive Committee to vote a supplementary credit of \$1,000,000.00 for the expropriation of the immovables required to construct Metropolitan Boulevard, between the western and eastern limits of the City, constituting article 23 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting:

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Filion, Clouette, J.-N. Drapeau,
Despatis, Moore et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le conseiller Saulnier
fait la proposition suivante:

ATTENDU que le règlement à l'amiable, soumis par le Contentieux à la Régie
des Services Publics, relativement aux immeubles et aux terrains de Crémazie Bldg
Corp., est l'objet de doutes sérieux quant à son opportunité;

ATTENDU que le Conseil est d'avis qu'il aurait été d'intérêt public
de plaider cette cause et de soumettre à l'appréciation du Président et des
Commissaires de la Régie des Services Publics tous les faits s'y rapportant;

Sur la proposition du conseiller Saulnier,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que le rapport, actuellement à l'étude, soit retourné au Comité exécutif pour y
être étudié de nouveau et soumis au Conseil, à une prochaine séance, avec des
recommandations appropriées.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif,
la majorité requise pour ce faire, étant la majorité de tous les membres du
Conseil.

35.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination des membres de la Commission Athlé-
tique de Montréal,

Proposé par le conseiller Millen,
Appuyé par le conseiller Mack,

Que le conseiller John Lyall soit nommé membre de la Commission
Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Hanley, Victor, Bass, Kolber, Leblanc, P. DesMarais, Lau-
riault, Lyall, Lortie, Drapeau, Murphy, Vautelot, Baker, Lévesque, Gau-
thier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, A. Dupuis,
Mayer, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn,
Quimet, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit,
Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Lan-
ciault, Pelletier et Outerbridge (48)

CONTRE: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé,
O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Delisle, Dupuis J.-H., Vanier, Parent,
Lafaille, Godin, Croteau, Dozois, Laverdure, Lépine, Simoneau, Vachon,
Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asse-
lin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Brown,
Desjardins, Kliger, Sullivan, Poitras, Campeau, Marchand et Laberge. (43)

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Proposé par le conseiller Archambault,
Appuyé par le conseiller Labelle,

Que le conseiller Charles Mayer soit nommé membre de la Commission
Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Hanley, Victor, Vanier, Parent, P. DesMarais, Lyall, Lortie,
Drapeau, Dozois, Murphy, Vautelot, Lévesque, Hamilton, Archambault, Gau-
thier, Hanson, Grégoire, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, Kliger,
A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette,
O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Mont-
petit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Pelletier. (48)

MONDAY, JANUARY 24th 1955

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Clouette, J.-N.
Drapeau, Despatis, Moore and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising during which Councillor Saulnier made the
following motion:

WHEREAS the settlement by mutual agreement submitted by the
Law Department to the Public Service Board concerning the immovables and the
lots of Crémazie Bldg. Corp., is subject to serious doubts as to its advisa-
bility;

WHEREAS this Council is of the opinion that it would be in the
public interest to plead this case and to submit to the appreciation of the
chairman and members of the Public Service Board all the facts pertaining
thereto;

On motion of Councillor Saulnier,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that the report, now being studied, be sent back to the Executive Committee
for further study and be brought back to the Council, at a next meeting, with
the appropriate recommendations.

His Worship the Mayor declared the above report sent back to the Executive
Committee, the majority required to do so according to article 21e of the Charter
being the majority of all the members of Council.

35.- The order of the day being read for the appointment of the members of the
Montreal Athletic Commission:

Moved by Councillor Millen,
Seconded by Councillor Mack,

That Councillor John Lyall be appointed member of the Montreal
Athletic Commission.

Said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: (48)

(for names, see opposite page)

NAYS: (43)

Thus, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Moved by Councillor Archambault,
Seconded by Councillor Labelle,

That Councillor Charles Mayer be appointed member of the Montreal
Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (48)

(for names, see opposite page)

LUNDI, 24 JANVIER 1955

CONTRE : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Godin, Croteau, Laverdure, Lépine, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Coulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Mack, Brown, R. Savignac, Poitras, Campeau, Marchand, Laberge et Outerbridge. (43).

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

A ce stage de la séance, le conseiller Provost quitte la salle des délibérations.

Proposé par le conseiller Mayer,
Appuyé par le conseiller Hamilton,

Que le conseiller Roland Boire soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers P. DesMarais, Lyall, Drapeau, Lévesque, Hamilton, Archambault, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, Mayer, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, Sigouin, Pelletier et Outerbridge. (32)

CONTRE : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Coulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Desjardins, A. Dupuis, Sullivan, R. Savignac, Ouimet, Niding, Poitras, Campeau, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier et Lanciault. (58)

Ainsi, cette motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers Hanson, Croteau, Hamelin,
Lafaille et Gagliardi,

Que le conseiller Léopold Pigeon soit nommé membre de la Commission athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, Dupuis, J.-H., Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Coulet, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Sullivan, Boire, R. Savignac, Ouimet, Niding, Poitras, Guilbeault, Hayes, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Outerbridge. (78)

CONTRE : Les conseillers P. DesMarais, Lyall, Vezeau, Mayer, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Bonnier et Montpetit. (12)

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que le conseiller Rodrigue Moore soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

MONDAY, JANUARY 24th, 1955

NAYS: (43)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

At this stage of the meeting, Councillor Provost left Council room.

Moved by Councillor Mayer,
Seconded by Councillor Hamilton,

That Councillor Roland Boire be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (32)

(for names, see opposite page)

NAYS: (58)

Thus, said motion was rejected.

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillors Hanson, Croteau, Hamelin,
Lafaille and Gagliardi,

That Councillor Léopold Pigeon be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (78)

(for names, see opposite page)

NAYS: (12)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

On motion of Councillor J.O. Asselin
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that Councillor Rodrigue Moore be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Proposé par le conseiller Crompt,
Appuyé par le conseiller Angers,

que le conseiller Lionel Vezeau soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Sauvé, Hanley, Bass, P. DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Drapeau, Lévesque, Goulet, Gauthier, Grégoire, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Pelletier. (43)

CONTRE : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lafaille, Godin, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Hanson, Desjardins, Sullivan, R. Savignac, Poitras, Campeau, Marchand, Laberge et Outerbridge (47).

Ainsi, cette motion est rejetée.

Proposé par le conseiller Sullivan,
Appuyé par le conseiller McKenna,

Que le conseiller E.-T. Asselin soit nommé membre de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Millen, Flynn, Brown, Kliger, Sullivan, Boire, Savignac, R., Niding, Poitras, Guilbeault, Hayes, Campeau, Angers, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Outerbridge. (65).

CONTRE: Les conseillers O'Flaherty, P. DesMarais, Lyall, Drapeau, Croteau, Lévesque, Goulet, Vezeau, Crompt, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Bonnier, Montpetit, Meunier, Moisan, A. Tremblay et Pelletier (25).

Ainsi, ladite motion est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Proposé par le conseiller Guilbeault,
Appuyé par le conseiller Hayes,

Que le conseiller Charles Mayer soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers P. DesMarais, Lyall, Lortie, Drapeau, Lévesque, Hamilton, Archambault, Grégoire, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, Sigouin, Lanciault et Pelletier. (36).

CONTRE: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Godin, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautelet, Baker, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Mack, Brown, Desjardins, R. Savignac, Poitras, Campeau, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier et Outerbridge. (55)

MONDAY, JANUARY 24th 1955

Moved by Councillor Crompt,
Seconded by Councillor Angers,

That Councillor Lionel Vezeau be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (43)

(for names, see opposite page)

NAYS: (47)

Thus, said motion was rejected.

Moved by Councillor Sullivan,
Seconded by Councillor McKenna,

That Councillor E.T. Asselin be appointed member of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (65)

(for names, see opposite page)

NAYS: (25)

Thus, said motion was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Moved by Councillor Guilbeault,
Seconded by Councillor Hayes,

That Councillor Charles Mayer be appointed Chairman of the Montreal Athletic Commission.

Said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: (36)

(for names, see opposite page)

NAYS: (55)

LUNDI, 24 JANVIER 1955

Ainsi, cette motion est rejetée.

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU: que le conseiller Léopold Pigeon soit nommé président de la Commission Athlétique de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Sigouin,
Appuyée par le conseiller L. Tremblay, il est

RESOLU: que le conseiller Charles Mayer soit nommé vice-président de la Commission Athlétique de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

Le Conseil s'ajourne jusqu'au MARDI, 25 janvier 1955, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. G. Longpré

Jean Drapeau

MAIRE.

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Drapeau

MAIRE.

MONDAY, JANUARY 24th 1955

Thus, said motion was rejected.

On motion of Councillor Dozeis,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that Councillor Léopold Pigeon be appointed Chairman of the Montreal Athletic Commission.

On motion of Councillor Sigouin,
Seconded by Councillor L. Tremblay, it was

RESOLVED: that Councillor Charles Mayer be appointed vice-chairman of the Montréal Athletic Commission.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais,

Council adjourned until TUESDAY, January 25th 1955, at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C. G. Longpré

CITY CLERK.

Jean Drapeau

MAYOR.

(Approved in conformity with the law)

Jean Drapeau

MAYOR.

MARDI, 25 JANVIER 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 10 heures 30
du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Loïselle, E.-T. Asselin, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Crompt, Brown, Desjardins, Kliger, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant certaines modifications à la charte de la Cité:

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par le conseiller J.-M. Savignac, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude, clause par clause, du projet de modification à la charte de la Cité, soumis par le Comité exécutif.

L'article 1 étant lu, et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit projet de modifications à la charte et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire Jean Drapeau ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Vezeau, Crompt, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, L. St. Just et Outerbridge.

TUESDAY, JANUARY 25 th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 10:30 o'clock
in the morning.WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair;
Councillors ..

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting certain amendments to the City Charter:

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.O. Asselin, Seconded by Councillor J.M. Savignac, it was

RESOLVED: That this Council resolve itself into Committee of the whole to study said report.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole resumed the study, clause by clause, of the draft of amendment to the City Charter, submitted by the Executive Committee.

Article 1 being read, and a debate arising,

On motion of Councillor J.O. Asselin, Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: That the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied said draft of amendment to the City Charter and that it reported progress.

On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 3:00 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor Jean Drapeau having resumed the chair and....

(for names, see opposite page)

MARDI, 25 JANVIER 1955

étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude du projet de modifications à la charte de la Cité soumis par le Comité exécutif, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de modifications à la charte de la Cité.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du projet de modifications à la charte soumis par le Comité exécutif, et à ce moment, messieurs Claude Choquette et Albert Berthiaume, respectivement avocat en chef de la Cité et avocat de la Cité, et L. Roberge, directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers E.-T. Asselin, Gagliardi et Despatis dissidents sur le paragraphe 1 dudit article seulement).

Les articles 3 et 4 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Gagliardi dissident).

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 7 et 8 étant lus, ils sont agréés. (Le conseiller Gagliardi dissident).

L'article 9 étant lu, il est agréé.

Proposé par le conseiller A. Desmarais, Appuyé par les conseillers J.-M. Savignac, Kolber et R. Savignac,

Qu'une clause soit insérée dans le projet d'amendements à la charte comme suit:

"L'article 337 de la loi 62 Victoria, chapitre 58, tel que modifié par la loi 5 George VI, chapitre 63, section 24, est de nouveau modifié en y remplaçant le premier paragraphe par les deux paragraphes suivants:

"337.- Aucun contrat ou marché ne lie la Cité à moins d'avoir été approuvé par le Conseil ou par le Comité exécutif, sauf, nonobstant toute disposition contraire, les actes de rachat ou reçus relativement aux immeubles vendus pour taxes par le shérif, ou par une personne désignée par la Commission municipale de Québec, et rachetée par le propriétaire ou son représentant, qui auront été approuvés par l'avocat en chef de la Cité et qui porteront un certificat du directeur des finances de la Cité attestant le paiement de la somme due et qui seront signés, au nom de la Cité, par le maire ou le maire suppléant et le greffier de la Cité.

Cependant, nonobstant toute disposition contraire, notamment sans la signature du maire et du greffier, les quittances exécutées devant le notaire lieront la Cité quand elles auront été approuvées par le directeur du contentieux ou par un notaire à l'emploi de la Cité, et quand elles auront été signées par le directeur des finances, agissant alors pour et au nom de la Cité, pour attester le paiement de la somme due."

TUESDAY, JANUARY 25th 1955

being present, Council resumed its meeting.

Council resumed the study of the draft of amendment to the City Charter submitted by the Executive Committee, which had been left in abeyance at the adjournment of this morning's meeting.

On motion of Councillor J.O. Asselin, Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study said draft of amendment of the City Charter.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

Committee of the Whole then proceeded to the study of the draft of amendment to the City Charter, and at this stage, Messrs Claude Choquet and Albert Berthiaume, respectively chief City Attorney and City Attorney for the City, and L. Roberge, c.a., Director of finance, entered into the Council room and gave some information.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillors E.T. Asselin, Gagliardi and Despatis dissenting on paragraph 1 of said article only).

Articles 3 and 4 being read and debate arising, they were agreed to.

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, left the chair and was replaced by Councillor Leblanc.

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting).

Article 6 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 7 and 8 being read, they were agreed to. (Councillor Gagliardi dissenting).

Article 9 being read, it was agreed to.

Moved by Councillor A. Desmarais, Seconded by Councillors J.M. Savignac, Kolber and R. Savignac,

That a clause be inserted in the draft of amendment to the Charter as follows:

"Article 337 of the Act 62 Victoria, chapter 58, as amended by the Act 5 George VI, chapter 63, section 24, is further amended by replacing the first paragraph by the two following paragraphs:

"337. No contract or agreement whatsoever shall bind the City unless it has been approved by the Council or by the Executive Committee, except, notwithstanding any provision to the contrary, the deeds of retrocession or receipts in connection with immovables sold by the sheriff, or by a person designated by a person designated by the by the Quebec Municipal Commission, for taxes and redeemed by the proprietor or his representative, which shall have been approved by the chief city attorney and which bear a certificate from the director of finance of the City attesting the payment of the amount due and shall have been signed on behalf of the City by the mayor or acting mayor and by the city clerk.

However, notwithstanding any provision to the contrary, notably without the signatures of the Mayor and the City Clerk, the deeds of discharge executed before a notary shall bind the City after they have been approved by the director of the law department or by a notary in the service of the City, and after they have been signed by the director of finance, who shall then act for and on behalf of the City, to attest the payment of the sum due."

MARDI, 25 JANVIER 1955

Et, un débat s'engageant au cours duquel le conseiller Leblanc quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lafaille président du Comité plénier.

Du consentement unanime du Conseil, ladite motion est transmise au contentieux municipal pour étude et approbation.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit projet de modifications à la charte de la Cité et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par le Conseil, siégeant en Comité plénier, au cours de l'étude des amendements à la charte de la Cité de Montréal, et constituant les articles 1 à 9 inclusivement du projet de modifications à la charte.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Delisle, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 7 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 7 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire Jean Drapeau ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautellet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Dupuis, A., Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Cuimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude du projet de modifications à la charte de la Cité, soumis par le Comité exécutif, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance de cet après-midi.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le projet de modifications à la charte présentement devant le Conseil.

TUESDAY, JANUARY 25th 1955

And, a debate arising during which Councillor Leblanc left the chair and was replaced by Councillor Lafaille chairman of the Committee of the whole.

By unanimous consent of Council, said motion was transmitted to the Law Department for study and approval.

Article 10 being read and a debate arising,

On motion of Councillor J.O. Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: That the Committee of the Whole resolve its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had studied said draft of amendment to the Charter of the City and reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: That the decisions taken by the Council, sitting in Committee of the Whole, during the study of the amendments to the Charter of the City of Montréal and constituting articles 1 to 9 inclusively of the draft of amendment to the Charter be confirmed and ratified.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Delisle, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 7 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 7:30 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor Jean Drapeau having taken the chair and Councillors ...

(for names, see opposite page)

Council resumed the study of the draft of amendment of the Charter of the City, submitted by the Executive Committee, which had been left in abeyance at the adjournment of this afternoon's meeting.

On motion of Councillor J.O. Asselin,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the draft of amendment to the City Charter now before Council.

MARDI, 25 JANVIER 1955

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude dudit projet de modifications à la charte de la Cité. A ce moment, messieurs Claude Choquette et Albert Berthiaume, respectivement avocat en chef de la Cité et avocat de la Cité, R.-N. Séguin, avocat adjoint de la Cité, et L. Roberge, directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel le conseiller J.-O. Asselin dépose sur la table une communication de l'Association des propriétaires de Notre-Dame de Grâce s'opposant à une hausse du plafond de la taxe foncière.

Ledit article 10 étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Delisle, P. DesMarais, Lyall, Dozois, Murphy, Lévesque, Goulet, Hanson, Vezeau, Crompt, Flynn, Dupuis, A., Mayer, Boire, Aronoff, Labille, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Cuimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Letellier de Saint-Just. (37)

CONTRE: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Bass, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Loïselle, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Grégoire, Brown, Desjardins, Kliger, Sullivan, Campeau, Marchand, Laberge et Outerbridge. (48)

Ainsi, cet article est rejeté.

Les articles 11, 12, 13 et 14, maintenant articles 10, 11, 12 et 13 étant lus, ils sont agréés.

L'article 15, maintenant article 14 étant soumis et un débat s'engageant au cours duquel un vote enregistré est demandé par les conseillers J.-O. Asselin et Dupuis, J.-H., sur le paragraphe a) dudit article.

Le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Hamelin, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vanier, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Drapeau, Dozois, Laverdure, Lévesque, Vachon, Hudon, Goulet, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Hanson, Grégoire, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labille, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Cuimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Letellier de Saint-Just. (64)

CONTRE : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Sauvé, J.-O. Asselin, J.-H. Dupuis, Leblanc, Godin, Croteau, Murphy, Lépine, Murray, Vautelet, Simoneau, Moore, Despatis, Sarrazin, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, Bertrand et Outerbridge. (22)

Ainsi, le paragraphe a) de l'article 14 est adopté.

Le paragraphe b) de l'article 14 étant lu, il est agréé.

Le paragraphe c) de l'article 14 étant lu, il est agréé. (Les conseillers Croteau, Gagliardi, Despatis, Bertrand, Filion, Vautelet, E.-T. Asselin et R. Savignac dissidents).

Les paragraphes d) et e) dudit article 14 étant lus, ils sont agréés.

TUESDAY, JANUARY 25th 1955

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole then proceeded to the study of said draft of amendment to the City Charter. At this stage, Messrs Claude Choquette and Albert Berthiaume, respectively Chief City Attorney and Attorney of the City, R.-N. Séguin, assistant Attorney of the City, and L. Roberge, Director of finance, entered the Council room and furnished some information.

Article 10 being read and a debate arising during which Councillor J.O. Asselin tabled a communication of the N.D.G. property owners' Association opposing to an increase of the real estate tax ceiling.

Said article 10 then being put, Council divided as follows:

YEAS : (37)

(for names, see opposite page)

NAYS : (48)

Thus, this article was rejected.

Articles 11, 12, 13 and 14, now articles 10, 11, 12 and 13 being read, they were agreed to.

Article 15, now article 14 being submitted and a debate arising during which a registered vote was asked by Councillors J.O. Asselin and J.H. Dupuis, on paragraph a) of said article:

Council divided as follows:

YEAS : (64)

(for names, see opposite page)

NAYS : (22)

Thus, said paragraph a) of article 14 was adopted.

Paragraph b) of article 14 being read, it was agreed to.

Paragraph c) of article 14 being read, it was agreed to. (Councillors Croteau, Gagliardi, Despatis, Bertrand, Filion, Vautelet, E.T. Asselin and R. Savignac dissenting).

Paragraphs d) and e) of said article 14 being read, they were agreed to.

MARDI, 25 JANVIER 1955

Le paragraphe f) de l'article 14 étant lu, du consentement unanime du Conseil, il est biffé.

L'article 14, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 maintenant articles 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 étant lus, ils sont agréés.

L'article 24 maintenant article 23 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel ledit article est remplacé par le suivant:

"24.- L'article 477 de la loi.....

"La Cité, afin d'indemniser les juges de la cour municipale, y compris le juge en chef, des dépenses encourues par eux dans l'exercice de leurs fonctions, versera annuellement à chacun d'eux, une somme de mille dollars en sus de leur traitement."

Ledit article 23, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 25 maintenant article 24 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel ledit article est modifié en y ajoutant à la fin, les mots suivants:

"sauf aux fins d'obtenir le droit de voter, auquel cas le certificat devra être signé de la main même du signataire."

Ledit article 24, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 26 maintenant article 25 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel ledit article est remplacé par le suivant:

" 25.- L'article 536c de la loi

"536c. Pour réussir dans une action en dommages-intérêts contre la Cité par suite d'inondation dans un immeuble construit après le 28 avril 1939, le demandeur doit alléguer et prouver qu'au moment de l'inondation, des soupapes de sûreté d'un modèle approuvé par la Régie des Services publics de Québec étaient installées selon les règles de l'art, en vue de prévenir le refoulement des eaux d'égouts de la Cité, dans la cave ou sous-sol de tel immeuble."

Ledit article 25, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 27 maintenant article 26 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 28, 29, 30, 31, 32, 33 maintenant articles 27, 28, 29, 30, 31 et 32 étant lus, ils sont agréés.

L'article 34 maintenant article 33 étant lu et un débat s'engageant.

Savignac-Gagliardi

RESOLU:- que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit projet de modifications à la charte de la Cité et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais,

Le Conseil s'ajourne au MERCREDI, 26 janvier 1955 à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Savapeau
MAIRE.
(Approuvé conformément à la loi)
Jean Savapeau
MAIRE.

TUESDAY, JANUARY 25th 1955

Paragraph f) of article 14 being read, by unanimous consent of Council, it was stricken out.

Article 14, as amended, was then agreed to.

Articles 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 and 23 now articles 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 and 22 being read, they were agreed to.

Article 24 now article 23 being read and a debate arising during which said article was replaced by the following:

"24.- Article 477 of Act

"The City, in order to indemnify the judges of the municipal court, including the chief judge for the expenses incurred by them in the performance of their duties, shall pay to each of them annually, a sum of one thousand dollars in addition to their salary."

Said article 23, as replaced, was then agreed to.

Article 25 now article 24 being read and a debate arising during which said article was amended by replacing at the end, the following words:

"Except for the purpose of allowing the right to vote, a certificate shall be signed by the signer's own hand."

Said article 24, as amended, was then agreed to.

Article 26 now article 25 being read and a debate arising during which said article was replaced by the following:

"25.- Article 536c of the Act ...

"536c. To succeed in an action for damages against the city following the flooding of a building erected after 28th April 1939, the petitioner must plead and prove that when the flood occurred, safety valves of a type approved by the Québec Public Service Board were installed according to the rules of the art, in order to prevent backing up of the waters from the sewers of the city in the cellar or basement of such building."

Said article 25, as replaced, it was agreed to.

Article 27 now article 26 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 28, 29, 30, 31, 32 and 33 now articles 27, 28, 29, 30, 31 and 32 being read, they were agreed to.

Article 34 now article 33 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillor Gagliardi,

RESOLVED: that the Committee of the Whole now resolve its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had studied the draft of amendment to the City Charter and that he reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais,

Council adjourned until WEDNESDAY, January 26th 1955 at 12.05 a.m., to continue the study of the present order of the day.

C. Longpré
CITY CLERK.

Jean Savapeau
MAYOR
(Approved in conformity with the law)
Jean Savapeau
MAYOR.

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 12 heures 05
du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, J.-O. Asselin, Victor, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Loisel, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Vezeau, Crompt, Flynn, Desjardins, Klinger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Cuimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de modifications à la charte de la Cité soumis par le Comité exécutif, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 25 janvier courant.

L'article 34 maintenant article 33 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller J.-O. Asselin dissident sur tous les paragraphes dudit article, le conseiller Bertrand dissident sur les paragraphes c, d et f, le conseiller Gagliardi dissident sur les paragraphes c, d, e et f, et les conseillers E.-T. Asselin et J.-M. Savignac dissidents sur les paragraphes c et d seulement)

Le conseiller Grégoire demande au Conseil de prendre de nouveau en considération l'article 28 du projet de modifications à la charte de la Cité présentement à l'étude, adopté à une phase antérieure de la présente séance.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de cet article.

Et, un débat s'engageant au cours duquel aucun changement n'est apporté audit article.

A ce stage de la séance, du consentement unanime du Conseil, les conseillers A. Desmarais, J.-M. Savignac, Kolber et R. Savignac retirent leur motion présentée à une phase antérieure de la présente séance à l'effet de modifier l'article 337 de la charte de la Cité.

L'article 35 maintenant 34 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par le Conseil, siégeant en Comité plénier, au cours de l'étude des amendements à la charte de la Cité de Montréal, le 25 janvier 1955.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité recuse pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents du Conseil.

2.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 61 de l'ordre du jour concernant la motion suivante du conseiller Vanier ainsi que l'amendement s'y rapportant, relativement à l'annexion de certains territoires, qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance:

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

ADJOURNED SPECIAL MEETINGat 12.05
in the morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair:

Councillors

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the draft of amendment of the City Charter submitted by the Executive Committee, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on January 25th instant.

Article 34 now article 33 being read and a debate arising, it was agreed to. (Councillor J.O. Asselin dissenting on all the paragraphs of said article, Councillor Bertrand dissenting on paragraphs c, d and f, Councillor Gagliardi dissenting on paragraphs c, d, e and f, and Councillors E.T. Asselin and J.M. Savignac dissenting on paragraphs c and d only).

Councillor Grégoire asked Council to reconsider article 28 of the draft of amendment to the City Charter now being studied, adopted at a previous stage of the present meeting.

By unanimous consent, Council resumed the study of said article.

And, a debate arising during which no changes were made to said article.

At this phase of the meeting, by unanimous consent of Council, Councillors A. Desmarais, J.M. Savignac, Kolber and R. Savignac withdrew their motion present at an earlier phase of the present meeting to modify article 337 of the City Charter.

Article 35 now article 34 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that the decisions taken by the Council, sitting into Committee of the whole, during the study of the amendments to the City Charter, on January 25th 1955 be ratified and confirmed.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required to do so according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council present.

2.- Council resumed the study of article 61 of the order of the day concerning the following motion by Councillor Vanier as well as the amendment pertaining thereto, concerning the annexion of certain territories, which had been left in abeyance at a previous phase of the present meeting:

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

ATTENDU que la Ville de Montréal se développe à un rythme rapide et qu'elle manque maintenant d'espace pour accommoder le surcroît de population ainsi que les industries nouvelles;

ATTENDU qu'il est préjudiciable aux intérêts de la métropole de ne pas lui assurer l'espace nécessaire à son expansion normale, et de rejeter sur les municipalités de banlieues la population et les affaires qu'elle devrait accueillir dans les limites de son propre territoire;

ATTENDU que l'expansion des municipalités de banlieue s'effectue sous l'impulsion mais au détriment du vieux Montréal et complique les problèmes administratifs au lieu d'en faciliter l'harmonieuse solution;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent semble devoir favoriser le développement de la rive sud et pose de graves problèmes pour l'avenir de notre ville;

Proposé par le conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Parent,

que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des villes qui ont atteint leur entier développement, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation d'annexer de vastes territoires de la banlieue est et de la banlieue ouest de la Ville de Montréal, de manière que la métropole du Canada dispose de l'espace et des moyens nécessaires pour assurer normalement sa propre expansion, et de manière à résoudre avec équité pour tous les citoyens de la communauté métropolitaine les problèmes municipaux que pose le progrès rapide de la province de Québec et plus spécialement de l'Île de Montréal.

Proposé en amendement par le Conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Parent,

Que ladite motion soit modifiée en y remplaçant le dernier paragraphe par le suivant:

"Que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des villes existantes, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation de négocier l'annexion de vastes territoires de la banlieue est et de la banlieue ouest de la Ville de Montréal, de manière que la métropole du Canada dispose de l'espace et des moyens nécessaires pour assurer normalement sa propre expansion, et de manière à résoudre avec équité pour tous les citoyens de la communauté métropolitaine les problèmes municipaux que pose le progrès rapide de la province de Québec et le plus spécialement de l'Île de Montréal."

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers J. -M. Savignac, Provost, Bertrand et Gagliardi dissidents).

De consentement unanime, le Conseil prend en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de créer un fonds d'assurance-vie pour certains employés de la Cité et d'autoriser le paiement d'une somme de \$2,000.00 aux ayants-droit de certains fonctionnaires décédés depuis le 1er décembre 1953:

Pour rapport	voir page	volume	des rapports.
--------------	-----------	--------	---------------

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller P. DesMarais,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

WHEREAS the City of Montréal is growing constantly and now lacks the space to accommodate the increase of its population and its new industries;

WHEREAS it is detrimental to the interests of the Metropolis not to secure for it the space essential to its normal development, and to send to the surrounding municipalities the population and the commerce which it should welcome within the limits of its own territory;

WHEREAS the development of the suburban municipalities is taking place under the impulse but to the detriment of old Montréal and complicates the administrative problems instead of facilitating their harmonious solution;

WHEREAS the Saint Lawrence Seaway would seem to favor the development of the South Shore and presents serious problems for the future of our City;

Moved by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Parent,

That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the municipalities which have reached their full development, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization of annexing large territories of the east and west suburbs of Montréal so that the Metropolis of Canada have at its disposal the space and the means necessary to insure its own expansion, and so as to solve with equity for all the citizens of the metropolitan community the municipal problems brought up by the rapid progress of the Province of Québec and more especially of the Island of Montréal.

Moved in amendment by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Parent,

That said motion be amended by replacing in the last paragraph by the following:

"That the Executive Committee, while respecting the autonomy of the existing municipalities, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorization to negotiate the annexation of large territories of the east and west suburbs of Montréal so that the metropolis of Canada have at its disposal the space and the means necessary to insure its own expansion, and so as to solve with equity for all the citizens of the metropolitan community the municipal problems brought up by the rapid progress of the Province of Québec and more especially of the Island of Montréal."

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors J.M. Savignac, Provost, Bertrand and Gagliardi dissenting)

By unanimous consent, Council considered the following report from the Executive Committee to create a life insurance fund for certain employees of the City and to authorize the payment of a sum of \$2,000.00 to the beneficiaries of certain municipal employees deceased since December 1st 1953;

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

AVIS DE MOTIONS

3.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les dépenses journalières des conseillers, en dons et déplacements pour la Ville, sont onéreuses et ne sont pas en proportion de leur indemnité et du montant alloué par la Ville;

ATTENDU que l'opinion publique se propage à l'effet que les conseillers de Montréal ne sont pas assez indemnisés;

ATTENDU que, dans d'autres villes de moindre importance comme Québec et Verdun, on paie aux conseillers municipaux entre \$3,000.00 et \$2,500.00;

Que, pour rectifier cette anomalie, un amendement à la charte soit inséré dans le bill de Montréal, pour que l'indemnité du conseiller soit portée à \$2,000.00 et l'allocation pour dépenses à \$1,000.00."

4.- Le conseiller Louis Laberge donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le service donné par la Commission de Transport laisse réellement à désirer dans plusieurs sections de la ville et que la Commission elle-même s'en ressent puisque le nombre des passagers se servant de ses véhicules diminue continuellement bien que la population augmente sans cesse;

ATTENDU que les ouvriers forment à leur corps central respectif d'innombrables plaintes à ce sujet;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former un comité de ce conseil dans le but d'étudier les lacunes et les plaintes au sujet du transport et que ce Comité soit chargé de rencontrer les membres de la Commission de Transport afin de discuter avec eux de ces lacunes et des meilleurs moyens d'améliorer le transport en commun dans Montréal."

5.- Le conseiller Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que plusieurs résidents de la Métropole nettoient leur entrée de porte ou charretière, lors de bordées de neige, bien avant que les appareils à neige fassent ce travail;

ATTENDU que ce Conseil, à sa séance tenue le 30 juillet 1952, a adopté une résolution à cet effet, et qu'on n'y a pas donné suite;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions voulues pour que les charrettes n'obstruent pas de nouveau ces entrées dans l'exécution de leur travail ou, si la chose est impossible, que de petits tracteurs ou autres appareils remettent immédiatement ces entrées dans un bon état."

6.- Le conseiller Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les autorités provinciales et municipales obligent les marchands de Montréal à percevoir une taxe de 5% sur leurs ventes en détail;

ATTENDU que les autorités provinciales n'obligent par contre les marchands de l'extérieur à ne recevoir que 2% sur leurs ventes, même à des citoyens de Montréal;

ATTENDU que la Cité perd de ce chef un revenu de plusieurs millions de dollars dont au moins \$600,000. pour le seul commerce de bois, portes et châssis, etc.;

ATTENDU que ce revenu considérable revient de droit à la Cité et lui permettrait de dégrever les contribuables;

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

NOTICES OF MOTIONS

3.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the daily expenses of Councillors, in gifts and movements for the City, are heavy and not proportionate to their indemnity and the amount allowed by the City;

WHEREAS public opinion is spreading to the effect that the Montréal Councillors are not sufficiently indemnified;

WHEREAS, in other towns of lesser importance, such as Québec and Verdun, municipal Councillors are paid between \$3,000 and \$2,500;

THAT, in order to correct this anomaly, an amendment be inserted in the Montréal Bill so that the indemnity of the Councillor be increased to \$2,000, and the expense allowance to \$1,000."

4.- Councillor Louis Laberge gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the service given by the Montreal Transportation Commission is really inadequate in several sections of the City and that the Commission itself is the first one to feel this because the number of passengers using the vehicles is continually decreasing although the population of the City is continually increasing;

WHEREAS workers have made many complaints to their respective central organizations in this connection;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee of this Council with a view to studying the complaints and defects concerning transportation and that this committee be authorized to meet the members of the Transportation Commission so as to discuss with them such defects and the best means to be taken to improve mass transportation in Montréal."

5.- Councillor Moore gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS several citizens clean their door or driveway of snow long before the snow removal apparatus do this work;

WHEREAS this Council, at its meeting held on July 30th 1952, has adopted a resolution in this connection, and that it has not been given effect;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions so that snow-ploughs do not again block such entrances when doing their work or, if this is impossible to avoid, that small tractors or other equipment clear the entrance again."

6.- Councillor Moore give notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the provincial and municipal authorities oblige the merchants of Montréal to collect a 5% tax on their retail sales;

WHEREAS the provincial authorities on the other hand oblige outside merchants to collect a tax of only 2% on their sales, even to citizens of Montréal;

WHEREAS the City, due to this fact, loses a revenue of several million dollars, \$600,000.00 of which for the sole trade in lumber, doors and windows, etc.;

WHEREAS this revenue by all rights belongs to Montréal and would enable it to decrease taxes;

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

ATTENDU que les marchands de Montréal ont raison de demander la cessation de cette concurrence, car ils paient les taxes municipales, ils emploient un personnel local et contribuent à la prospérité économique de Montréal;

ATTENDU que les marchands de l'extérieur, par contre, ne paient aucune des charges ci-dessus mentionnées;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial pour que des mesures soient prises afin que l'article 15 du règlement no 1728 soit rigoureusement appliqué."

7.- Le conseiller Vezeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de faire les démarches auprès des autorités du Ministère des Transports à Ottawa, afin d'obtenir de ces autorités qu'elles maintiennent en fonction et d'une façon permanente un ou deux gardiens en uniforme et armés si nécessaire, sur les bords du canal Lachine, qui auraient pour fonction d'empêcher les enfants d'y approcher, évitant ainsi les nombreuses noyades que l'on a à déplorer tous les ans durant la saison estivale et même durant l'hiver."

8.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, afin d'améliorer la circulation, il faut de toute nécessité soulager la congestion;

que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'exproprier une lisière de 12 pieds sur le côté nord de la rue Sherbrooke, entre les rues Simpson et Guy, en vue de dégager l'embouteillage à cette intersection."

9.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le service de la voie publique se trouve devant un problème d'enlèvement de la neige dans toutes les nouvelles sections, à cause de la congestion provenant du stationnement la nuit sur les rues;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement 1900 en vue de prohiber l'érection de maisons d'appartements de plus de six appartements, à moins qu'il soit prévu un espace de garage ou de stationnement pour au moins une voiture par locataire."

10.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de prendre des mesures le plus tôt possible pour l'expropriation, à même le parc de stationnement à l'angle sud-ouest de l'avenue Atwater, d'une lisière de terre suffisante pour permettre le détournement de la circulation allant vers le sud sur l'avenue Atwater; et que cette lisière de terre soit prise aux limites extrêmes de la cité de Montréal adjacentes à la cité de Westmount."

11.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les conditions de la circulation sur la rue Sherbrooke aux heures d'affluence sont devenues intolérables à cause de la congestion;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police de prohiber les virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre les rues Bleury et Atwater, aux heures d'affluence, et de déclarer toutes les rues transversales à sens unique."

12.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

WHEREAS merchants are right in asking the cessation of this competition, because they pay municipal taxes, they employ local personnel and contribute to the economic prosperity of Montréal;

WHEREAS merchants from out of town, on the other hand, do not pay any of the above-mentioned charges;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial government in order that measures be taken for the strict application of Article 15 of the By-law No. 1728."

7.- Councillor Vezeau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to take steps with the authorities of the Department of Transport in Ottawa, in order to obtain from such authorities that they maintain permanently one or two armed guards if necessary and in uniform on the edges of Lachine Canal, who would have as their duty to prevent children from approaching thereto, thus preventing numerous drownings which are deplored every year during the summer and even during the winter."

8.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in order to improve traffic, it is imperative to relieve congestion;

THAT the Executive Committee be requested to consider the possibility of expropriating a 12 foot strip of land on the north side of Sherbrooke Street between Simpson and Guy Streets, in order to relieve the bottleneck at this intersection."

9.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Roads Department has a snow removal problem in all new sections of the City due to congested night parking on the streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1900 in order to prohibit the erection of apartment houses containing more than 6 apartments unless garage or parking space is provided for at least 1 car per tenant."

10.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to take steps as soon as possible to expropriate from the parking lot on the southwest corner of Atwater Avenue, a sufficient strip of land to enable it to divert traffic going south on Atwater Avenue; and that this strip of land be expropriated from the extreme limits of the City of Montreal adjoining the City of Westmount."

11.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS traffic conditions on Sherbrooke Street at peak hours are becoming unbearable due to congested conditions;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Police Department to prohibit all left turns onto Sherbrooke Street, from Bleury to Atwater Streets, at peak hours and to declare all cross streets to be one-way streets."

12.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

"ATTENDU que la population de la partie de la ville connue sous le nom de Côte des Neiges ou de quartier Mont-Royal, faisant partie du district 4, a considérablement augmenté depuis quelques années et que l'on peut s'attendre à ce qu'elle augmente encore; et

ATTENDU qu'il n'existe aucune bibliothèque dans cette section, malgré le fait qu'il y ait là une population plus nombreuse que celle de plusieurs villes canadiennes qui offrent de tels avantages à leurs citoyens; et

ATTENDU que le manque de bibliothèque prive les résidents de la région des services et des avantages d'un accès facile à la littérature et française et anglaise; et

ATTENDU que, privés d'un accès facile à la littérature, les enfants sont naturellement portés à lire les comiques et même des livres moins désirables; et

ATTENDU qu'un grand nombre d'associations, d'églises, de synagogues et d'écoles, françaises comme anglaises, dans cette région demandent l'établissement d'une bibliothèque;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir sans délai dans le quartier Mont-Royal une bibliothèque publique municipale pour l'avantage des citoyens et de langue française et de langue anglaise de la région."

13.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que dans le passé, quand de nouvelles routes et nouveaux boulevards sont ouverts, l'industrie et le commerce se portent immédiatement sur ces nouvelles artères et des panneaux-réclames désagréables et des enseignes laides y sont installés, gâtant la beauté de ces rues;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de défendre la construction de nuisances au point de vue circulation et zonage, et d'homologuer une bande de terre d'au moins 125 pieds de chaque côté des boulevards proposés afin d'assurer une parfaite visibilité et d'embellir les voies projetées."

14.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal et ses environs se développent constamment et que les bâtiments de nature à nuire à l'embellissement du Montréal métropolitain ont été construits et se construisent dans les environs;

ATTENDU que le développement de ces municipalités suburbaines comporte des artères de circulation qui n'ont pas toutes été construites conformément à celles de la Cité de Montréal elles-mêmes;

Que le Comité exécutif, tout en respectant l'autonomie des municipalités, soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir de la Législature de Québec l'autorisation de former une Commission d'urbanisme métropolitaine, devant avoir un contrôle absolu dans un rayon de 25 milles du centre de la cité de Montréal, pour ce qui a trait à la circulation et au zonage. Cette Commission centrale d'urbanisme pourrait alors prévoir pour 50 à 60 ans d'avance, éliminant ainsi les coûts excessifs que les municipalités doivent maintenant payer pour les améliorations à la circulation."

15.- Le conseiller Aronoff donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc Mont-Royal (parc Jeanne-Mance) est de la plus grande importance comme parc public et comme refuge importance comme parc public et comme refuge et lieu de plaisir en plein air aussi bien qu'il constitue une attraction extraordinaire qui apporte à la ville des revenus;

ATTENDU que des embellissements et des améliorations audit parc - à la fois pour la protection de la morale, de la santé et du bien-être des citoyens et des autres qui se servent ou désirent utiliser ledit parc - ont entraîné depuis quelques années et sont grandement en retard par rapport à d'autres parcs de moindre importance de la Cité;

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

"WHEREAS the population of that part of the City of Montreal known as Cote des Neiges or Mount Royal Ward, part of District No. 4, has increased tremendously during the last few years and may be expected to increase still further; and

WHEREAS no public library facilities of any kind exist in this area despite the fact that it has a population larger than many Canadian cities and towns which possess such facilities for their residents; and

WHEREAS the lack of any public library deprives residents of the area of the services and advantages of such facilities and of free and convenient access to the best in both English and French literature; and

WHEREAS lacking convenient access to good literature, children naturally tend to the reading of comics and even less desirable material; and

WHEREAS more than a score of associations, churches, synagogues and schools, both English and French language, in the area have requested the provision of library facilities;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing without delay in Mount Royal Ward a civic public library which will serve both English and French speaking residents of the area."

13.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS in the past when new roads and boulevards have opened, industry and commerce immediately moved right in these newly opened arteries and unsightly billboards and ugly signs have appeared marring the beauty of these streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of preventing nuisance construction from the point of view of traffic and zoning, of homologating immediately a strip of land at least 125 feet wide on each side of proposed boulevards for a clear view and beautification of projected parkways."

14.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montreal and its suburbs are growing constantly and buildings of a nature detrimental to the beautification of Metropolitan Montreal have been built and are constantly being built in its suburbs;

WHEREAS in the development of these suburban municipalities traffic arteries have not all been built to conform with those of the City of Montreal proper;

THAT the Executive Committee, while respecting the autonomy of the municipalities, be requested to consider the advisability of obtaining from the Quebec Legislature the authorisation of forming a Metropolitan Town Planning Commission, which should be appointed with full control within a radius of 25 miles from the centre of the City of Montreal, from a point of view of traffic and zoning. This central Town Planning Committee could then plan 50 to 60 years ahead and could then eliminate the excessive costs that municipalities are now facing due to traffic improvements."

15.- Councillor Aronoff gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Mount Royal Park (Jeanne Mance Park) is of the greatest importance as a playground and fresh air haven and resort as well as an outstanding attraction bringing financial returns to the City;

WHEREAS embellishments and improvements to the said Park - both for the protection of the morals, health and welfare of the citizens and others using and desiring to use the said Park - have lagged behind during the past years and very far behind other lesser known Parks in the City;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les dépenses nécessaires afin d'améliorer, d'embellir et d'accorder une meilleure protection physique et policière audit parc en élevant des clôtures là où requis et en agençant le territoire tout en fournissant des entraîneurs et des appareils pour les enfants et les adultes qui désirent se prévaloir des avantages de ce parc."

16.- Le conseiller Crompt donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entrer en pourparlers avec la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux aux fins d'enlever du Pont Victoria le service de tramways de Montreal & Southern Counties Railways Company, de remplacer ce service par des autobus, et d'utiliser l'espace ainsi libéré pour la construction de voies véhiculaires."

17.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'à l'intersection des rues Beaugrand et Souigny, il arrive souvent des accidents, parfois même mortels;

ATTENDU que, sur l'une ou l'autre rue, il est très difficile de voir venir les véhicules venant de l'autre direction, à cause de la voie ferrée et de la clôture du garage municipal;

ATTENDU qu'il n'existe aucun contrôle de la circulation à cet endroit, bien que les automobiles y filent à grande allure, surtout sur la rue Souigny, qui longe la voie ferrée;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'installation dans le plus bref délai possible, de feux de circulation à l'intersection des rues Beaugrand et Souigny."

18.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il arrive souvent des accidents à la traverse à niveau de chemin de fer à la rue Beaugrand;

ATTENDU que cette traverse n'est protégée par aucune barrière, même par des feux de contrôle;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des Transports du Canada afin d'obtenir qu'un système de protection soit installé à la traverse à niveau de chemin de fer à la rue Beaugrand."

19.- Le conseiller J.-Henri Hudon donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1341 régleme les installations de plomberie dans les limites de la Cité;

ATTENDU qu'un comité a été formé en 1948 par le Comité exécutif pour étudier certaines modifications projetées audit règlement;

ATTENDU que les exigences de ce règlement rendent le coût des installations de plomberie très élevé;

ATTENDU que certaines de ces exigences sont aujourd'hui considérées comme non essentielles;

ATTENDU que la rédaction de certains articles dudit règlement 1341 n'est pas assez précise et prête à confusion et à des interprétations différentes;

ATTENDU que le règlement 1341 devrait représenter un minimum d'exigences pour ces installations de système de plomberie;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the necessary expenditures to improve, embellish, and give better physical and police protection to the said Park by putting up fences where necessary and by landscaping the area as well as supplying trainers and apparatus to the children and adults using and desiring to use same."

16.- Councillor Crompt gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Canadian National Railways Company in order that the tramway line of the Montreal & Southern Counties Railways Company be removed from Victoria Bridge, that it be replaced by an autobus service and that the space thus left free be used for the construction of two vehicular lanes."

17.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, at the intersection of Beaugrand and Souigny Streets, there are frequent accidents, some of which are fatal;

WHEREAS, on both these streets, it is very difficult to see vehicles coming from the other direction, on account of the railway track and the fence along the municipal yard;

WHEREAS there exists no traffic control at that place, although automobiles travel at great speed, especially on Souigny Street, which is along the railway track;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures for the installation, with the least possible delay, of traffic lights at the intersection of Beaugrand and Souigny Streets."

18.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are frequent accidents at the railway level crossing at Beaugrand Street;

WHEREAS this crossing is protected by no gate, nor by control lights;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Board of Transport Commissioners for Canada in order to obtain that a protection system be installed at the railway level crossing at Beaugrand Street."

19.- Councillor J.-Henri Hudon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law 1341 regulates plumbing installations within the limits of the City;

WHEREAS a Committee was formed in 1948 by the Executive Committee to study certain amendments projected in the said By-law;

WHEREAS the requirements of this By-law make the cost of plumbing installations very high;

WHEREAS certain of these requirements are not to-day considered as essential;

WHEREAS the draft of certain articles of By-law 1341 is not sufficiently clear and leads to confusion and to various interpretations;

WHEREAS By-law 1341 should represent a minimum of requirements for the installation of plumbing systems;

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

ATTENDU que la Cité de Montréal se doit d'encourager la construction de maisons et d'édifices dans les limites de son territoire afin d'augmenter ses propres revenus;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former un comité pour étudier les dispositions du règlement 1341 tel que modifié, en vue d'y apporter les amendements nécessaires et de faire rapport de ses recommandations dans le plus bref délai. Que ce comité d'étude soit composé de membres du Conseil, de techniciens et praticiens dans le domaine de la plomberie à Montréal, ainsi que des directeurs des services concernés."

20.- Le conseiller A. Desmarais donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il est très difficile de se retrouver dans la charte et les règlements de la Cité;

ATTENDU que la charte et les règlements sont souvent très difficiles d'interprétation;

ATTENDU que très peu de personnes connaissent ou ont même lu la charte et surtout les règlements, à cause de leur volume considérable;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, aussitôt que possible, non pas de refondre la charte et les règlements, mais de les faire refaire au complet pour les adapter aux conditions actuelles."

21.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'insérer une clause dans le prochain projet de modifications à la Charte de la Cité pour que le remplacement d'un conseiller démissionnaire ou décédé se fasse par une élection partielle dans le district concerné, sauf dans les trois mois qui précèdent une élection générale."

22.- Le conseiller Mayer donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'aménagement des parcs fait partie d'une bonne et saine administration;

ATTENDU qu'il est urgent que cet aménagement soit fait dans le plus bref délai possible;

ATTENDU que la Ville possède un magnifique parc rue Kent et que les plans temporaires des architectes paysagistes sont déjà prêts pour l'aménagement d'un terrain combiné de baseball, soccer et rugby, ainsi que pour la construction d'un centre civique;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'inclure dans son prochain budget la dépense nécessaire pour les aménagements mentionnés plus haut avec, en particulier, l'espace nécessaire pour une bibliothèque dans le centre civique projeté."

23.- Le conseiller Labelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité a acquis ou est en voie d'acquies des terrains pour l'établissement de parcs de stationnement pour libérer la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Bélanger;

ATTENDU que ces terrains se trouvent tous situés à l'est de la rue Saint-Hubert;

ATTENDU que des établissements de commerce importants se trouvent aussi sur le côté ouest de cette rue;

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

WHEREAS the City of Montréal owes it to itself to encourage the construction of houses and buildings within the limits of its territory in order to increase its own revenues;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of forming a Committee to study the provisions of By-law 1341 as amended, in view of making thereto the necessary amendments and to report its recommendations within the least possible delay. That this Committee be made up of members of Council, of technicians and practitioners in the field of plumbing in Montréal, and of the directors of the departments concerned."

20.- Councillor A. Desmarais gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it is very difficult to find anything in the City Charter and By-laws;

WHEREAS the City Charter and By-laws are sometimes very hard to interpret;

WHEREAS very few persons know or have even read the Charter and especially the By-laws, on account of their considerable volume;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability, as soon as possible, of having the City Charter and By-laws not only revised, but remade so that they will be adapted to present conditions."

21.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT a clause be inserted in the draft of amendments to the City Charter now before Council to the effect that the replacement of a Councillor, resigned or deceased, be made by a by-election in the district concerned, except during the three months which precede a general election."

22.- Councillor Mayer gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the laying out of parks constitutes part of a good and sound administration;

WHEREAS it is urgent that this laying out be done within the least possible delay;

WHEREAS the City owns a beautiful park on Kent Street and the temporary plans of the landscapers are already prepared for the laying out of a combined baseball, soccer and rugby ground and for the construction of a civic center;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of including in its next budget the expenditure necessary for the above-mentioned arrangements, particularly with space required for a library in the proposed civic center."

23.- Councillor Labelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City has acquired or is in the process of acquiring land for the establishment of parking grounds to relieve Saint-Hubert Street, between Bellechasse and Bélanger Streets;

WHEREAS these lots are all located east of Saint-Hubert Street;

WHEREAS there are also important commercial houses on the west side of that street;

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux services intéressés afin que des terrains soient aménagés pour le stationnement à l'ouest de la rue Saint-Hubert, plus particulièrement sur l'avenue de Chateaubriand, entre les rues de Bellechasse et Bélanger."

24.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Comité exécutif et les différents services décident parfois d'ordonner des travaux ou des changements dans un district;

ATTENDU que les conseillers de ces districts ne sont pas informés de ces travaux ou changements et ne peuvent répondre aux questions qui leur sont posées par leurs électeurs;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, avant d'autoriser des changements dans un district, tels par exemple, la construction de pavages et de trottoirs, l'octroi de certains permis, l'établissement de rues à sens unique, etc., d'informer les conseillers du district concerné que ces choses doivent être faites."

25.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement accordant à la veuve du sergent de police Oscar Régimbald, pour elle et ses deux enfants, une pension alimentaire, vu que ledit sergent est mort accidentellement."

26.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement fédéral d'augmenter ou de doubler, si possible, les allocations familiales."

27.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, au début du siècle, les citoyens de Montréal pratiquaient une politique de bon voisinage;

ATTENDU que ceux-ci, sur parole, se concédaient des privilèges qui auraient dû être consignés devant notaire et enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal;

ATTENDU que balcons, escaliers, fenêtres, portes, passages mitoyens et autres accrocs au Code Civil et au Code du bâtiment ont été ainsi volontairement permis, notamment l'occupation du domaine public;

ATTENDU que ces propriétaires originaux sont, dans un nombre considérable de cas, disparus;

ATTENDU que les voisins qui se concédaient mutuellement, sans formalité légale, droits de passage, droits de vue, escaliers, balcons, fenêtres, portes à des distances illégales, non en conformité avec le Code Civil et le Code du bâtiment, sont dans des conditions maintenant inacceptables aux organismes prêteurs qui font une étude rigoureuse des titres et se voient ainsi refuser des prêts;

ATTENDU que, pour régulariser ces conditions, il se crée une foule de procès qui sont généralement au détriment des deux parties et surtout de ceux qui disposent de moins de biens;

ATTENDU que bien des propriétaires aimeraient voir cette situation étudiée minutieusement et légalisée, dans l'intérêt de tous, afin de mieux servir les intérêts de la justice et des propriétaires;

Que le gouvernement provincial soit prié de nommer une commission chargée d'étudier minutieusement la situation des bâtiments comportant des irrégularités au Code Civil et au Code du bâtiment dans le but de les légaliser partout où la chose sera possible."

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the interested departments to see that parking grounds be established west of Saint-Hubert Street, more particularly on Chateaubriand Avenue, between Bellechasse and Bélanger Streets."

24.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Executive Committee and the different departments some time decide to order works or changes in a district;

WHEREAS the Councillors of such districts are not informed of such works or changes and are at a loss to answer queries by their electors;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability, before authorizing any changes in a district, such as for instance the construction of pavings or sidewalks, the granting of certain permits, the establishment of one-way streets, etc., of informing the Councillors of the district in question that such is to be done."

25.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft by-law to grant an alimentary pension to the widow of Police Sergeant Oscar Régimbald, for herself and her two children, as this Sergeant died accidentally."

26.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Federal Government to increase or double, if possible, family allowances."

27.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS in the first part of this century, citizens of Montréal practised a good-neighbor policy;

WHEREAS they, by word of mouth conceded privileges which would have been consigned before a notary and registered at the Montréal Registry Office;

WHEREAS balconies, stairs, windows, common passages and other infringements of Civil Code or of the Building Code were thus voluntarily permitted, namely occupation of public domain;

WHEREAS these original proprietors, in a considerable number of cases, have now disappeared;

WHEREAS neighbors who mutually conceded to each other - without legal formality - rights of passage, rights of view, balconies, windows, doors at illegal distances, not conforming to the Civil Code and the Building Code, now find themselves in a situation which is unacceptable by lending bodies which make a thorough examination of titles, and such persons now see their loan applications rejected;

WHEREAS to regularize such conditions, there are numerous lawsuits which are generally detrimental to both parties, especially those who have less means;

WHEREAS many proprietors would like this situation thoroughly studied and legalized, in the interest of all, so as to further the interests of justice and the proprietors;

THAT the Provincial Government be requested to appoint a Commission to make a thorough study of the condition of buildings which do not conform to Civil Code and the Building Code, in order that they be legalized wherever possible."

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

28.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'intersection des rues Ontario et de Bordeaux est très dangereuse à cause de sa proximité des approches du pont Jacques-Cartier;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour que soient installées des signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et de Bordeaux."

29.- Les conseillers Emile Pigeon et Georges Godin donnent avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettront la proposition suivante:

"ATTENDU que le service de la voirie se sert actuellement sur les trottoirs, pour faire fondre la neige, d'une solution qui cause des dommages considérables dans les maisons, et particulièrement dans les établissements commerciaux;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instructions au service de la voirie de trouver une autre solution qui atteigne le même but, tout en causant aucun ou peu de dommages."

30.- Le conseiller Archambault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former la Commission d'hygiène dans le plus bref délai possible."

31.- Le conseiller Angers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Commission de Transport afin que le circuit d'autobus de la rue Sherbrooke soit prolongé jusqu'à la rue Désormeaux."

32.- Le conseiller Angers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire faire une enquête sur l'octroi du permis qui a été accordé en 1950 ou 1951 à la Super Steel & Metal Co., pour l'établissement d'une cour de bric-à-brac (ferraille) à l'angle sud-est des rues Duchesneau et Notre-Dame, et de transmettre au Conseil un rapport sur le résultat de cette enquête."

33.- Le conseiller Angers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les propriétaires ont été amenés, par une saine propagande, à se loger convenablement dans des maisons unifamiliales;

ATTENDU que ces mêmes propriétaires de maisons à logements uniques n'ont pas de revenus sur leur maison pour les aider à défrayer les dépenses inhérentes à de telles maisons;

ATTENDU que, pour la valeur économique de la ville de Montréal, une maison doit être évaluée à sa valeur réelle;

ATTENDU qu'une majeure partie de propriétaires de logements uniques se croient surévalués, lors de la présentation d'un nouveau rôle, et qu'ils n'ont pas de moyen d'augmenter leurs revenus à même leur propriété;

ATTENDU qu'il existe déjà une commutation de taxes pour certaines de ces maisons moyennant des spécifications définies;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'insérer dans le prochain budget d'amendements à la charte une clause à l'effet qu'une commutation de taxes foncières de 50% sur les premiers dix milles dollars d'évaluation municipale soit consentie au propriétaire d'une maison à logement unique, quelle que soit sa construction."

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955.

28.- Councillor Emiel Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the corner of Ontario and Bordeaux Streets is very dangerous because of its proximity to the approaches of Jacques-Cartier Bridge;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions so that traffic lights be installed at the corner of Ontario and Bordeaux Streets."

29.- Councillors Emile Pigeon and Georges Godin give notice that, at the next meeting of Council, they will submit the following motion:

"WHEREAS the Roads Department presently uses on the sidewalks, to melt the snow, a solution which causes serious damage in houses and particularly in business establishments;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions of the Roads Department to find another solution which would serve the same purpose, while causing little or no damage."

30.- Councillor Archambault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing the Health Commission within the least possible delay."

31.- Councillor Angers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps before the Transportation in order that the Sherbrooke bus route be extended to Désormeaux Street."

32.- Councillor Angers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having an investigation made in connection with the granting which was granted in 1950 or 1951 to Super Steel & Metal Co. for the establishment of a second hand yard (scrap metal) at the southeast corner of Duchesneau and Notre-Dame Street, and to transmit to the Council a report on the results of this investigation."

33.- Councillor Angers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS property owners have been incited, through a sound propaganda, to house themselves appropriately in one-family dwellings;

WHEREAS these same property owners of one-family dwellings have no revenues on their house to help them meet the cost inherent to such houses;

WHEREAS, to establish the economic value of the City of Montréal, a building must be assessed at its real value;

WHEREAS an important number of proprietors of one-dwelling houses believe that they are over-assessed when a new roll is presented and that they will not be able to increase their revenues out of their own property;

WHEREAS there already exists a commutation of taxes for certain of these houses on certain defined specifications;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of inserting in the draft of amendments to the Charter a clause to the effect that a commutation of the real estate taxes of 50% on the first ten thousand dollars of municipal valuation be granted to the property owner of a single dwelling house, whatever its construction."

MERCREDI, 26 JANVIER 1955

34.- Le conseiller Clouette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les allocations familiales se sont avérées une aide précieuse et ont contribué largement à l'entretien et à l'instruction plus avancée des enfants, spécialement chez les familles nombreuses;

ATTENDU que, depuis l'institution des allocations familiales, le coût de la vie a doublé et, par suite, les allocations familiales ne procurent aux familles que la moitié des produits ou des services qu'elles leur procuraient lors de leur institution;

ATTENDU qu'il existe au pays assez de produits ou de services pour en procurer aux familles au moins autant qu'en 1945, et attendu que la finance ne doit pas être un obstacle aux réalités;

Que le Conseil de la Cité de Montréal prie instamment le Ministère du Bien-être Social à Ottawa de doubler le taux des allocations familiales sans par ailleurs augmenter les taxes; et que copie de cette résolution soit transmise aux députés fédéraux de Montréal, ainsi qu'à la presse."

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Drapeau
MAIRE.

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Drapeau
MAIRE.

WEDNESDAY, JANUARY 26th 1955.

34.- Councillor Clouette gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS family allowances have proven to be of valuable assistance and have greatly contributed towards the upkeep of children and the continuation of their education especially in large families;

WHEREAS, since family allowances were established, the cost of living has doubled and, therefore, the allowances provide families with only one half the goods or services which they purchased when these grants were instituted;

WHEREAS there are in the country enough goods and services to supply families with at least as much as they could obtain in 1945 and financial considerations should not prevent facing realities;

THAT the Montreal City Council urgently request the Federal Department of Social Welfare to double the rates of family allowances without thereby increasing taxes and that copies of this resolution be sent to the Montreal Members of the Federal Parliament and to the Press."

Council adjourned SINE DIE.

C. Longpré
CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR.

(Approved in conformity with the law).

Jean Drapeau
MAYOR.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL
REGULAR COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er jour de mars courant à dix heures et trente du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the first day of March instant, at 10:30 o'clock in the morning to consider the business sommarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 25 février 1955.

City Hall, 25th February 1955.

Monsieur,

Sir,

Vous êtes prié d'assister, le MARDI PREMIER jour de MARS prochain, à DIX HEURES ET DEMIE du matin, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à la séance régulière dudit Conseil, convoquée conformément à la loi, par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

You are requested to attend the regular meeting of the Council, to be held on TUESDAY, the FIRST day of MARCH next, at 10.30 O'CLOCK A.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law, by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

C. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF THE
Conseil de la	Council of the
Cité de Montréal	City of Montréal
MARDI, 1er MARS 1955	TUESDAY, 1st MARCH 1955

Formule CK 1216

Form CK 1216

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Nominations

Appointments

- 2 -

A l'effet de nommer M. Charles Renaud directeur du service du bien-être social.

To appoint Mr. Charles Renaud Director of the Social Welfare Department.

- 3 -

A l'effet de nommer M. George Vernot, vice-président du Bureau de revision des estimations, en remplacement de M. W. C. Munn, démissionnaire.

To appoint Mr. George Vernot, Vice-Chairman of the Board of Revision of Valuations to replace Mr. W. C. Munn, who has resigned.

- 4 -

A l'effet de nommer M. Camille-R. Godin estimateur de la Cité.

To appoint Mr. Camille R. Godin City Assessor.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 5 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1960 autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1960 authorizing a loan of \$5,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended.

- 6 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2014 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2014 authorizing a loan of \$10,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended.

- 7 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2056 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2056 authorizing a loan of \$10,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

- 8 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2091 autorisant un emprunt de \$7,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2091 authorizing a loan of \$7,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended.

- 9 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2156 autorisant un emprunt de \$6,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2156 authorizing a loan of \$6,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks.

- 10 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2201 autorisant un emprunt de \$2,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2201 authorizing a loan of \$2,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks.

- 11 -

Soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$7,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs.

Submitting a draft by-law authorizing a loan of \$7,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks.

- 12 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842, authorizing a loan of \$10,000,000.00 for expropriation expenses, as amended.

- 13 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

- 14 -

Soumettant un projet de règlement concernant l'octroi de certains permis et abrogeant les règlements nos 630, 1113, 1296 et 1595.

Submitting a draft by-law concerning the granting of certain permits and to repeal By-laws Nos. 630, 1113, 1296 and 1595.

Construction d'égouts

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, de l'avenue Bessborough à l'avenue Borden.

Laying of sewers

To vote a credit of \$9,200.00 to lay a sewer in the projected street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, from Bessborough Avenue to Borden Avenue.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, de l'égout existant à l'est de l'avenue de Ramezay en gagnant l'est.

To vote a credit of \$4,600.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, from the existing sewer east of de Ramezay Avenue eastward.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Larivière, de la rue de Bordeaux à la rue Dorion.

To vote a credit of \$8,200.00 to lay a sewer in Larivière Street, from Bordeaux Street to Dorion Street.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Pontbriand, de l'égout existant à l'est de la rue St-Gérard en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay a sewer in Pontbriand Street, from the existing sewer east of Saint-Gérard Street eastward.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$27,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Jacob, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin.

To vote a credit of \$27,700.00 to lay a sewer in Jacob Avenue, from Henri-Bourassa Avenue to Gouin Boulevard.

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,900.00 pour la construction d'un égout dans la place Guillaume-Chambon, de la rue Garnier en gagnant l'ouest, et dans la rue Garnier, de la place Guillaume-Chambon à la rue Sauriol.

To vote a credit of \$17,900.00 to lay a sewer in Guillaume-Chambon Place, from Garnier Street westward, and in Garnier Street, from Guillaume-Chambon Place to Sauriol Street.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$50,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de la rue Dickson à la rue Duquesne.

To vote a credit of \$50,500.00 to lay a sewer in Marseille Street, from Dickson Street to Duquesne Street.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tanguay, de l'égout existant au sud de la rue McDuff à la rue Dazé.

To vote a credit of \$11,500.00 to lay a sewer in Tanguay Street, from the existing sewer south of McDuff Street to Dazé Street.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Saint-Charles, d'un point situé au sud du boulevard Henri-Bourassa à la rue Prieur.

To vote a credit of \$26,300.00 to lay by day labor a sewer in Saint-Charles Street from a point south of Henri-Bourassa Boulevard to Prieur Street.

MARDI, 1^{er} MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

— 24 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hamel, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To vote a credit of \$7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hamel Street, from Sauvé Street southward.

— 25 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Lorimier, entre les rues Tillemont et Jarry.

To vote a credit of \$9,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lorimier Avenue, between Tillemont and Jarry Streets.

— 26 —
A l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 38^e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 38th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.

— 27 —
A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Taillon, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille.

To vote a credit of \$12,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Taillon Street, from Sherbrooke Street to Marseille Street.

— 28 —
A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Péloquin, entre la rue Sauvé et la voie des chemins de fer nationaux.

To vote a credit of \$6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Péloquin Street, between Sauvé Street and the Canadian National Railways tracks.

— 29 —
A l'effet de voter un crédit de \$8,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, de l'avenue Haig en gagnant l'est.

To vote a credit of \$8,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, from Haig Avenue eastward.

— 30 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, entre les rues Merritt et Parthenais.

To vote a credit of \$3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol Street, between Merritt and Parthenais Streets.

— 31 —
A l'effet de voter un crédit de \$20,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hamelin, entre les rues Fleury et Sauvé.

To vote a credit of \$20,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hamelin Avenue, between Fleury and Sauvé Streets.

MARDI, 1^{er} MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

— 32 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, entre les rues Sauvé et Sauriol.

To vote a credit of \$5,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, between Sauvé and Sauriol Streets.

— 33 —
A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Saint-Firmin, entre les rues Sauriol et Fleury.

To vote a credit of \$10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Firmin Street, between Sauriol and Fleury Streets.

— 34 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dézéry, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga.

To vote a credit of \$7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dézéry Street, between Sherbrooke and Hochelaga Streets.

— 35 —
A l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Dupuis, entre les avenues Coolbrook et Clanranald.

To vote a credit of \$4,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Dupuis Avenue, between Coolbrook and Clanranald Avenues.

— 36 —
A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bouchette, entre l'avenue Victoria et la rue Lavoie.

To vote a credit of \$10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bouchette Street, between Victoria Avenue and Lavoie Street.

— 37 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Ville-Marie, entre les rues Lafontaine et Ontario.

To vote a credit of \$3,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Ville-Marie Street, between Lafontaine and Ontario Streets.

— 38 —
A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Leclair, de la rue Boyce en gagnant le sud.

To vote a credit of \$2,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Leclair Street, from Boyce Street southward.

— 39 —
A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Zotique, entre la 35^e Avenue et la 38^e Avenue.

To vote a credit of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Zotique Street, between 35th and 38th Avenues.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

-- 40 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 28e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To vote a credit of \$11,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 28th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

-- 41 --

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To vote a credit of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 27th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

-- 42 --

A l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boyce, de la rue Dickson en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$5,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Boyce Street, from Dickson Street westward.

-- 43 --

A l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 26e Avenue, de la rue Bélanger jusqu'aux limites nord de la Cité.

To vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 26th Avenue, from Bélanger Street to the north limits of the City.

-- 44 --

A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 26e Avenue, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger.

To vote a credit of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 26th Avenue between Saint-Zotique and Bélanger Streets.

-- 45 --

A l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, entre les avenues Borden et Bessborough.

To vote a credit of \$2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the projected street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, between Borden and Bessborough Avenues.

Construction de pavages

Laying of pavings

-- 46 --

A l'effet de voter un crédit de \$37,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Zotique, entre la 35e Avenue et la 38e Avenue.

To vote a credit of \$37,600.00 to lay a permanent paving on Saint-Zotique Street, between 35th Avenue and 38th Avenue.

-- 47 --

A l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 28e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on 28th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

-- 48 --

A l'effet de voter un crédit de \$32,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To vote a credit of \$32,500.00 to lay a permanent paving on 27th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

-- 49 --

A l'effet de voter un crédit de \$14,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Dickson en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$14,800.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, from Dickson Street westward.

-- 50 --

A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, entre les avenues Borden et Bessborough.

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, between Borden and Bessborough Avenues.

-- 51 --

A l'effet de voter un crédit de \$54,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Lorimier, entre les rues Tillemont et Jarry.

To vote a credit of \$54,800.00 to lay a permanent paving on de Lorimier Avenue, between Tillemont and Jarry Streets.

-- 52 --

A l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 38e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

To vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on 38th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.

-- 53 --

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Taillon, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille.

To vote a credit of \$30,000.00 to lay a permanent paving on Taillon Street, from Sherbrooke Street to Marseille Street.

-- 54 --

A l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Pélouin, entre la rue Sauvé et la voie des chemins de fer nationaux.

To vote a credit of \$19,000.00 to lay a permanent paving on Pélouin Street, between Sauvé Street and the Canadian National Railways tracks.

-- 55 --

A l'effet de voter un crédit de \$22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de l'avenue Haig en gagnant l'est.

To vote a credit of \$22,100.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Haig Avenue eastward.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, entre les rues Merritt et Parthenais.

To vote a credit of \$9,100.00 to lay a permanent paving on Sauriol Street, between Merritt and Parthenais Streets.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hamelin, entre les rues Fleury et Sauvé.

To vote a credit of \$63,600.00 to lay a permanent paving on Hamelin Street, between Fleury and Sauvé Streets.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, entre les rues Sauvé et Sauriol.

To vote a credit of \$17,700.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, between Sauvé and Sauriol Streets.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Saint-Firmin, entre les rues Sauriol et Fleury.

To vote a credit of \$33,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Firmin Street, between Sauriol and Fleury Streets.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hamel, de la rue Sauvé en gagnant le sud.

To vote a credit of \$17,200.00 to lay a permanent paving on Hamel Street, from Sauvé Street southward.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Arcy McGee, entre les rues Laurendeau et Hadley.

To vote a credit of \$19,300.00 to lay a permanent paving on d'Arcy McGee Street, between Laurendeau and Hadley Streets.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bouchette, entre l'avenue Victoria et la rue Lavoie.

To vote a credit of \$25,900.00 to lay a permanent paving on Bouchette Street, between Victoria Avenue and Lavoie Street.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 26e Avenue, de la rue Bélanger jusqu'aux limites nord de la Cité.

To vote a credit of \$6,200.00 to lay a permanent paving on 26th Avenue, from Bélanger Street to the north limits of the City.

Modifications de résolutions

— 64 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 votant un crédit de \$194,900.00 pour la construction d'égouts dans le boulevard Henri-Bourassa (côté sud), de l'avenue Millen jusqu'aux limites est de la cité, et des raccordements.

Amendments to resolutions

To amend the resolution of Council dated 1st September 1953 voting a credit of \$194,900.00 to lay sewers in Henri-Bourassa Boulevard (south side), from Millen Avenue to the east limits of the City, and connections.

— 65 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 6 mai 1954 votant un crédit de \$26,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers, et dans l'avenue d'Anvers, de l'avenue McEachran en gagnant l'est jusqu'à l'égout existant.

To amend the resolution of Council of May 6th, 1954 voting a credit of \$26,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue, and in Anvers Avenue, from McEachran Avenue eastward to the existing sewer.

— 66 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 6 mai 1954 votant un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Prairies.

To amend the resolution of Council dated 6th May 1954 voting a credit of \$32,200.00 to lay a sewer in des Prairies Street.

— 67 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 21 avril 1953 votant un crédit de \$1,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Claude en gagnant le sud.

To amend the resolution of Council dated 21st April 1953 voting a credit of \$1,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Côte-des-Neiges Road, from Claude Street southward.

— 68 —

A l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour des expropriations et la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages.

To amend various resolutions of Council voting credits for expropriations and the laying of sewers, sidewalks and pavings.

Fourniture d'énergie électrique

— 69 —

A l'effet d'approuver un projet de convention pour la fourniture, pour une période de cinq ans, d'énergie électrique dans le parc Maisonneuve et le centre sportif.

Electric power supply

To approve a draft deed of agreement for the supply over a period of five years for the electric power in Maisonneuve Park and the Sports Center.

— 70 —

A l'effet d'approuver un projet de convention pour la fourniture, pour une période de cinq ans, d'énergie électrique à la bibliothèque municipale.

To approve a draft deed of agreement for the supply over a period of five years for the electric power at the Municipal Library.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

Conduites d'eau

-- 71 --

A l'effet d'autoriser une dépense de \$5,926.00 pour l'achat et la pose d'un tuyau à l'eau dans la rue Tanguay, de la conduite existante au nord du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

-- 72 --

A l'effet de modifier les résolutions du Conseil en date des 2 mars et 1er décembre 1954 autorisant des dépenses respectives de \$50,162.00 et \$69,701.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits, et imposant une taxe spéciale à ce sujet.

-- 73 --

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Spino Construction Limited, le contrat pour l'installation d'une conduite principale de 36" dans le boulevard Métropolitain, au prix de \$210,950.00, et de voter un crédit de \$250,000.00 à cette fin.

Expropriations

-- 74 --

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$7.53 pour l'expropriation et la possession préalable d'un immeuble requis pour l'ouverture de la rue Roy, entre les rues Clark et Saint-Urbain.

-- 75 --

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$44.49 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville.

-- 76 --

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,739.79 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Sainte-Claire, depuis la rue sud-ouest du lot no 390-459 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe jusqu'à la rue Curatteau.

Water mains

-- 71 --

To authorize an expenditure of \$5,926.00 to purchase and lay a water main in Tanguay Street, from the existing main north of Henri-Bourassa Boulevard northward and to levy a special tax in this connection.

-- 72 --

To amend resolutions of Council dated 2nd March and 1st December 1954 voting credits of \$50,162.00 and \$69,701.00 respectively, for the purchase and the laying of water mains in certain streets and levying a special tax in this connection.

-- 73 --

To award to the lowest tenderer, Spino Construction Limited, the contract to lay a 36" water main in the Metropolitan Boulevard, at the price of \$210,950.00 and to vote a credit of \$250,000.00 for such purpose.

Expropriations

-- 74 --

To vote an additional credit of \$7.53 for the expropriation and prior possession of an immovable required to open Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets.

-- 75 --

To vote an additional credit of \$44.49 for the expropriation of the immovables required to open part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Streets.

-- 76 --

To vote an additional credit of \$1,739.79 to expropriate the immovables required to extend Sainte-Claire Street, from the street southwest of lot No. 390-459 of the cadastre of Longue-Pointe to Curatteau Street.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

-- 77 --

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$961.61 pour l'expropriation d'un immeuble requis en vue de l'établissement d'un pan coupé à l'angle sud-ouest des rues Rachel et Frontenac.

To vote an additional credit of \$961.61 to expropriate an immovable required to establish a cut corner at the southwest intersection of Rachel and Frontenac Streets.

-- 78 --

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour le redressement de la rue Albert, à l'ouest de la rue Canning, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to straighten Albert Street, west of Canning Street, and to vote a credit for such purpose.

-- 79 --

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des terrains requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Amesbury, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the expropriation and the prior possession of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Amesbury Streets, and to vote the credit required for such purpose.

-- 80 --

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges (côté est), entre le chemin Queen Mary et la rue Swail, et du chemin Queen Mary (côté nord), entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Gatineau, ainsi que des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de l'angle nord-est des chemins Queen Mary et de la Côte-des-Neiges, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the expropriation and the prior possession of the immovables required to widen Côte-des-Neiges Road (east side), between Queen Mary Road and Swail Street, and from Queen Mary Road (north side), between Côte-des-Neiges Road and Gatineau Avenue, as well as the immovables required to improve the approaches of the northeast intersection of Queen Mary and Côte-des-Neiges Roads, and to vote the credit required for such purpose.

-- 81 --

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 96 située en bordure de la rivière des Prairies et requise pour la construction de l'émissaire 0-8 du Collecteur du Nord.

To ordain the acquisition and the prior possession of part of lot No. 96 located along des Prairies River required to lay Emissary 0-8 of the North Collector.

-- 82 --

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis a) pour le prolongement de la rue de Drucourt, entre les rues de Lanaudière et Garnier, et b) pour la construction d'édifices municipaux entre les rues de Bellechasse et de Drucourt, à l'est de la rue de Lanaudière.

To amend the resolution of Council dated 15th July 1954 ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required a) to extend Drucourt Street, between de Lanaudière and Garnier Streets, and b) to erect municipal buildings between Bellechasse and Drucourt Streets, east of de Lanaudière Street.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

Lignes homologuées

— 83 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées sur l'avenue St-Anthony, à l'ouest de l'avenue Irwin.

Homologated lines

To give to the City Attorneys instruction to make the necessary procedure to erase the homologated lines on Saint Anthony Avenue, west of Irwin Avenue.

— 84 —

A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées de la 15e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

To give to the City Attorneys instructions to make the procedure necessary to erase the homologated lines on 15th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

Pension

— 85 —

A l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Joseph-Pierre Ouimet, ex-employé de la Cité.

Pension

To grant a supplement of pension to Mr. Joseph-Pierre Ouimet, former employee of the City.

— 86 —

A l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.

To grant various subsidies to certain institutions.

Virement de crédits

— 87 —

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Transfer of Credits

To transfer certain credits.

Acquisition d'immeuble

— 88 —

A l'effet d'autoriser l'acquisition, du Gouvernement fédéral, du lot P327 du cadastre du quartier Sainte-Anne, situé sur la rue Mill.

Acquisition of Immovable

To authorize the acquisition from the Federal Government of lot No. P327 of the cadastre of St. Ann Ward, located on Mill Street.

Vente d'immeubles

— 89 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 approuvant un projet d'acte de vente au Trust général du Canada et al des lots P.328 et P.330 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Sale of immovables

To amend the resolution of Council dated 15th July 1954 approving a draft deed of sale to General Trust of Canada et al of lots Nos. P.328 and P.330 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

Émissaire d'égout

— 90 —

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Atlas Construction Co. Ltd., le contrat pour la construction de l'émissaire d'égout 0-8 (Collecteur du Nord), entre la rue Lille à Montréal-Nord et un point dans la rivière des Prairies, vis-à-vis la rue Lauzanne, au prix de \$497,906.00, et de voter un crédit de \$600,000.00 à cette fin.

Collector Sewer

To award to the lowest tenderer, The Atlas Construction Co. Ltd., at a price of \$497,906.00, the contract for the construction of the Collector sewer 0-8 (North Collector), between Lille Street, in Montréal-North, and a point located in Des-Prairies River, opposite Lauzanne Street, and to vote a credit of \$600,000.00 in this connection.

Echange de terrains

— 91 —

A l'effet

a) d'ABROGER la résolution du Conseil du 17 juin 1947 approuvant deux projets d'actes d'échange de divers terrains entre le Gouvernement de la Province de Québec et la Cité; et

b) d'approuver deux nouveaux projets d'actes d'échange de divers terrains entre ledit Gouvernement et la Cité.

Exchange of Lots

a) To REPEAL the resolution of Council dated 17th June 1947 approving two draft deeds of exchange of various lots between the Provincial Government and the City, and

b) To approve two new draft deeds of exchange of various lots between the said Government and the City.

Commission de Transport

— 92 —

Transmettant au Conseil

a) le rapport de la Commission de Transport pour l'exercice terminé le 30 novembre 1954; et

b) le rapport des vérificateurs sur les affaires de ladite Commission pour le même exercice.

*Transportation Commission**Transmitting to Council*

a) the report of the Transportation Commission for the fiscal year ended on 30th November 1954; and

b) the report of the auditors on the affairs of the said Commission for this same year.

Approbation de règlements

— 93 —

A l'effet d'approuver les nouveaux règlements de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal.

Approval of By-laws

To approve the new By-laws of the Montréal Police Benevolent and Pension Society.

Avance de l'heure

— 94 —

A l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la cité de Montréal entre le 24 avril et le 25 septembre 1955.

Daylight Saving Time

That standard time be advanced one hour in the City of Montréal between April 24th and September 25th, 1955.

Commission Athlétique

— 95 —

Transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 1954.

Athletic Commission

Transmitting the report of the City Auditor on the verification of the books of the Montréal Athletic Commission for the fiscal year ended 30th April 1954.

MARDI, 1^{er} MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

Nomination du maire suppléant.

— 96 —

Appointment of the Acting Mayor.

Avis de motions.

— 97 —

Notices of motions.

MOTIONS

— 98 —

Conseiller Brisebois. — Relativement à l'énergie électrique fournie à la Cité par Hydro-Québec.

Councillor Brisebois. — Concerning the electric power supplied to the City by Hydro-Québec.

— 99 —

Conseiller English. — Relativement à la définition du terme "bruit intense".

Councillor English. — Concerning the definition of the term "intense noise".

— 100 —

Conseiller English. — Relativement à l'apposage de cartes ou étiquettes sur les automobiles.

Councillor English. — Concerning the affixing of cards or stickers on automobiles.

— 101 —

Conseiller Angers. — Relativement au prolongement du circuit d'autobus de la rue Sherbrooke.

Councillor Angers. — Concerning the extension of the Sherbrooke Street bus route.

— 102 —

Conseiller Angers. — Relativement à l'octroi d'un permis à Super Steel & Metal Co.

Councillor Angers. — Concerning the granting of a permit to Super Steel & Metal Co.

— 103 —

Conseiller Angers. — Relativement à la commutation de taxes pour les maisons à logement unique.

Councillor Angers. — Concerning the commutation of taxes on single dwelling houses.

— 104 —

Conseiller Archambault. — Relativement à la formation de la Commission d'hygiène.

Councillor Archambault. — Concerning the formation of the Board of Health.

— 105 —

Conseiller Aronoff. — Relativement à l'embellissement du parc Mont-Royal.

Councillor Aronoff. — Concerning the embellishment of Mount-Royal Park.

MARDI, 1^{er} MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

— 106 —

Conseiller Crompt. — Relativement à l'enlèvement du service de tramways sur le pont Victoria.

Councillor Crompt. — Concerning the removal of the tramway line on Victoria Bridge.

— 107 —

Conseiller Clouette. — Relativement aux allocations familiales.

Councillor Clouette. — Concerning the family allowances.

— 108 —

Conseiller A. Desmarais. — Relativement à l'adaptation de la Charte et des règlements municipaux.

Councillor A. Desmarais. — Concerning the adaptation of the Charter and the municipal by-laws.

— 109 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à un octroi de pension à la veuve du sergent de police Oscar Regimbald.

Councillor Gagliardi. — Concerning the granting of a pension to the widow of Police Sergeant Oscar Regimbald.

— 110 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à une augmentation des allocations familiales.

Councillor Gagliardi. — Concerning an increase of family allowances.

— 111 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la nomination d'une Commission d'étude du Code Civil et du Code du bâtiment.

Councillor Gagliardi. — Concerning the appointment of a Commission to study the Civil Code and the Building Code.

— 112 —

Conseiller Hudon. — Relativement à la nomination d'un Comité pour étudier le règlement 1341, tel que modifié.

Councillor Hudon. — Concerning the appointment of a Committee to study By-law 1341, as amended.

— 113 —

Conseiller Labelle. — Relativement à l'aménagement de terrains de stationnement.

Councillor Labelle. — Concerning the establishment of parking grounds.

— 114 —

Conseiller Laberge. — Relativement à l'amélioration du service de la Commission de Transport.

Councillor Laberge. — Concerning the improvement of the Transportation Commission service.

— 115 —

Conseiller Mayer. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque dans le Centre civique projeté dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Mayer. — Concerning the establishment of a library in the projected civic center, in Mount-Royal Ward.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

— 116 —

Conseiller Meunier. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'angle des rues Beau-grand et Souigny.

Councillor Meunier. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Beau-grand and Souigny Streets.

— 117 —

Conseiller Meunier. — Relativement à l'installation d'un système de protection à la traverse à niveau de chemin de fer à la rue Beau-grand.

Councillor Meunier. — Concerning the installation of a protection system at the railway crossing level at Beau-grand Street.

— 118 —

Conseiller Moore. — Relativement à l'enlèvement de la neige devant les entrées de portes ou charretières.

Councillor Moore. — Concerning snow removal in front of doors and driveways.

— 119 —

Conseiller Moore. — Relativement à l'application de l'article 15 du règlement no 1728.

Councillor Moore. — Concerning the application of Article 15 of By-law No. 1728.

— 120 —

Conseiller O'Flaherty. — Relativement aux renseignements à fournir aux conseillers en ce qui a trait aux travaux, etc. à être exécutés dans leur district.

Councillor O'Flaherty. — Concerning the information to be given to Councillors relating to works, etc. to be carried out in their district.

— 121 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement au remplacement d'un conseiller.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the replacement of a Councillor.

— 122 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et Bordeaux.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Ontario and Bordeaux Streets.

— 123 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à la solution dont se sert le service de la voirie pour faire fondre la neige.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the solution presently used by the Roads Department to melt the snow.

— 124 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain, pour fins de stationnement.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

MARDI, 1er MARS 1955
TUESDAY, MARCH 1st 1955

— 125 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à une modification du règlement no 1900.

Councillor Sullivan. — Concerning an amendment to By-law No. 1900.

— 126 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain pour fins de stationnement.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of strip of land for traffic purposes.

— 127 —

Conseiller Sullivan. — Relativement aux virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre la rue Bleury et l'avenue Atwater.

Councillor Sullivan. — Concerning left turns on Sherbrooke Street, between Bleury Street and Atwater Avenue.

— 128 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque publique municipale dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Sullivan. — Concerning the establishment of a municipal public library in Mount-Royal Ward.

— 129 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à la formation d'une Commission d'urbanisme métropolitaine.

Councillor Sullivan. — Concerning the formation of a Metropolitan Town Planning Commission.

— 130 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'érection des panneaux-réclames, enseignes, etc.

Councillor Sullivan. — Concerning the erection of billboards, posters, etc.

— 131 —

Conseiller Vézeau. — Relativement à la protection des bords du canal Lachine.

Councillor Vézeau. — Concerning the protection of the edges of Lachine Canal.

— 132 —

Conseiller Vachon. — Relativement à l'indemnité des conseillers municipaux.

Councillor Vachon. — Concerning the indemnity of the City Councillors.

MARDI, 1er MARS 1955

SEANCE REGULIERE DU CONSEILà 10:30 heures
du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil:

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Clouette, O'Hearn, Ouimet, André Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Hanley se lève sur une question de privilège et déclare que le journal "The Gazette" du 1er mars 1955 rapporte la suspension de deux capitaines et de six constables pour manquements graves à leur devoir. Il suggère au Conseil de se former en Comité plénier pour décider de la possibilité de faire une enquête sur les accusations portées contre ces officiers, et ce, en vertu de l'article 532 de la charte de la Cité.

Il propose alors, appuyé par le conseiller Bass,

Que ce Conseil siège en Comité plénier pour décider de la possibilité de faire enquête sur les accusations portées contre deux capitaines de police et six constables suspendus pour protection, tolérance et acceptation de pots de vin, et ce, selon les dispositions de l'article 532 de la charte de la Cité.

Le conseiller Bass déclare qu'il n'a pas d'objection à appuyer cette motion, mais avant de ce faire, il aimerait prendre connaissance de l'article dudit journal. Le conseiller R. Savignac se lève alors et déclare qu'il appuie la motion du conseiller Hanley.

Le président du Comité exécutif soulève un point d'ordre et prétend que l'article 532 de la charte de la Cité stipule bien que le Conseil peut instituer une commission pour faire enquête sur des questions soumises au Conseil, mais que l'ordre du jour de la présente séance ne comporte aucun article sur cette question.

Son Honneur le Maire déclare le point d'ordre bien fondé parce que le conseiller Hanley n'a pas prouvé à sa satisfaction que l'honneur du Conseil ou d'un de ses membres, a été attaqué et qu'il n'a pas non plus cité l'article du journal dont il a parlé et, qu'en outre, cette question n'est pas inscrite sur l'ordre du jour. Il déclare, en conséquence, ladite motion hors d'ordre.

Le conseiller Hanley en appelle ici de la décision du Maire parce que, selon ses renseignements, un conseiller, membre de la Ligue d'Action Civique, est impliqué dans cette affaire et que Son Honneur le Maire le sait et semble vouloir le protéger.

Le président du Comité exécutif se lève sur un nouveau point d'ordre et déclare que la décision du Maire ayant été rendue, il ne peut en être appelé que si cinq membres le demandent.

Son Honneur le Maire demande alors au conseiller Hanley de nommer les cinq conseillers qui en appellent de sa décision. Le conseiller Hanley ne pouvant répondre à la demande de Son Honneur le Maire, il accepte sa décision avec regrets.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

TUESDAY, MARCH 1st 1955

REGULAR MEETING OF COUNCIL

at 10:30 o'clock a.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair:

Councillors:

(For names, see opposite page)

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Hanley rose to a question of privilege and declared that the newspaper "The Gazette" of March 1st 1955 reported the suspension of two captains and six policemen for serious misdemeanors. He suggested to Council to resolve itself into a Committee of the Whole to decide on the possibility of making an investigation into the accusations brought against these officers, in virtue of Article 532 of the City Charter.

He then moved, seconded by Councillor Bass,

That this Council sit into Committee of the Whole to decide on the possibility of making an investigation into the accusations brought against two captains of police and six policemen suspended for protection, tolerance and bribery in accordance with provisions of Article 532 of the City Charter.

Councillor Bass stated that he had no objection to second this motion, but before doing so, he would like to read the newspaper's Article.

Councillor R. Savignac then rose and declared that he would second Councillor Hanley's motion.

The Chairman of the Executive Committee rose to a point of order and claimed that Article 532 of the City Charter stipulates that the Council may create a Commission to enquire into questions submitted to Council, but that the order of the day of this meeting contained no item on this motion.

His Worship the Mayor declared the point of order well found because Councillor Hanley had not proven to his satisfaction that the honor of the Council, or one of its member, had been attacked and because also he had not quoted the newspaper Article he spoke of and, moreover this question was not entered in the order of the day. He accordingly declared the said motion out of order.

Councillor Hanley then appealed the decision of the Mayor, because, according to his information, a Councillor, member of the Civic Action League was implicated in this affair and His Worship the Mayor knew it and wanted to protect him.

The Chairman of the Executive Committee rose again to a new point of order and declared that the Mayor's decision having been rendered, it could be appealed only on a request of five members.

His Worship the Mayor then asked Councillor Hanley to name the five Councillors who will appeal his decision. Councillor Hanley not being able to answer the Mayor's request, he accepted the decision with regret.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 20 janvier 1955, ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer monsieur Charles Renaud directeur du service du bien-être social:

Pour rapport -- voir page -- volume -- des rapports

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer M. George Vernot, vice-président du Bureau de revision des estimations, en remplacement de M. W.C. Munn, démissionnaire:

Pour rapport -- voir page -- volume -- des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer monsieur Camille-R. Godin estimateur de la Cité:

Pour rapport -- voir page -- volume -- des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no1960 autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié;

Pour rapport 109758 voir page 178 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2208 voir page 393 volume 47 des règlements.

TUESDAY, MARCH 1st 1955.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that the minutes of the City Council meeting held on January 20th 1955, and those of the following adjourned meetings be considered as read and ratified.

Said minutes were accordingly ratified and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. Charles Renaud Director of the Social Welfare Department:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. George Vernot, Vice-Chairman of the Board of Revision of Valuations to replace Mr. W.-C. Munn, who has resigned:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Mr. Camille R. Godin City Assessor:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1960 authorizing a loan of \$ 5,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended:

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2014 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié:

Pour rapport	109761	voir page	178	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2209	voir page	393	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2056 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié:

Pour rapport	109763	voir page	178	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2210	voir page	393	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois et
Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said record be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2014 authorizing a loan of \$ 10,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2056 authorizing a loan of \$ 10,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Dozois and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Dozois and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

MARDI, 1er MARS 1955

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2091 autorisant un emprunt de \$7,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, tel que modifié:

Pour rapport 109762 voir page 178 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2211 voir page 393 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois et
Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois et
Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2156 autorisant un emprunt de \$6,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs:

Pour rapport 109760 voir page 179 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2212 voir page 392 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois et
Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Dozois et Ouimet,
il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2201 autorisant un emprunt de \$2,000,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs:

Pour rapport 109759 voir page 179 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2213 voir page 392 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2091 authorizing a loan of \$ 7,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Dozois and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Dozois and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2156 authorizing a loan of \$6,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois and
Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois,
and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2201 authorizing a loan of \$2,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois
and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois,
and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

MARDI, 1er MARS 1955

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement autorisant un emprunt de \$7,000,000. pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs:

Pour rapport 109765 voir page 179 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2214 voir page 392 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 14 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Dozois
et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare les 7 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais,

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire Jean Drapeau ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, G. Odin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Vautlet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge. étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Crompt, Loïselle, O'Flaherty, Burrows et Hanley, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret le décès de l'ex-conseiller Antoine Guyot, qui a, durant quelques années, été représentant de la classe "A" du district no 2;

qu'ils désirent offrir à madame Guyot ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs plus sincères condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour dépenses d'expropriations, tel que modifié:

Pour rapport 109777 voir page 179 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2215 voir page 392 volume 47 des règlements.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law authorizing a loan of \$7,000,000.00 to lay sewers, pavings and sidewalks:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois,
and Ouimet, it was

RESOLVED: That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 14 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Dozois
and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the 7 above by-laws adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 3:30 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor Jean Drapeau having taken the chair and Councillors

(for names, see opposite page)

By unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Hanley, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of former Councillor Antoine Guyot, who has been representative of Class "A", District No. 2 for few years;

that they wish to offer to Mrs. Guyot as well as to the other members of the family of the deceased their heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law No. 1842, authorizing a loan of \$10,000,000.00 for expropriation expenses as amended.

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte de la Cité étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié:

Pour rapport	106739-9voir page 180	volume 47	des rapports.
Pour règlement	2216 voir page 391	volume 47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller L. Campeau,
Appuyé par les conseillers L. Pigeon et Hudon,

Que l'article 1 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par les suivants:

"ARTICLE 1.- L'article 4 du règlement no 695, tel que modifié par les règlements nos 2158, 2185, 2190 et 2200, est de nouveau modifié en y remplaçant le paragraphe c) par le suivant:

"e) Aux garages publics, tels que définis par le règlement no 1900, en ce qui concerne la vente des lubrifiants, des pièces et des accessoires pour véhicules automobiles.

"ARTICLE 1a.- L'article 9 du règlement no 695 est modifié en y ajoutant les mots suivants:

"ou de panne de moteur à cause d'un réservoir vide d'essence."

Le conseiller Campeau informe le Conseil qu'il a soumis cet amendement à l'avocat en chef de la Cité qui l'a approuvé.

Son Honneur le Maire demande au greffier de la Cité de prier l'avocat en chef de se présenter devant le Conseil.

Monsieur Claude Choquette entre alors dans la salle des délibérations et informe le Conseil qu'il a approuvé ledit amendement des conseillers Campeau, L. Pigeon et Hudon.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

TUESDAY, MARCH 1st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and articles land 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No:695 concerning the early closing of stores, as amended.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law annexed thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Campeau,
Seconded by Councillors L. Pigeon and Hudon,

That article 1 of the draft by-law now before Council be replaced by the followings:

"ARTICLE 1.- Article 4 of By-law No. 695, as amended by By-laws Nos. 2158, 2185, 2190 and 2200, is further amended by replacing paragraph c) by the following:

"c) To public garages, as defined by By-law No. 1900, as regards the sale of lubricants, parts and accessories for motor vehicles.

"ARTICLE 1a.- Article 9 of By-law N o. 695 is amended by adding thereto the following words:

"or of stalled motor due to an empty gasoline tank."

Councillor Campeau informed Council that he had submitted this amendment to the Chief City Attorney who approved it.

His Worship the Mayor asked the City Clerk to request the Chief City Attorney to appear before Council.

Mr Claude Choquette then entered into the Council room and informed Council that he had approved said amendment by Councillors Campeau, L. Pigeon and Hudon.

And, a debate arising and said amendment being put, Council divided as follows:

MARDI, 1er MARS 1955

POUR : Les conseillers Sauvé, O'Flaherty, Delisle, Vanier, Leblanc, Lafaille, Moore, Hudon, Brisebois, Loïselle, E.-T. Asselin, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Grégoire, Mack, Brown, Mayer, Poitras, Guilbeault, Montpetit, Campeau, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Lanciault, Letellier de Saint-Jus et Outerbridge. (30)

CONTRE: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Burrows, Hanley, Bass, J.-H. Dupuis, Kolber, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, English, Sarrazin, Goulet, Hamilton, Gauthier, Hanson, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Bonnier, Hayes, Meunier, Moisan, Angers et Sigouin. (55)

Ainsi, ledit amendement est rejeté.

L'article 1 étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Burrows, Hanley, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, English, Sarrazin, Goulet, Hamilton, E.T. Asselin, Gauthier, Hanson, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Clouette, O'Hearn, Quimet, A. Desmarais, Niding, Bonnier, Hayes, Meunier, Moisan, Angers, Sigouin, et Outerbridge. (59)

CONTRE: Les conseillers Sauvé, O'Flaherty, Bass, Delisle, Leblanc, Lafaille, Moore, Hudon, Brisebois, Loïselle, L. Pigeon, E. Pigeon, Bertrand, Grégoire, Mack, Poitras, Guilbeault, Montpetit, Campeau, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Lanciault et Letellier de Saint-Just et Provost. (26)

Ainsi, ledit article est adopté.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la Charte étant la majorité des membres présents.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'octroi de certains permis et abrogeant les règlements nos 630, 1113, 1296 et 1595:

Pour rapport	109795	voir page	180	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2217	voir page	391	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Quimet, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

TUESDAY, MARCH 1st 1955

YEAS : (30)

(for names, see opposite page)

NAYS : (55)

So, said amendment was rejected.

Article 1 then being put, Council divided as follows:

YEAS : (59)

(for names, see opposite page)

NAYS: (26)

So, said article was adopted.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet,
it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above By-law adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the granting of certain permits and to repeal By-laws Nos. 630, 1113, 1296 and 1595:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft By-law attached thereto.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Quimet, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

MARDI, 1er MARS 1955

SONT PRESENTS: Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, P. DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Clouette, O'Hearn, Ouimet, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de St-Just et Outerbridge.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller J.-N. Drapeau, occupe le fauteuil.

Messieurs Claude Choquette et Albert Berthiaume, respectivement avocat en chef et avocat de la Cité, assistent également à cette séance.

Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement concernant l'octroi de certains permis et abrogeant les règlements nos 630, 1113, 1296 et 1595.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2, 3, 4, 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Sigouin,
Appuyé par les conseillers Outerbridge, Vanier
et Laberge

Que les mots "deux tiers" soient rayés dans l'article 7 et remplacés par les mots "par la majorité".

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Sigouin, Outerbridge, Vanier et Laberge retirent leur motion.

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers Hamelin et Sigouin,

Que l'article 7 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 7.- Nonobstant toute disposition contenue dans les règlements énumérés à l'article 2 de ce règlement, s'il y a opposition régulièrement formulée par la majorité des personnes dont les noms apparaissent sur la liste fournie par l'estimateur de la Cité ou par les propriétaires d'au moins les deux tiers en valeur au rôle d'évaluation des immeubles situés dans le rayon déterminé par le directeur des travaux publics comme susdit, le permis demandé ne peut être accordé."

Ladite motion étant alors mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 7, tel que remplacé, est alors agréé. (Les conseillers Mayer et Bass dissidents).

L'article 8 étant lu, il est agréé.

L'article 9 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que l'article 9 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 9.- Nonobstant toute disposition contenue dans l'un ou l'autre des règlements énumérés à l'article 2 du présent règlement, toute personne demandant un permis devra verser à la Cité une somme de CINQUANTE DOLLARS (50.00) pour couvrir les frais d'annonce et autres dépenses en rapport avec cette demande."

Ladite motion étant alors mise aux voix, elle est adoptée.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

WERE PRESENT: Councillors

(for names, see opposite page)

In the absence of this Worship the Mayor, Councillor J.N. Drapeau took the chair.

Messrs. Claude Choquette and Albert Berthiaume, respectively Chief City Attorney and City Attorney were also present at this meeting.

Council resumed the study of the draft by-law concerning the granting of certain permits and repealing By-laws Nos. 630, 1113, 1296 and 1595.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2, 3, 4, 5 and 6 being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Sigouin,
Seconded by Councillors Outerbridge, Vanier
and Laberge

That the words "two thirds" be stricken in article 7 and replaced by the words "by the majority".

And a debate arising during which, by unanimous consent of Council, Councillors Sigouin, Outerbridge, Vanier and Laberge withdrew their motion.

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillors Hamelin and Sigouin,

That article 7 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 7.- Notwithstanding any provision of the by-laws mentioned in Article 2 of this by-law, if there is opposition regularly made by the majority of the persons whose names appear on the list supplied by the City Assessor, or by the proprietors of at least two-thirds in value of the valuation roll of the immovables located within the radius determined by the Director of Public Works, as above mentioned, the permit asked for cannot be granted."

Said motion then being put, it was adopted.

Article 7, as replaced, was then agreed to. (Councillors Mayer and Bass dissenting).

Article 8 being read, it was agreed to.

Article 9 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Hamelin,

That article 9 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 9.- Notwithstanding any provision of one or the other of the by-laws listed in Article 2 of this by-law, any person applying for a permit shall pay to the City a sum of fifty dollars (\$50.00) to cover the costs of advertising and other expenses in connection with such application."

Said motion then being put, it was adopted.

MARDI, 1er MARS 1955

L'article 9, tel que remplacé, est alors agréé.

Les articles 10 et 11 étant lus, ils sont agréés.

L'article 12 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par le conseiller Hamilton,

Que l'article 12 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 12.- Toute personne qui signe ou atteste au nom d'une autre personne dont le nom apparaît sur la liste fournie au greffier, une formule d'opposition reproduite à l'annexe "A", qui est par la suite adressée au greffier de la Cité, est passible d'une amende, avec ou sans frais, et, à défaut du paiement immédiat de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas, d'un emprisonnement, le montant de ladite amende et le terme dudit emprisonnement devant être fixés par la Cour municipale de la Cité de Montréal, à sa discrétion; mais ladite amende ne doit pas excéder cent dollars (\$100.00) et le terme d'emprisonnement ne doit pas être de plus de soixante jours, ledit emprisonnement cependant, devant cesser en tout temps avec l'expiration du terme fixé par ladite Cour municipale, sur paiement de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'article 12, tel que remplacé, est alors agréé.

Proposé par le conseiller Mayer,
Appuyé par le conseiller P. DesMarais,

Que l'article suivant soit inséré après l'article 12 du projet de règlement présentement devant le Conseil:

"ARTICLE 13.- Les dispositions du présent règlement ne s'appliquent pas aux permis pour lesquels une demande a été faite et publiée avant le 2 mars 1955".

Et, et un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

L'annexe "A" étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lortie,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que l'annexe "A" du projet de règlement présentement devant le Conseil soit amendée en en retranchant les mots "sur la rue" dans la 4e ligne du 1er paragraphe et les mots "les rues" dans la 5e ligne du même paragraphe.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

L'annexe "A", telle que modifiée, est alors agréée.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le membre président déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 21 MAR 1955

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, de l'avenue Bessborough à l'avenue Borden:

Pour rapport E-249 voir page 180 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

Article 9, as replaced, was then agreed to.

Articles 10 and 11 being read, they were agreed to.

Article 12 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Hamilton,

That article 12 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 12.- Any person who shall sign or attest, in the name of another person whose name appears on the list supplied to the City Clerk, a form of opposition as appears in Annex "A" which is afterwards sent to the City Clerk, shall be liable to a fine, with or without costs, and in default of immediate payment of the fine or fine and costs, as the case may be, to an imprisonment, the amount of said fine and the term of said imprisonment to be fixed by the Municipal Court of the City of Montréal, at its discretion; but said fine shall not exceed one hundred dollars (\$100.00) and the term of imprisonment shall not be for more than sixty days, said imprisonment however to cease at any time before the expiration of the term fixed by the Municipal Court, on payment of the said fine or fine and costs, as the case may be."

Said motion being put, it was adopted.

Article 12, as replaced, was then agreed to.

Moved by Councillor Mayer,
Seconded by Councillor P. DesMarais,

That the following article be inserted after article 12 of the draft by-law now before Council:

"ARTICLE 13.- The provisions of this by-law shall not apply to permits for which an application was made and published before March 2nd, 1955."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Annex "A" being read and a debate arising,

Moved by Councillor Lortie,
Seconded by Councillor Dozois,

That annex "A" of the draft by-law now before Council be amended by striking the words "on the street" in the fourth line of the first paragraph and the words "the streets" in the 5th line of the same paragraph.

Said motion being put, it was adopted.

Annex "A", as amended, was then agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

The Presiding member declared the above by-law adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,200.00 to lay a sewer in the projected street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, from Bessborough Avenue to Borden Avenue:

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Flynn, E.-T. Asselin, Brown
et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 1720-191 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, de l'égout existant à l'est de l'avenue de Ramezay en gagnant l'est:

Pour rapport E-425 voir page 181 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Larivière, de la rue de Bordeaux à la rue Dorion:

Pour rapport E-426 voir page 181 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Pontbriand, de l'égout existant à l'est de la rue St-Gérard en gagnant l'est:

Pour rapport E-427 voir page 181 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Jacob, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin:

Pour rapport E-428 voir page 182 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,900.00 pour la construction d'un égout dans la Place Guillaume-Chambon, de la rue Garnier en gagnant l'ouest, et dans la rue Garnier, de la place Guillaume-Chambon à la rue Sauriol:

Pour rapport E-429 voir page 182 volume 57 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$50,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de la rue Dickson à la rue Duquesne:

Pour rapport E-430 voir page 183 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tanguay, de l'égout existant au sud de la rue McDuff à la rue Dazé:

Pour rapport E-431 voir page 183 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Saint-Charles, d'un point situé au sud du boulevard Henri-Bourassa à la rue Prieur:

Pour rapport E-432 voir page 184 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Flynn, E.T. Asselin,
Brown and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

16.- The order of the day being read to consider the following report of the Executive Committee to vote a credit of \$4,600.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 1720-191 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, from the existing sewer east of de Ramezay Avenue eastward:

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,200.00 to lay a sewer in Larivière Street, from Bordeaux Street to Dorion Street:

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,400.00 to lay a sewer in Pontbriand Street, from the existing sewer east of Saint-Gérard Street eastward:

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$27,700.00 to lay a sewer in Jacob Avenue, from Henri-Bourassa Avenue to Gouin Boulevard:

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$17,900.00 to lay a sewer in Guillaume-Chambon Place, from Garnier Street westward, and in Garnier Street, from Guillaume-Chambon Place to Sauriol Street:

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$50,500.00 to lay a sewer in Marseille Street, from Dickson Street to Duquesne Street:

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,500.00 to lay a sewer in Tanguay Street, from the existing sewer south of McDuff Street to Dazé Street:

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$26,300.00 to lay by day labor a sewer in Saint-Charles Street from a point south of Henri-Bourassa Boulevard to Prieur Street:

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Ouimet, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 de l'ordre du jour soient adoptés.

Le membre président déclare les 8 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hamel, de la rue Sauvé en gagnant le sud:

Pour rapport PS 532 voir page 184 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Lorimier, entre les rues Tillemont et Jarry:

Pour rapport PS 533 voir page 185 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 38e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

Pour rapport ES 534 voir page 185 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Taillon, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille:

Pour rapport PS 535 voir page 186 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Péloquin, entre la rue Sauvé et la voie des chemins de fer nationaux:

Pour rapport PS 536 voir page 185 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Marseille, de l'avenue Haig en gagnant l'est:

Pour rapport PS 537 voir page 187 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, entre les rues Merritt et Parthenais:

Pour rapport OS 538 voir page 187 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Hamelin entre les rues Fleury et Sauvé:

Pour rapport PS 539 voir page 188 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Ouimet, it was

RESOLVED: That the reports constituting articles 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 and 23 of the order of the day be adopted.

The Presiding member declared the 8 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hamel Street, from Sauvé Street southward:

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$9,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lorimier Avenue, between Tillemont and Jarry Streets:

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 38th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$12,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Taillon Street, from Sherbrooke to Marseille Streets:

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Péloquin Street, between Sauvé Street and the Canadian National Railways tracks:

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marseille Street, from Haig Avenue eastward:

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$3,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol Street, between Merritt and Parthenais Streets:

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$20,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hamelin Avenue, between Fleury and Sauvé Streets:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, entre les rues Sauvé et Sauriol:

Pour rapport PS 540 voir page 188 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Saint-Firmin, entre les rues Sauriol et Fleury:

Pour rapport PS 541 voir page 189 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dézéry, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga:

Pour rapport PS 542 voir page 189 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Dupuis, entre les avenues Coolbrook et Clanranald:

Pour rapport PS 543 voir page 190 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bouchette, entre l'avenue Victoria et la rue Lavoie:

Pour rapport PS 544 voir page 190 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Ville-Marie, entre les rues Lafontaine et Ontario:

Pour rapport PS 545 voir page 190 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Leclaire, de la rue Boyce en gagnant le sud:

Pour rapport PS 546 voir page 191 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Zotique, entre la 35e Avenue et la 38e Avenue:

Pour rapport PS 547 voir page 191 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 28e Avenue, entre les rues Beau-bien et de Bellechasse:

Pour rapport PS 548 voir page 191 volume 47 des rapports.

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, between Sauvé and Sauriol Streets:

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Firmin Street, between Sauriol and Fleury Streets:

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dézéry Street, between Sherbrooke and Hochelaga Streets.

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$4,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Dupuis Avenue, between Coolbrook and Clanranald Avenues:

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bouchette Street, between Victoria Avenue and Lavoie Street:

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$3,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Ville-Marie Street, between Lafontaine and Ontario Streets:

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Leclaire Street, from Boyce Street southward:

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$8,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Zotique Street, between 35th and 38th Avenues:

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 28th Avenue, between Beau-bien and Bellechasse Streets:

MARDI, 1er MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse:

Pour rapport PS 549 voir page 192 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Boyce, de la rue Dickson en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 550 voir page 192 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 26e Avenue, de la rue Bélanger jusqu'aux limites nord de la Cité:

Pour rapport PS 551 voir page 193 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 26e Avenue, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger:

Pour rapport PS 552 voir page 193 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, entre les avenues Borden et Bessborough:

Pour rapport PS 553 voir page 194 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Grégoire, Guilbeault, Bonnier, Godin et E. Pigeon, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 24 à 45 inclusivement de l'ordre du jour soient adoptés.

Le membre président déclare les 22 rapports ci-dessus adoptés, la majorité recueillie pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$37,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Zotique, entre la 35e Avenue et la 38e Avenue:

Pour rapport PS 554 voir page 194 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 28e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse:

Pour rapport PS 555 voir page 195 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse:

Pour rapport PS 556 voir page 195 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 27th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets:

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$5,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Boyce Street, from Dickson Street westward:

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 26th Avenue, from Bélanger Street to the north limits of the City:

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 26th Avenue, between Saint-Zotique and Bélanger Streets.:

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the projected Street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, between Borden and Bessborough Avenues:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors P. DesMarais, Grégoire, Guilbeault, Bonnier, Godin and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that the reports constituting articles 24 to 45 inclusively of the order of the day be adopted.

The Presiding member declared that the 22 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$37,600.00 to lay a permanent paving on Saint-Zotique Street, between 35th and 38th Avenues:

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on 28th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets:

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$32,500.00 to lay a permanent paving on 27th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Dickson en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 557 voir page 196 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 154-640 et 641 du cadastre de la paroisse de Montréal, entre les avenues Borden et Bessborough:

Pour rapport PS 559 voir page 196 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$54,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Lorimier, entre les rues Tillemont et Jarry:

Pour rapport PS 560 voir page 197 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 38e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique:

Pour rapport PS 561 voir page 197 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Taillon, de la rue Sherbrooke à la rue de Marseille:

Pour rapport PS 562 voir page 197 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Pélouquin, entre la rue Sauvé et la voie des chemins de fer nationaux:

Pour rapport PS 563 voir page 198 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de l'avenue Haig en gagnant l'est:

Pour rapport PS 564 voir page 198 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, entre les rues Merritt et Parthenais:

Pour rapport PS 565 voir page 199 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hamelin, entre les rues Fleury et Sauvé:

Pour rapport PS 566 voir page 199 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, entre les rues Sauvé et Sauriol:

Pour rapport PS 567 voir page 199 volume 47 des rapports.

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$14,800.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, between Dickson Street westward:

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$7,700.00 to lay a permanent paving on the projected Street bearing Nos. 154-640 and 641 of the cadastre of the Parish of Montréal, between Borden and Bessborough Avenues:

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$54,800.00 to lay a permanent paving on de Lorimier Avenue, between Tillemont and Jarry Streets:

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$32,200.00 to lay a permanent paving on 38th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets:

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$30,000.00 to lay a permanent paving on Taillon Street, from Sherbrooke to Marseille Streets:

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$19,000.00 to lay a permanent paving on Pélouquin Street, between Sauvé Street and the Canadian National Railways tracks:

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$22,100.00 to lay a permanent sidewalk on Marseille Street, from Haig eastward:

56.- The order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee to vote a credit of \$9,100.00 to lay a permanent paving on Sauriol Street, between Merritt and Parthenais Streets:

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$63,600.00 to lay a permanent paving on Hamelin Avenue, between Fleury and Sauvé Streets:

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$17,700.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, between Sauvé and Sauriol Streets:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Saint-Firmin, entre les rues Sauriol et Fleury: Pour rapport PS 568 voir page 200 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hamel, de la rue Sauvé en gagnant le sud: Pour rapport PS 569 voir page 200 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Arcy McGee, entre les rues Laurendeau et Hadley: Pour rapport PS 570 voir page 201 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bouchette, entre l'avenue Victoria et la rue Lavoie: Pour rapport PS 571 voir page 201 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 26e Avenue, de la rue Bélanger jusqu'aux limites nord de la Cité: Pour rapport PS 558 voir page 202 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 46 à 63 inclusivement de l'ordre du jour soient adoptés.

Le membre président déclare les 18 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

VP 22
Vol 290

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er décembre 1953 votant un crédit de \$194,900.00 pour la construction d'égouts dans le boulevard Henri-Bourassa (côté sud), de l'avenue Millen jusqu'aux limites est de la Cité; et des raccordements: Pour rapport 105257-3 voir page 202 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

VP 370
Vol 290

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 6 mai 1954 votant un crédit de \$26,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers, et dans l'avenue d'Anvers, de l'avenue McEachran en gagnant l'est jusqu'à l'égout existant: Pour rapport 107502-5 voir page 202 volume 47 des rapports.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil du 6 mai 1954 votant un crédit de \$32,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Prairies: Pour rapport 107476-3 voir page 203 volume 47 des rapports

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$33,400.00 to lay a permanent paving on Saint-Firmin Street, between Sauriol and Fleury Streets:

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$17,200.00 to lay a permanent paving on Hamel Street, from Sauvé Street southward:

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$19,300.00 to lay a permanent paving on d'Arcy McGee Street, between Laurendeau and Hadley Streets:

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$25,900.00 to lay a permanent paving on Bouchette Street, between Victoria Avenue and Lavoie Street:

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$6,200.00 to lay a permanent paving on 26th Avenue, from Bélanger Street to the north limits of the City:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that the reports constituting articles 46 to 63 inclusively of the order of the day be adopted.

The Presiding member declared the 18 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 1st September 1953 voting a credit of \$194,900.00 to lay sewers in Henri-Bourassa Boulevard (south side), from Millen Avenue to the east limits of the City, and connections:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of May 6th, 1954 voting a credit of \$26,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue, and in Anvers Avenue, from McEachran Avenue Eastward to the existing sewer:

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 6th May 1954 voting a credit of \$32,200.00 to lay a sewer in des Prairies Street:

MARDI, 1er MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 21 avril 1953 votant un crédit de \$1,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Claude en gagnant le sud:

Pour rapport PS529 voir page 203 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour des expropriations et la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages:

Pour rapport 109697 voir page 204 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 65 à 68 inclusivement de l'ordre du jour soient adoptés.

Le membre président déclare les 5 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 MAR 1955

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de convention pour la fourniture, pour une période de cinq ans, d'énergie électrique dans le parc Maisonneuve et le centre sportif:

Pour rapport 109752 voir page 228 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 MAR 1955

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de convention pour la fourniture, pour une période de cinq ans, d'énergie électrique, à la bibliothèque municipale:

Pour rapport 109753 voir page 229 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$5,926.00 pour l'achat et la pose d'un tuyau à l'eau dans la rue Tanguay, de la conduite existante au nord du boulevard Henri-Bourassa en gagnant le nord, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200-269 voir page 229 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 21st April 1953 voting a credit of \$1,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Côte-des-Neiges Road, from Claude Street southward:

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend various resolutions of Council voting credits for expropriations and the laying of sewers, sidewalks and pavings:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that reports constituting articles 65 to 68 inclusively of the order of the day be adopted.

The Presiding member declared the 5 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 51 affirmatives votes.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of agreement for the supply over a period of five years for the electric power in Maisonneuve Park and the Sports Center:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of agreement for the supply over a period of five years for the electric power at the Municipal Library:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding Member declared the two above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$5,926.00 to purchase and lay a water main in Tanguay Street, from the existing main north of Henri-Bourassa Boulevard northward and to levy a special tax in this connection:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VP 250
Vol 290
VP 151
Vol 291

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier les résolutions du Conseil en date des 2 mars et 1er décembre 1954 autorisant les dépenses respectives de \$50,162.00 et \$69,701.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits, et imposant une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200-^{258A} voir page 230 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Quimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les 2 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Spino Construction Limited, le contrat pour l'installation d'une conduite principale de 36" dans le boulevard Métropolitain, au prix de \$210,950.00, et de voter un crédit de \$250,000.00 à cette fin:

Pour rapport 109132-2 voir page 230 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Quimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$7.53 pour l'expropriation et la possession préalable d'un immeuble requis pour l'ouverture de la rue Roy, entre les rues Clark et Saint-Urbain:

Pour rapport 107781-1 voir page 231 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Kolber, Seigler,
Aronoff, Bass et R. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 MAR 1955

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$44.49 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville:

Pour rapport 109754 voir page 231 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lancault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend resolutions of Council dated 2nd March and 1st December 1954 voting credits of \$50,162.00 and \$69,701.00 respectively, for the purchase and the laying of water mains in certain Streets and levying a special tax in this connection:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the 2 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Spino Construction Limited, the contract to lay a 36" water main in the Metropolitan Boulevard, at the price of \$210,950.00 and to vote a credit of \$250,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Quimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$7.53 for the expropriation and prior possession of an immovable required to open Roy Street, between Clark and Saint-Urbain Streets:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kolber, Seigler,
Aronoff, Bass and R. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$44.49 for the expropriation of the immovables required to open part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Streets:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lancault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 1er MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 MAR 1955

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,739.79 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Sainte-Claire, depuis la rue sud-ouest du lot no 390-459 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe jusqu'à la rue Curatteau:

Pour rapport 107454 -1 voir page 231 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 MAR 1955

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$961.61 pour l'expropriation d'un immeuble requis en vue de l'établissement d'un pan coupé à l'angle sud-ouest des rues Rachel et Frontenac:

Pour rapport 107823-1 voir page 232 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Meunier et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour le redressement de la rue Albert, à l'ouest de la rue Canning, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109757 voir page 232 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loïselle, O'Flaherty,
Burrows, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare les 5 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Le conseiller J.-N. Drapeau quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des terrains requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Amesbury, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 100222-26 voir page 232 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis,
Mayer et Sullivan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$1,739.79 to expropriate the immovables required to extend Sainte-Claire Street, from the street southwest of lot No. 390-459 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe to Curatteau Street:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$961.61 to expropriate an immovable required to establish a cut corner at the southwest intersection of Rachel and Frontenac Streets:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau,
Gauthier, Montpetit, Meunier and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to straighten Albert Street, west of Canning Street, and to vote a credit for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Presiding member declared the 5 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

Councillor J.N. Drapeau left the chair and was replaced by Councillor Leblanc.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the expropriation and the prior possession of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Amesbury Streets, and to vote the credit required for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
A. Dupuis, Mayer and Sullivan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 1er MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 21 MAR 1955

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges (côté est), entre le chemin Queen Mary et la rue Swail, et du chemin Queen Mary (côté nord), entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Gatineau, ainsi que des immeubles requis pour un meilleur aménagement des abords de l'angle nord-est des chemins Queen Mary et de la Côte-des-Neiges, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109751 voir page 233 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, A. Dupuis,
Mayer et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une partie du lot no 96 située en bordure de la rivière des Prairies et recuise pour la construction de l'émissaire O-8 du Collecteur du Nord:

Pour rapport 107800-5 voir page 234 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 décrétant l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis a) pour le prolongement de la rue de Druocourt, entre les rues de Lanaudière et Garnier, et b) pour la construction d'édifices municipaux entre les rues de Bellechasse et de Druocourt, à l'est de la rue de Lanaudière:

Pour rapport 108195-1 voir page 234 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Filion, Labelle,
Clouette et O'Hearn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées sur l'avenue St-Anthony, à l'ouest de l'avenue Irwin:

Pour rapport 109764 voir page 235 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Lessard, Sauvé,
Lépine et Vezeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées de la 15e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse:

Pour rapport 109790 voir page 235 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 MAR 1955

v P 530
Vol 290

TUESDAY, MARCH 1st 1955

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the expropriation and the prior possession of the immovables required to widen Côte-des-Neiges Road (east side), between Queen Mary Road and Swail Street, and from Queen Mary Road (north side), between Côte-des-Neiges Road and Gatineau Avenue, as well as the immovables required to improve the approaches of the northeast intersection of Queen Mary and Côte-des-Neiges Roads, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
A. Dupuis, Mayer and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and the prior possession of part of lot No. 96 located along des Prairies River required to lay Emissary O-8 of the North Collector:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 15th July 1954 ordaining the acquisition and prior possession of the immovables required a) to extend Druocourt Street, between de Lanaudière and Garnier Streets, and b) to erect municipal buildings between Bellechasse and Druocourt Streets, east of de Lanaudière Street:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Labelle,
Clouette and O'Hearn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the 4 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to give to the City Attorneys instruction to make the necessary procedure to erase the homologated lines on Saint Anthony Avenue, west of Irwin Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lauriault, Lessard,
Sauvé, Lépine and Vezeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to give to the City Attorneys instructions to make the procedure necessary to erase the homologated lines on 15th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets:

MARDI, 1er MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Meunier et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à monsieur Joseph-Pierre Ouimet, ex-employé de la Cité:

Pour rapport 109749 voir page 235 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.:

Pour rapport 109680-1 voir page 236 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Guilbeault,
Appuyé par le conseiller Niding,

Que le rapport du Comité exécutif présentement devant le Conseil soit amendé en y retranchant l'octroi de \$5,000.00 à la Ligue Canadienne de Santé.

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Guilbeault et Niding retirent leur amendement.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits:

Pour rapport 109700-17 voir page 237 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'acquisition du Gouvernement fédéral, du lot no P.327 du cadastre du quartier Ste-Anne, situé sur la rue Mill:

Pour rapport 109776 voir page 237 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Meunier and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a supplement of pension to Mr. Joseph-Pierre Ouimet, former employee of the City:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant various subsidies to certain institutions, etc.:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Guilbeault,
Seconded by Councillor Niding,

That the report from the Executive Committee now before Council be amended by striking out the \$5,000.00 subsidy to the Canadian Health League.

And a new debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Guilbeault and Niding withdrew their amendment.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer certain credits:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the acquisition from the Federal Government of lot No. P.327 of the cadastre of St. Ann Ward, located on Mill Street:

MARDI, 1er MARS 1955

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Crompt, Loisel, O'Flaherty, Burrows, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 15 juillet 1954 approuvant un projet d'acte de vente au Trust général du Canada et al des lots P. 328 et P.330 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet:

Pour rapport 108220-1 voir page 237 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire Atlas Construction Co. Limited, le contrat pour la construction de l'émissaire d'égout O-8 (Collecteur du Nord), entre la rue Lille à Montréal-Nord et un point dans la rivière des Prairies, vis-à-vis la rue Lauzanne, au prix de \$497,906.00 et de voter un crédit de \$600,000.00 à cette fin:

Pour rapport 107800-4 voir page 238 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) D'ABROGER la résolution du Conseil du 17 juin 1947 approuvant deux projets d'actes d'échange de divers terrains entre le Gouvernement de la Province de Québec et la Cité; et

b) d'approuver deux nouveaux projets d'actes d'échange de divers terrains entre ledit Gouvernement et la Cité:

Pour rapport - - voir page - - volume - - des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau et Guimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les 3 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif transmettant au Conseil

TUESDAY, MARCH 1st 1955

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Crompt, Loisel, O'Flaherty, Burrows, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Presiding Member declared the 4 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 15th July 1954 approving a draft deed of sale to General Trust of Canada et al of lots Nos. 328 and P. 330 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, The Atlas Construction Co. Ltd., at a price of \$497,906.00 the contract for the construction of the Collector sewer O-8 (North Collector), between Lille Street, in Montréal-Nord, and a point located in Des Prairies River, opposite Lauzanne Street, and to vote a credit of \$600,000.00 in this connection:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee

a) to REPEAL the resolution of Council dated 17th June 1947 approving two draft deeds of exchange of various lots between the Provincial Government and the City, and

b) to approve two new draft deeds of exchange of various lots between the said Government and the City:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson, Dozois, Hamelin, Croteau and Guimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the 3 above reports adopted, the majority required for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting to Council

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

16 MAR 1955

VP 547
VR 290

a) le rapport de la Commission de Transport pour l'exercice terminé le 30 novembre 1954; et

b) le rapport des vérificateurs sur les affaires de ladite Commission pour le même exercice:

Pour rapport -- voir page -- volume -- des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus déposé, aux archives, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver les nouveaux règlements de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal:

Pour rapport 109788 voir page 238 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la Cité de Montréal entre le 24 avril et le 25 septembre 1955:

Pour rapport 109686 voir page 238 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 1954:

Pour rapport -- voir page -- volume -- des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau et Ouimet,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

a) the report of the Transportation Commission for the fiscal year ended on 30th November 1954; and

b) the report of the auditors on the affairs of the said Commission for this same year:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Presiding Member declared the above report filed of record, the majority required to do so according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve the new By-laws of the Montreal Police Benevolent and Pension Society:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to the effect that standard time be advanced one hour in the City of Montréal between April 24th and September 25th, 1955:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting the report of the City Auditor on the verification of the books of the Montréal Athletic Commission for the fiscal year ended 30th April 1954:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors P. DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin, Croteau and Ouimet,

That said report be filed of record.

MARDI, 1er MARS 1955

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus déposé aux archives, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

96.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Mayer, A. Dupuis, Vautelet
et McKenna, il est

RESOLU: que le conseiller John S. Sullivan soit nommé maire suppléant pour le présent terme.

AVIS DE MOTIONS

97.- Le conseiller Tozzi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'intersection des rues Papineau et Bélanger est très achalandée par une circulation lourde et dense;

ATTENDU que cette intersection est un point de correspondance des circuits "autobus Papineau", "tramways Papineau" et "autobus Bélanger";

ATTENDU que le tramway du circuit Papineau, à sa limite nord fait un virage en utilisant la rue Bélanger, et de ce fait nuit et entrave énormément la circulation à ce point;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches auprès de la Commission de Transport de Montréal pour que les circuits "Papineau" soient remplacés par un service d'autobus de la rue Craig au boulevard Gouin".

98.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet de règlement à l'effet de modifier le quatrième alinéa du paragraphe A de l'article 6 du règlement no 2152, de façon à prohiber les enseignes ou affiches de plus de trente pieds carrés au lieu de douze pieds."

99.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal possède des terrains vacants de forme irrégulière et non productifs au nord de la rue Lafontaine, entre les rues Frontenac et du Havre;

ATTENDU que la Compagnie Rapid Transport Terminal Limited a offert d'acheter ces terrains à un prix raisonnable pour y construire un terminus de camionnage;

ATTENDU que les camions de la Compagnie Rapid Transport nuisent à la circulation pendant le chargement et le déchargement sur la rue Logan, où se trouve le terminus actuel;

ATTENDU que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a demandé d'acheter le terrain de stationnement de cette Compagnie pour agrandir la cour de l'école Champlain;

TUESDAY, MARCH 1st, 1955

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Presiding member declared the above report filed of record, the majority required to do so according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

96.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Mayer, A. Dupuis,
Vautelet and McKenna, it was

RESOLVED: That Councillor John S. Sullivan be appointed Acting Mayor for the present term.

NOTICES OF MOTION

97.- Councillor Tozzi gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS the intersection of Papineau and Bélanger Streets has a heavy and dense traffic;

WHEREAS this intersection is a transfer point of the Papineau autobus, the Papineau tramways and the Bélanger autobus;

WHEREAS the tramway of the Papineau route, at its north limit makes a turn at Bélanger Street and, as a consequence, impedes and disrupts traffic at that point;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Montréal Transportation Commission so that the Papineau route be replaced by a bus service from Craig Street to Gouin Boulevard".

98.- Councillor Meunier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, with the least possible delay, a draft by-law to amend the fourth sub-paragraph of paragraph A of article 6 of By-law No. 2152, so as to prohibit signs or posters of more than thirty square feet instead of twelve feet."

99.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal owns vacant lots of irregular shape which are not profitable, north of La Fontaine Street, between Frontenac and du Havre Streets;

WHEREAS the Rapid Transport Terminal Company Ltd. has offered to purchase these lots at a reasonable price for the proposed building of a trucking terminal;

WHEREAS this Company's trucks encumber traffic when loading and unloading on Logan Street, where their present terminus is located;

WHEREAS the Montréal Catholic School Commission has offered to purchase the Company's parking lot in order to extend the Champlain School yard;

MARDI, 1er MARS 1955

ATTENDU que l'Association des Hommes d'Affaires de Frontenac a, dans un mémoire présenté à la Cité de Montréal, favorisé la vente desdits terrains et considère que cette compagnie de transport procure de l'emploi et apporte des affaires intéressantes aux citoyens du quartier;

ATTENDU que la Compagnie Rapid Transport fait surtout affaires dans les Cantons de l'Est et que le site de ce terminus est très approprié puisqu'il évite aux camions de circuler inutilement pour se rendre à l'endroit de déchargement;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de vendre à la Compagnie Rapid Transport Terminal les terrains ci-dessus mentionnés aux prix fixés par la Cité."

100.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un certain nombre d'organisations sont représentées au sein du Comité d'élimination des taudis;

ATTENDU que, de ces représentants, celui qui représente le Cardinal Léger a été particulièrement intéressé à l'exécution du projet recommandé;

ATTENDU que certains membres de ce Conseil font partie de ce Comité;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de déposer devant le Conseil, à sa prochaine séance, le rapport du Comité d'élimination des taudis soumis il y a déjà quelque temps."

101.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un règlement d'emprunt pour prévoir les fonds nécessaires à l'érection du Centre Récréatif Saint-Gabriel a été approuvé par le Conseil qui a précédé celui qui est actuellement en fonction;

ATTENDU que de nombreuses organisations attendent impatiemment la construction immédiate de ce centre;

ATTENDU que la Cité a déjà pris possession préalable du terrain requis à cette fin;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander des soumissions pour cette construction, afin qu'elle soit entreprise sans délai."

102.- Le conseiller Clouette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité doit ouvrir deux ruelles, dont l'une à l'ouest de la rue Saint-Dominique, entre les rues Beaubien et St-Zotique, et l'autre à l'est de la rue Drolet, entre les rues Beaubien et St-Zotique;

ATTENDU que les Révérendes Soeurs de Sainte-Anne et les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne attendent que ces travaux soient exécutés pour établir leurs cours de jeux, les enfants jouant actuellement dans la rue et étant exposés aux accidents;

ATTENDU que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a déjà fait à la Cité les dépôts requis pour l'exécution des travaux requis pour l'ouverture de ces deux ruelles;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires pour que ces travaux soient exécutés dans le plus bref délai possible."

103.- Le conseiller Loiselle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

TUESDAY, MARCH 1st 1955

WHEREAS the Frontenac Business Men's Association, in a memorandum submitted to the City of Montréal, is favourable to the sale of these lots and considers that the transportation company provides employment and brings business to this ward;

WHEREAS the Rapid Transport Company does most of its business in the Eastern Townships and the site for this terminus would be ideal as it would avoid the necessity for its trucks to travel unnecessarily to reach their terminal for unloading;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of selling to the Rapid Transport Terminal Company the aforementioned lots at a price to be set by the City."

100.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS a certain number of organizations are represented on the Slum Clearance Committee;

WHEREAS, of these representatives, the one representing Cardinal Léger was very much interested in the realization of the project recommended;

WHEREAS some members of this Council form part of this Committee;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of bringing before the Council, at its next meeting, the report of the Slum Clearance which was submitted some time ago."

101.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS a loan By-law to provide the necessary funds for the erection of the St. Gabriel Recreational Centre was approved by Council preceded the one now in office;

WHEREAS several organizations are impatiently awaiting the immediate building of this centre;

WHEREAS the City has already taken prior possession of the land needed for this purpose;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of calling tenders for this work so that it may be undertaken without delay."

102.- Councillor Clouette gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City is to open two lanes, one west of Saint-Dominique Street, between Beaubien and Saint-Zotique Streets, and the other east of Drolet Street, between Beaubien and Saint-Zotique Streets;

WHEREAS the Reverend Sisters of Saint Ann and the Reverend Brothers of Christian Instruction are waiting for these works to be carried out in order to establish their playgrounds, the children now playing on the street and being exposed to accidents;

WHEREAS the Montreal Catholic School Commission has already made with the City of Montréal the deposits required to carry out the opening of these lanes;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions for these works to be carried out with the least possible delay."

103.- Councillor Loiselle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

MARDI, 1er MARS 1955

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'appliquer sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, et Saint-Antoine, de la rue de la Montagne à la rue McGill, les mêmes règlements de stationnement que sur ces trois rues, à l'ouest de la rue de la Montagne, savoir: aucun stationnement sur le côté sud de 8 heures à 9 heures et demie du matin et stationnement de 30 minutes à toutes les autres heures; et sur le côté nord, stationnement de 30 minutes de 8 heures du matin à 4 heures et demie de l'après-midi et aucun stationnement de 4 heures et demie à 6 heures et demie de l'après-midi."

104.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'élargissement de la rue Dorchester a rendu plus difficile la traversée de cette rue par les enfants qui désirent se rendre au square Viger pour y jouer;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, lors de la répartition des résidus de l'expropriation de cette rue, de réserver un petit lopin entre les rues Saint-Denis et Amherst, pour y établir un petit terrain de jeux".

105.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour que soient installés des feux de circulation à l'intersection de l'avenue de Lorimier et de la rue Gauthier".

106.- Le conseiller Grégoire donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal est administrée par un Conseil composé de 99 conseillers et du maire;

ATTENDU que le maire et six de ces conseillers forment le Comité exécutif auquel incombe la responsabilité immédiate des décisions concernant la Cité;

ATTENDU que le Comité exécutif siège indépendamment du Conseil et prend des décisions sans être obligé de les soumettre au Conseil;

ATTENDU que souvent ces décisions engagent la responsabilité publique des membres du Conseil;

ATTENDU que les membres du Conseil ne sont pas au courant des décisions prises au Comité exécutif à moins d'une démarche spéciale;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire parvenir à tous les membres du Conseil au moins une fois la semaine, les procès-verbaux des délibérations du Comité exécutif."

107.- Le conseiller Sigouin donne avis, que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Commission du Transport de Montréal a fait connaître, dernièrement, son intention d'établir un service d'autobus express, sur la rue St-Denis, du terminus Craig au terminus Ahuntsic;

ATTENDU que la Commission du Transport a fait connaître, en même temps, son intention de charger deux billets de tramway aux passagers qui désireraient utiliser ce nouveau service;

ATTENDU que pour des services similaires, établis dans d'autres villes, le tarif est le même pour un service local ou express;

ATTENDU que lors de l'enquête présidée par le Juge Tremblay, il y a quelques années, le rapport des enquêteurs établissait que le transport en commun ne justifiait pas des taux majorés, pour certains services, comme par exemple: le service d'autobus qui existait sur la rue St-Hubert, Sherbrooke et Outremont, alors que partout ailleurs seul le tramway était en usage;

Que le Comité exécutif soit prié de rencontrer les Commissaires de la Commission du Transport de Montréal pour leur demander de maintenir un tarif uniforme pour quelque service que ce soit, présent ou à venir."

TUESDAY, MARCH 1st 1955

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of applying to Notre-Dame, Saint-Jacques and Saint-Antoine Streets, from de la Montagne Street to McGill Street, the same parking regulations as on the said three streets, west of de la Montagne Street, namely: no parking on the south side from 8 o'clock to 9.30 o'clock in the morning and 30 minute parking at all other hours; and on the north side, 30 minute parking from 8:00 o'clock in the morning until 4:30 o'clock in the afternoon and no parking from 4:30 o'clock until 6:30 o'clock in the afternoon."

104.-Councillor E. Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the widening of Dorchester Street has made more difficult the crossing of the street by children wishing to go to Viger Square to play;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability, when apportioning the residues from the expropriation of that street, of reserving a small plot between Saint-Denis and Amherst Streets for the establishment of a small playground".

105.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions for the installation of traffic lights at the intersection of de Lorimier Avenue and Gauthier Street."

106.- Councillor Grégoire gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal is administered by a 99 member Council and a Mayor:

WHEREAS the Mayor and six Councillors constitute the Executive Committee which is directly responsible for the decisions concerning the City;

WHEREAS the Executive Committee sits independently of Council and makes decisions which it is not obliged to submit to Council;

WHEREAS in many cases such decisions directly concern the public responsibility of the Councillors;

WHEREAS the members of Council are not made aware of the decisions of the Executive Committee unless they take special means to this end;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of transmitting to all the Members of the City Council, at least once a week, copies of the minutes of the Executive Committee meetings."

107.- Councillor Sigouin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Montreal Transportation Commission has recently made known its intention of establishing an express-autobus service on St. Denis Street from the Craig Street Terminus to Ahuntsic Terminus;

WHEREAS at the same time the Commission made it known that it would charge two tramways tickets to passengers using this service;

WHEREAS for similar services established in other cities the tariffs are the same for ordinary and express buses;

WHEREAS, at the enquiry held under the Chairmanship of Mr. Justice Tremblay, some years ago, the report of the investigators showed that mass transportation did not justify increased rates for certain services, for example the autobus service on St. Hubert Street, Sherbrooke Street and Outremont while trams only were utilized elsewhere;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of meeting the Montreal Transportation Commission to request that they maintain a uniform tariff for all services whatsoever, present or future.

wer

to

wer

Ro-

t.

day

side

ast-

wers

to

d).

in

of

its

ere

wer

pri-

ent

n a

and

of

MARDI, 1er MARS 1955

108.- Le conseiller Sigouin donne avis, que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'industrie touristique apporte un revenu annuel considérable aux hôtels et aux marchands de Montréal;

ATTENDU que l'administration municipale retire une taxe de vente sur les achats effectués par les visiteurs;

ATTENDU qu'il est important de protéger et d'accroître le mouvement touristique parce que c'est une source de revenu constante;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire des kiosques à des points stratégiques, à Montréal pour les Guides Touristiques et d'étudier en même temps la possibilité d'ériger, au Square Dominion, un chalet qui logerait les bureaux de l'Office d'Initiative Economique en plus des Guides diplômés de l'Université."

109.- Le conseiller Sigouin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la circulation est l'un des problèmes auxquels s'intéresse de plus la présente administration;

ATTENDU que ce problème est très aigu aux environs de l'hôtel de ville et spécialement à l'origine de la rue Saint-Jacques;

ATTENDU que l'élimination des bâtisses du gouvernement dans le triangle irrégulier, formé par les rues St-Gabriel, Notre-Dame et St-Jacques, aiderait grandement à régler ce problème de la circulation;

ATTENDU que dans une lettre, en date du 8 septembre 1942, adressée à Son Honneur le Maire de Montréal, l'Honorable Premier Ministre déclare "il me fait plaisir de vous dire que le gouvernement de la province est heureux d'accepter en principe votre proposition de la création d'un parc commémoratif du Tricentenaire, en face du nouveau palais de justice, à Montréal. Je regrette cependant qu'il nous soit impossible de libérer pour le moment les bâtisses que nous utilisons et le terrain nécessaire à la création de ce parc."; (copie de la lettre aux archives municipales - dossier 58579-08)

ATTENDU que le Comité des fêtes du Troisième Centenaire de Montréal projetait de créer dans cet emplacement "La Place de La Dauversière" avec un monument payé par des souscriptions dont une partie a déjà été encaissée;

Que le Comité exécutif considère l'opportunité, à l'occasion de discussions pour échange de terrains entre la Ville de Montréal et le Gouvernement de la Province, de réclamer ces bâtisses de la Province en retour de terrains dont l'un ou l'autre des ministères de notre province demanderait la cession par la Cité."

110.- Le conseiller Sullivan donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le projet de la rue Burnside, tel qu'approuvé par une majorité du dernier Conseil, a été retourné à la Cité de Montréal par la Commission municipale de Québec pour approbation par la nouvelle administration;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue d'obtenir du Gouvernement provincial et de la Commission municipale de Québec la permission d'exproprier les immeubles recués entre les rues Guy et Stanley et entre les rues University et Aylmer, afin que la rue Burnside devienne une artère principale de circulation et que ce projet soit réalisé dans les 15 prochains mois."

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que l'étude des articles 98 à 132 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

108.- Councillor Sigouin gives notice that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the tourist industry brings considerable annual revenue to the hotels and merchants of Montreal;

WHEREAS the city administration derives sales tax revenues on sales made to tourists;

WHEREAS it is important that the tourist movement be protected and encouraged because it is a constant source of revenue;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting kiosks at salient points in the city for Tourist Guides and of erecting, on Dominion Square, a Chalet to house the office of the Industrial & Tourist Promotion Bureau and the Official Guides with university diplomas."

109.- Councillor Sigouin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS traffic is one of the problems to which the present administration is paying greatest attention;

WHEREAS this problem is very acute in the vicinity of the City Hall and at the juncture of St. Jacques and Notre Dame Streets;

WHEREAS the disappearance of the Provincial Government buildings in the scalene triangle formed by St. Gabriel, Notre-Dame and St. James Streets would greatly contribute towards solving the traffic problem;

WHEREAS in a letter dated September 8th 1942 to His Worship the Mayor of Montreal, the Honorable Premier of the Province stated: "it is a pleasure for me to tell you that the Provincial Government is glad to accept in principle your proposal for the creation of a Tercentenary Memorial Park opposite the New Montreal Court House. I regret however that it is impossible for us to vacate for the time being the buildings which we occupy and the land required for such a Park." (Copy of letter in Municipal Archives. File No. 58579-08);

WHEREAS the Montreal Tercentenary Celebration Committee had intended establishing on this site "Dauversière Square" with a monument erected through subscriptions some of which have already been paid;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability, when discussing exchange of land between the City and the Provincial Government, of requesting these buildings from the Province in return for lots which one or other of the Provincial Government Departments requests from the City."

110.- Councillor Sullivan gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Burnside Street project, as approved by a majority of the last City Council, has been returned to the City of Montréal by the Quebec Municipal Commission for approval by the new administration;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to obtain from the Provincial Government and the Quebec Municipal Commission permission to expropriate the required properties between Guy and Stanley Streets and between University and Aylmer Streets, so that Burnside Street may become a main traffic artery and a reality within the next 15 months."

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that the study of articles 98 to 132 inclusively of the order of the day be deferred.

MARDI, 1er MARS 1955

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. B. Longpre

John J. Sullivan
MAIRE SUPPLEANT.

(Approuvé conformément à la loi)

J. Jeausrappeau
MAIRE.

TUESDAY, MARCH 1st 1955

Council adjourned SINE DIE.

C. B. Longpre

CITY CLERK.

John J. Sullivan
ACTING MAYOR

(Approved in conformity with the law)

J. Jeausrappeau
MAYOR.

ewer
e to

ewer
Ro-
et.

day
side
east-

wers
e to
ed).

s in
t of
l its
here

wer
ori-

nent
m a
and
t of

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 18e jour de mars courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 18th day of March instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 14 mars 1955.

City Hall, 14th March 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de MARS courant, à TROIS HEURES et DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi, par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council, to be held on FRIDAY, the EIGHTEENTH day of MARCH instant, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law, by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice.

Le greffier de la Cité.

C. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

VENDREDI, 18 MARS 1955

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

FRIDAY, 18th MARCH 1955

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Projets de règlements

Draft by-laws

- 2 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842, tel que modifié, de façon à porter à \$27,500,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842, as amended, so as to bring to \$27,500,000.00 the amount of the loan authorized for expropriation expenditures.

- 3 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2155, tel que modifié, de façon à porter à \$10,000,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2155, as amended, so as to bring to \$10,000,000.00 the amount of the loan authorized for expropriation expenditures.

Comité d'urbanisme

City Planning Committee

- 4 -

A l'effet de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme.

To appoint a City Planning Consulting Committee.

Virement de crédits

Transfer of credits

- 5 -

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

To transfer certain credits.

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Mayrand, de l'égout existant au sud de l'avenue Powell en gagnant le sud, et dans la rue Sax, de la rue Mayrand à la rue de Bougainville.

To vote a credit of \$20,700.00 to lay a sewer in Mayrand Street, from the existing sewer south of Powell Avenue southward, and in Sax Street, from Mayrand Street to Bougainville Street.

sewer
ue to

sewer
to Ro-
reet.

y day
h side
east-

sewers
ue to
ired).

ers in
ast of
nd its
where
)

sewer
Lori-

anent
rom a
yrand
ast of

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$62,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de l'avenue Curotte à l'avenue Papineau.

To vote a credit of \$62,800.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from Curotte Avenue to Papineau Avenue.

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$14,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dirval, de la rue de Beauharnois au boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$14,900.00 to lay a sewer in Dirval Street, from Beauharnois Street to Metropolitan Boulevard.

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$23,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Cadillac, de l'égout existant au nord de la rue de Jumonville à la rue Turenne, et dans la rue Turenne, de la rue de Cadillac à la rue Louis-Veuillot.

To vote a credit of \$23,800.00 to lay a sewer in Cadillac Street, from the existing sewer north of Jumonville Street to Turenne Street, and in Turenne Street, from Cadillac Street to Louis-Veuillot Street.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans la 45e Avenue, de la rue Beaubien à un point situé au sud de la rue St-Zotique.

To vote a credit of \$8,500.00 to lay a sewer in 45th Avenue, from Beaubien Street to a point south of Saint-Zotique Street.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$35,300.00 pour la construction d'un égout dans la Place Basile-Patenaude située au sud de la rue Dandurand, à l'est de la rue d'Iberville, et son raccordement à l'égout existant de la rue Masson à travers les lots 148-3289, 148-3199 et 148-3195 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga.

To vote a credit of \$35,300.00 to lay a sewer in Basile-Patenaude Place located south of Dandurand Street, east of Iberville Street, and its connection with the sewer on Masson Street through lots Nos. 148-3289, 148-3199 and 148-3195 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Edmond-Valade, de la rue Zotique-Racicot à la rue Poincaré.

To vote a credit of \$7,300.00 to lay a sewer in Edmond-Valade Street, from Zotique-Racicot Street to Poincaré Street.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Sorel, de la rue Labarre à la rue Gagnier.

To vote a credit of \$11,400.00 to lay a sewer in Sorel Street, from Labarre Street to Gagnier Street.

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la 14e Avenue, de la rue Masson en gagnant le sud.

To vote a credit of \$5,000.00 to lay a sewer in 14th Avenue, from Masson Street southward.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Brinton, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton.

To vote a credit of \$20,700.00 to lay a sewer in Brinton Road, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dudemaine, de la rue Guertin à la rue Rosalie, et un raccordement dans la rue Filion.

To vote a credit of \$17,800.00 to lay a sewer in Dudemaine Street, from Guertin Street to Rosalie Street, and a connection in Filion Street.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Sherbrooke (côté sud seulement), d'un point situé à l'est de la rue d'Iberville en gagnant l'est.

To vote a credit of \$4,300.00 to lay by day labor a sewer in Sherbrooke Street (south side only), from a point east of Iberville Street eastward.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'égouts dans la rue Paré, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie (des deux côtés là où requis).

To vote a credit of \$22,800.00 to lay sewers in Paré Street, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard (both sides where required).

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$33,100.00 pour la construction d'égouts dans l'avenue Buchan, de l'égout existant à l'est de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane et sa jonction à la rue de Namur (des deux côtés là où requis) et des raccordements (là où requis).

To vote a credit of \$33,100.00 to lay sewers in Buchan Street, from the existing sewer east of Mountain Sights Avenue to Savane Street and its junction with Namur Street (both sides where required) and connections (when required).

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$78,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, de la rue Francis à l'avenue de Lorimier (là où requis).

To vote a credit of \$78,600.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Francis Street to de Lorimier Avenue (where required).

Construction de trottoirs

Laying of sidewalks

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Powell, d'un point situé à environ 93 pieds à l'ouest de la rue Mayrand à un point situé à environ 81 pieds à l'est de la rue Hocquart.

To vote a credit of \$12,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Powell Avenue, from a point approximately 93 feet west of Mayrand Street to a point approximately 81 feet east of Hocquart Street.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Gagnier, de la rue Hocquart jusqu'à environ 80 pieds au sud de l'avenue Powell.

To vote a credit of \$5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Hocquart Street to about 80 feet south of Powell Avenue.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hocquart, de l'avenue Powell en gagnant le nord.

To vote a credit of \$10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hocquart Street, from Powell Avenue northward.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jauron, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jauron Street, from Rosalie Street eastward.

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Duval, entre les rues Rosalie et Élie-Blanchard.

To vote a credit of \$2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Duval Street, between Rosalie and Élie-Blanchard Streets.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Drouart, de la rue Louisbourg en gagnant le sud.

To vote a credit of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Drouart Street, from Louisbourg Street southward.

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Poincaré, là où requis, de la rue de Salaberry à la rue Edmond-Valade.

To vote a credit of \$12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Poincaré Street, where required, from Salaberry Street to Edmond-Valade Streets.

- 28 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Zotique-Racicot, entre les rues Edmond-Valade et François-Dugas.

To vote a credit of \$8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Zotique-Racicot Street, between Edmond-Valade and François-Dugas Streets.

- 29 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mignault, de la rue Léon-Derome en gagnant le nord.

To vote a credit of \$6,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mignault Street, from Léon-Derome Street northward.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

- 30 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Léon-Derome, de la rue Mignault en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Léon-Derome Street, from Mignault Street westward.

- 31 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desrosiers, de la rue Langelier en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$6,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desrosiers Street, from Langelier Street westward.

- 32 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Larivière, de la rue Dorion à la rue de Bordeaux.

To vote a credit of \$2,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Larivière Street, from Dorion Street to Bordeaux Street.

- 33 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Rustic Place, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$2,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rustic Place, from Coolbrook Avenue westward.

- 34 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Filion, entre les rues Jeanne et Dudemaine.

To vote a credit of \$12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Filion Street, between Jeanne-Mance and Dudemaine Streets.

- 35 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Edmond-Valade, entre les rues Poincaré et Zotique-Racicot.

To vote a credit of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Edmond-Valade Street, between Poincaré and Zotique-Racicot Streets.

- 36 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Élie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le nord.

To vote a credit of \$6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Élie-Blanchard Street, from Dudemaine Street northward.

- 37 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Langelier Street, from Sherbrooke Street northward.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mayrand, de la rue Hocquart en gagnant le sud.

To vote a credit of \$7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mayrand Street, from Hocquart Street southward.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Plouffe, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Plouffe Street, from Rosalie Street eastward.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$40,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Grenet (où requis), entre le boulevard Gouin et la rue Dudemaine.

To vote a credit of \$40,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grenet Street (where required), between Gouin Boulevard and Dudemaine Street.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Clanranald, entre les avenues Dupuis et Isabella.

To vote a credit of \$6,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clanranald Avenue, between Dupuis and Isabella Avenues.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Olivar-Asselin, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olivar-Asselin Street, from Rosalie Street eastward.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Élie-Blanchard, de la rue Filion en gagnant l'est.

To vote a credit of \$7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Élie-Blanchard Street, from Filion Street eastward.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Sauvé à la rue de Port-Royal.

To vote a credit of \$8,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Sauvé Street to Port-Royal Street.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Écores, de la rue Tillemont à la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$6,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of des Écores Street, from Tillemont Street to the homologated line south of Metropolitan Boulevard.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dudemaine, de la rue Guertin en gagnant l'est.

To vote a credit of \$8,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dudemaine Street, from Guertin Street eastward.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tanguay, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

To vote a credit of \$26,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tanguay Street, from Gouin Boulevard southward.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rosalie, entre les rues Olivar-Asselin et Élie-Blanchard.

To vote a credit of \$16,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rosalie Street, between Olivar-Asselin Street and Élie-Blanchard Streets.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie.

To vote a credit of \$34,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Savane Street, between Namur Street and Décarie Boulevard.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Buchan, de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane, et de son raccordement à la rue de Namur.

To vote a credit of \$21,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Buchan Street, from Mountain Sights Avenue to Savane Street, and connection with Namur Street.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, entre les rues de Namur et Paré.

To vote a credit of \$7,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, between Namur and Paré Streets.

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Paré, entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain Sights.

To vote a credit of \$6,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Paré Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue.

— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$53,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dorchester, entre la Côte du Beaver Hall et la rue Guy (là où requis).

To vote a credit of \$53,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dorchester Street, between Beaver Hall Hill and Guy Street (where required).

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

Construction de pavages

Laying of pavings

— 54 —
A l'effet de voter un crédit de \$45,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Powell, d'un point situé à environ 93 pieds à l'ouest de la rue Mayrand à un point situé à environ 81 pieds à l'est de la rue Hocquart.

To vote a credit of \$45,500.00 to lay a permanent paving on Powell Avenue, from a point approximately 93 feet west of Mayrand Street to a point approximately 81 feet east of Hocquart Street.

— 55 —
A l'effet de voter un crédit de \$13,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Gagnier, de la rue Hocquart jusqu'à environ 80 pieds au sud de l'avenue Powell.

To vote a credit of \$13,600.00 to lay a permanent paving on Gagnier Street, from Hocquart Street to about 80 feet south of Powell Avenue.

— 56 —
A l'effet de voter un crédit de \$30,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hocquart, de l'avenue Powell en gagnant le nord.

To vote a credit of \$30,300.00 to lay a permanent paving on Hocquart Street, from Powell Avenue northward.

— 57 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jauron, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$9,200.00 to lay a permanent paving on Jauron Street, from Rosalie Street eastward.

— 58 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Duval, entre les rues Rosalie et Élie-Blanchard.

To vote a credit of \$5,800.00 to lay a permanent paving on Duval Street, between Rosalie and Élie-Blanchard Streets.

— 59 —
A l'effet de voter un crédit de \$18,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mignault, de la rue Léon-Derome en gagnant le nord.

To vote a credit of \$18,400.00 to lay a permanent paving on Mignault Street, from Léon-Derome Street northward.

— 60 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Drouart, de la rue de Louisbourg en gagnant le sud.

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a permanent paving on Drouart Street, from Louisbourg Street southward.

— 61 —
A l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Zotique-Racicot, entre les rues Edmond-Valade et François-Dugas.

To vote a credit of \$24,500.00 to lay a permanent paving on Zotique-Racicot Street, between Edmond-Valade and François-Dugas Streets.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$40,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Poincaré, de la rue de Salaberry à la rue Edmond-Valade.

To vote a credit of \$40,400.00 to lay a permanent paving on Poincaré Street, from Salaberry Street to Edmond-Valade Street.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Léon-Derome, de la rue Mignault en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$25,100.00 to lay a permanent paving on Léon-Derome Street, from Mignault Street westward.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desrosiers, de la rue Langelier en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$18,200.00 to lay a permanent paving on Desrosiers Street, from Langelier Street westward.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Larivière, de la rue Dorion à la rue de Bordeaux.

To vote a credit of \$6,000.00 to lay a permanent paving on Larivière Street, from Dorion Street to Bordeaux Street.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Rustic Place, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest.

To vote a credit of \$5,100.00 to lay a permanent paving on Rustic Place, from Coolbrook Avenue westward.

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$32,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Filion, entre les rues Jeanne et Dudemaine.

To vote a credit of \$32,800.00 to lay a permanent paving of Filion Street, between Jeanne and Dudemaine Streets.

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Edmond-Valade, entre les rues Poincaré et Zotique-Racicot.

To vote a credit of \$9,200.00 to lay a permanent paving on Edmond-Valade Street, between Poincaré and Zotique-Racicot Streets.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$60,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

To vote a credit of \$60,900.00 to lay a permanent paving on Langelier Street, from Sherbrooke Street northward.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mayrand, de la rue Hocquart en gagnant le sud.

To vote a credit of \$25,700.00 to lay a permanent paving on Mayrand Street, from Hocquart Street southward.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Plouffe, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$9,000.00 to lay a permanent paving on Plouffe Street, from Rosalie Street eastward.

— 72 —

A l'effet de voter un crédit de \$215,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue Dudemaine.

To vote a credit of \$215,000.00 to lay a permanent paving on Grenet Street, between Gouin Boulevard and Dudemaine Street.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Olivar-Asselin, de la rue Rosalie en gagnant l'est.

To vote a credit of \$7,100.00 to lay a permanent paving on Olivar-Asselin Street, from Rosalie Street eastward.

— 74 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Élie-Blanchard, de la rue Filion en gagnant l'est.

To vote a credit of \$25,200.00 to lay a permanent paving on Élie-Blanchard Street, from Filion Street eastward.

— 75 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue des Écores, de la rue Tillemont à la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain.

To vote a credit of \$24,100.00 to lay a permanent paving on des Écores Street, from Tillemont Street to the homologated line south of the Metropolitan Boulevard.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit de \$46,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Élie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le nord.

To vote a credit of \$46,900.00 to lay a permanent paving on Élie-Blanchard Street, from Dudemaine Street northward.

— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Sauvé et de Port-Royal.

To vote a credit of \$24,600.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Sauvé and Port-Royal Streets.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dudemaine, de la rue Guertin en gagnant l'est.

To vote a credit of \$45,300.00 to lay a permanent paving on Dudemaine Street, from Guertin Street eastward.

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$81,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tanguay, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

To vote a credit of \$81,200.00 to lay a permanent paving on Tanguay Street, from Gouin Boulevard southward.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rosalie, entre les rues Olivar-Asselin et Élie-Blanchard.

To vote a credit of \$63,500.00 to lay a permanent paving on Rosalie Street, between Olivar-Asselin and Élie-Blanchard Streets.

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$243,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie.

To vote a credit of \$243,700.00 to lay a permanent paving on Savane Street, between Namur Street and Décarie Boulevard.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$109,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Buchan, de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane et de son raccordement à la rue de Namur.

To vote a credit of \$109,700.00 to lay a permanent paving on Buchan Street, from Mountain Sights Avenue to Savane Street and its connection with Namur Street.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$35,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, entre les rues de Namur et Paré.

To vote a credit of \$35,400.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights Avenue, between Namur and Paré Streets.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Paré entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain Sights.

To vote a credit of \$30,400.00 to lay a permanent paving on Paré Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue.

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$808,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dorchester, entre la Côte du Beaver Hall et l'avenue Amesbury et les raccordements au nord et au sud sur les rues transversales.

To vote a credit of \$808,000.00 to lay a permanent paving on Dorchester Street, between Beaver Hall Hill and Amesbury Avenue and the north and south connections of the cross streets.

Modification de résolutions

— 86 —
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953 votant un crédit de \$14,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de la Savane, de la rue projetée portant les nos 94-139-6 et 93-205 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges à la rue projetée portant les nos 94-139-16 et 93-206 du même cadastre.

— 87 —
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 juin 1952 votant un crédit de \$55,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jean-Talon, entre la rue Saint-André et les limites est de la Cité.

— 88 —
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1952 votant un crédit de \$218,600.00 pour l'élargissement du pavage de la rue Jean-Talon, entre la rue Saint-André et les limites est de la Cité.

— 89 —
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1954 votant un crédit de \$51,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 394-602, 391-1275, 394-614, 391-1315, 394-628, 391-1314 (rue Beau-grand), de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

— 90 —
A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 14 juillet 1954 votant un crédit de \$49,100.00 pour la construction d'un égout dans la 13e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson.

Lignes homologuées

— 91 —
A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées sur la rue Garnier et sur la rue Fabre, entre les rues de Dru-court et de Bellechasse.

Amendments to resolutions

— 86 —
To amend the resolution of Council of July 23rd, 1953 voting a credit of \$14,100.00 to lay a sewer in Savane Street, from projected street bearing Nos. 94-139-6 and 93-205 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges to projected street bearing Nos. 94-139-16 and 93-206 of the same cadastre.

— 87 —
To amend the resolution of Council of June 2nd, 1952 voting a credit of \$55,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jean-Talon Street, between Saint-André Street and the eastern limits of the City.

— 88 —
To amend the resolution of Council of June 3rd, 1952 voting a credit of \$218,600.00 to widen the paving on Jean-Talon Street, between Saint-André Street and the eastern limits of the City.

— 89 —
To amend the resolution of Council of June 1st, 1954 voting a credit of \$51,400.00 to lay a sewer in projected street bearing Nos. 394-602, 391-1275, 394-614, 391-1315, 394-628, 391-1314 (Beaugrand Street), from Sherbrooke Street northward.

— 90 —
To amend the resolution of Council of July 14th, 1954 voting a credit of \$49,100.00 to lay a sewer in 13th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street.

Homologated lines

— 91 —
To give to the City Attorneys instruction to make the necessary procedure to erase homologated lines on Garnier Street and on Fabre Street, between Dru-court and Bellechasse Streets.

— 92 —
A l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'effacement de la ligne homologuée sur la rue de la Visitation, entre les rues Craig et Notre-Dame.

Réfection de pavages

— 93 —
A l'effet de voter un crédit de \$1,300,000.00 pour l'exécution en régie de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité.

Domaine public

— 94 —
A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à la Société Palais du Commerce Inc.

Illumination de l'hôtel de ville

— 95 —
A l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour l'illumination de l'hôtel de ville.

Expropriations

— 96 —
A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de rues, ruelles et passages sur les terres subdivisés nos 38 et 40, au nord de la rue Sherbrooke, et de voter un crédit à cette fin.

— 97 —
A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue de Marseille, à l'ouest de la rue Dickson, et de voter un crédit à cette fin.

— 98 —
A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Laurier, entre la 9e Avenue et la 13e Avenue, ainsi qu'entre le 13e Avenue et la ligne est de la terre no 179, et de voter un crédit à cette fin.

— 92 —
To give to the City Attorneys instruction to make the procedure required to erase the homologated line of Visitation Street, between Craig and Notre-Dame Street.

Relaying of pavings

— 93 —
To vote a credit of \$1,300,000.00 to carry out by day labour asphalt layers and correlative works on certain streets of the City.

Public property

— 94 —
To approve a draft deed allowing the occupancy of public domain by a building owned by Show Mart Inc.

Illumination of the City Hall

— 95 —
To vote a credit of \$18,000.00 to illuminate the City Hall.

Expropriations

— 96 —
To ordain the acquisition of the immovables required to open streets, lanes and passages on subdivided lands Nos. 38 and 40, north of Sherbrooke Street, and to vote a credit for such purpose.

— 97 —
To ordain the acquisition of the immovables required to open Marseille Street, west of Dickson Street, and to vote a credit for such purpose.

— 98 —
To ordain the acquisition of the immovables required to open Laurier Avenue, between 9th Avenue and 13th Avenue, and between 13th Avenue and the east line of land No. 179, and to vote a credit for such purpose.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 99 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Tellier, à l'est de la rue Curatteau, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open and widen Tellier Street, east of Curatteau Street, and to vote a credit for such purpose.

— 100 —

À l'effet de décréter l'acquisition et la possession des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lennox, au sud de l'avenue Barclay, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Lennox Avenue, south of Barclay Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

— 101 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Denis, sur son côté ouest, au nord du boulevard Gouin, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to widen Saint-Denis Street, on the west side, north of Gouin Boulevard, and to vote a credit for such purpose.

— 102 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Vézina, entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain Sights, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Vézina Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue, and to vote a credit for such purpose.

— 103 —

À l'effet de décréter l'acquisition des parties d'immeubles requises pour élargir les ruelles situées dans le quadrilatère borné par la 14e Avenue, le boulevard Rosemont, la 15e Avenue et la rue Dandurand, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the parts of immovables required to widen the lanes located in the block bounded by 14th Avenue, Rosemont Boulevard, 15th Avenue and Dandurand Street, and to vote a credit for such purpose.

— 104 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Émile-Journault, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Henri-Julien, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Émile-Journault Avenue, between Saint-Denis Street and Henri-Julien Avenue, and to vote a credit for such purpose.

— 105 —

À l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable ~~de la partie~~ de l'immeuble requis pour l'élargissement du côté ouest de la rue Sanguinet, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud jusqu'à la ruelle portant le no 380-6, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of ~~that part of~~ immovable required to widen the west side of Sanguinet Street, from Sainte-Catherine Street southward to the lane bearing No. 380-6, and to vote the credit required for such purpose.

et l'aménagement des abords

and improve

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 106 —

À l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to widen de la Savane Street, between Namur Street and Décarie Boulevard, and to vote the credit required for such purpose.

— 107 —

À l'effet de décréter l'acquisition d'une partie du lot no 3407-73 requise pour assurer un débouché à la rue Laurendeau, entre les rues Cabot et de Roberval, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of part of lot No. 3407-73 required to insure an outlet to Laurendeau Street, between Cabot and Roberval Streets, and to vote a credit for such purpose.

— 108 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle sud-est du boulevard Saint-Laurent et de la rue Jean-Talon, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to establish a cut corner at the south-east intersection of Saint-Laurent Boulevard and Jean-Talon Street, and to vote a credit for such purpose.

— 109 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jeanne, de la limite est de la terre no 31 à la rue Lachapelle, à l'exception des lots nos 40-102 et 39-110, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open Jeanne Street, from the east limit of land No. 31 to Lachapelle Street, except lots Nos. 40-102 and 39-110, and to vote a credit for such purpose.

— 110 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jeanne, entre la rue Grenet et la terre no 35, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovable required to open Jeanne Street, between Grenet Street and land No. 35, and to vote a credit for such purpose.

— 111 —

À l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement de pans coupés aux intersections des ruelles situées dans le quadrilatère borné par les rues Saint-Viateur, Jeanne-Mance, Bernard et l'avenue de l'Esplanade, et de voter un crédit à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to establish cut corners at the intersections of the lanes located in the block bounded by Saint-Viateur, Jeanne-Mance and Bernard Streets, and Esplanade Avenue, and to vote a credit for such purpose.

— 112 —

À l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une lisière de terre requise pour l'ouverture de la rue Bremner, au nord de la rue de Beauharnois, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of a strip of land required to open Bremner Street, north of Beauharnois Street, and to vote the credit required for such purpose.

— 113 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des terrains requis pour l'élargissement de la rue Séguin, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of lots required to widen Séguin Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Gouin Boulevard, and to vote the credit required for such purpose.

— 114 —

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture des rues Paré et Buchan, entre l'avenue Mountain Sights et la rue de Namur, et leur raccordement à l'avenue Mountain Sights, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Paré and Buchan Streets, between Mountain Sights Avenue and Namur Street, and their connection at Mountain Sights Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

— 115 —

A l'effet de créditer l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles requis pour l'ouverture de la rue Henri-d'Arles et du chemin du Golf, au sud du boulevard Gouin, ainsi que pour l'élargissement de ce boulevard sur son côté sud à cet endroit.

To ordain the acquisition and prior possession of certain immovables required to open Henri-d'Arles Avenue and Golf Road, south of Gouin Boulevard, and to widen this boulevard, on its south side at that place.

— 116 —

A l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée au nord du boulevard Crémazie, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition of the immovables required to open a projected street north of Crémazie Boulevard, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and to vote the credit required for such purpose.

— 117 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$16,991.76 pour l'acquisition et la possession préalable du lot no 68-251 requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre les avenues Appleton et Barclay.

To vote an additional credit of \$16,991.76 for the acquisition and prior possession of lot No. 68-251 required to open Decelles Avenue, between Appleton and Barclay Avenues.

— 118 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,976.49 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter une voie comprise d'une façon générale entre les immeubles de la Commission de Transport et la ligne homologuée du côté sud du boulevard Perras, depuis l'avenue du Sacré-Cœur jusqu'aux limites est de la ville.

To vote an additional credit of \$6,976.49 for the expropriation of the immovables required to complete a street comprised in a general manner between the immovables of the Transportation Commission and the homologated line south of Perras Boulevard, from Sacré-Cœur Avenue to the east limits of the City.

— 119 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$731,114.39 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier.

To vote an additional credit of \$731,114.39 for the expropriation of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Street and between Beaver Hall Square and de Lorimier Avenue.

*Parcs de stationnement**Parking grounds*

— 120 —

A l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'environ douze parcs de stationnement, y compris l'achat et l'installation de parcomètres, pavages, clôtures et drainage, démolition de bâtiments, etc.

To vote a credit of \$250,000.00 to carry out the arrangement of about twelve parking grounds, including the purchase and installation of parking meters, fences and drainage, demolition of buildings, etc.

*Acquisition d'immeubles**Acquisition of immovables*

— 121 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de certains immeubles ayant front sur les rues Chapleau et Masson.

To approve a draft deed of acquisition of certain immovables fronting on Chapleau and Masson Streets.

*Échange d'immeubles**Exchange of immovables*

— 122 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal.

To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Montréal Transportation Commission.

— 123 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

To vote a draft deed of exchange between the City and the Catholic School Commission of Montréal.

*Conduites d'eau**Water mains*

— 124 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$15,881.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

To authorize an expenditure of \$15,881.00 to purchase and lay water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose.

— 125 —

A l'effet d'approuver un projet de contrat pour la fourniture d'eau à Ville LaSalle.

To approve a draft contract for the supply of water to the Town of LaSalle.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 126 —

À l'effet d'approuver un projet de contrat pour la fourniture d'eau à la municipalité de la paroisse St-Léonard de Port-Maurice.

To approve a draft contract for the supply of water to the Municipality of the Parish of Saint-Léonard de Port-Maurice.

— 127 —

À l'effet d'approuver un projet de contrat pour la fourniture d'eau à la Cité de Saint-Laurent.

To approve a draft contract for the supply of water to the Town of Saint-Laurent.

*Drainage**Drainage*

— 128 —

À l'effet d'approuver un projet de contrat relativement au drainage d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice.

To approve a draft contract concerning the drainage of part of the territory of the Municipality of the Parish of Saint-Léonard de Port-Maurice.

*Conduits souterrains**Underground conduits*

— 129 —

À l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour la construction de conduits souterrains dans le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Crémazie.

To vote a credit of \$250,000.00 to lay underground conduits in Saint-Laurent Boulevard, between Jean-Talon Street and Crémazie Boulevard.

*Projets de règlements**Draft by-laws*

— 130 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in part of Saint Andrew Ward, as amended.

— 131 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection and occupancy of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

— 132 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1895 concernant les marchés et les balances publiques, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1895 concerning markets and public scales, as amended.

— 133 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

*Nomination**Appointment*

— 134 —

Autorisant le juge en chef de la Cour municipale de nommer M. Georges St-Onge, huissier de la Cour municipale.

To authorize the Chief Judge of the Municipal Court to appoint Mr. Georges St-Onge, bailiff of the Municipal Court.

*Budget**Budget*

— 135 —

a) À l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

a) To levy and collect the following surtaxes and taxes:

1) Surtaxe de 5% re emprunt de \$13,500,000 pour fins budgétaires;

1) Surtax of 5% re loan of \$13,500,000 for budget purposes;

2) Surtaxe de 3% re emprunt de \$6,731,000 pour fins budgétaires;

2) Surtax of 3% re loan of \$6,731,000 for budget purposes;

3) Taxe de \$0.01 par \$100.00 de valeur imposable re emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;

3) Tax of \$0.01 per \$100.00 of assessable value re loan for reconstruction of the City Hall;

4) Taxe de \$0.23 par \$100.00 de valeur imposable re divers excédents de pavages, etc.

4) Tax of \$0.23 per \$100.00 of assessable value re sundry paving excesses, etc.

b) Soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1955-56.

b) Submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1955-56.

c) Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles, tel que modifié.

c) Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, water rate, tax on capital and personal taxes, as amended.

d) Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, tel que modifié.

d) Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended.

e) Soumettant un projet de règlement prohibant les jeux de boules (pin ball machine) ou les jeux de bagatelle.

e) Submitting a draft by-law to prohibit pin ball machines or bagatelle games.

f) Soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1955-56.

f) Submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1955-56.

g) Soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56.

g) Submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

— 136 —

Avis de motions.

Notices of motions.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

MOTIONS

— 137 —

Conseiller Brisebois. — Relativement à l'énergie électrique fournie à la Cité par Hydro-Québec.

Councillor Brisebois. — Concerning the electric power supplied to the City by Hydro-Québec.

— 138 —

Conseiller English. — Relativement à la définition du terme "bruit intense".

Councillor English. — Concerning the definition of the term "intense noise".

— 139 —

Conseiller English. — Relativement à l'apposage de cartes ou étiquettes sur les automobiles.

Councillor English. — Concerning the affixing of cards or stickers on automobiles.

— 140 —

Conseiller Angers. — Relativement au prolongement du circuit d'autobus de la rue Sherbrooke.

Councillor Angers. — Concerning the extension of the Sherbrooke Street bus route.

— 141 —

Conseiller Angers. — Relativement à l'octroi d'un permis à Super Steel & Metal Co.

Councillor Angers. — Concerning the granting of a permit to Super Steel & Metal Co.

— 142 —

Conseiller Angers. — Relativement à la commutation de taxes pour les maisons à logement unique.

Councillor Angers. — Concerning the commutation of taxes on single dwelling houses.

— 143 —

Conseiller Archambault. — Relativement à la formation de la Commission d'hygiène.

Councillor Archambault. — Concerning the formation of the Board of Health.

— 144 —

Conseiller Aronoff. — Relativement à l'embellissement du parc Mont-Royal.

Councillor Aronoff. — Concerning the embellishment of Mount-Royal Park.

— 145 —

Conseiller Crompt. — Relativement à l'enlèvement du service de tramways sur le pont Victoria.

Councillor Crompt. — Concerning the removal of the tramway line on Victoria Bridge.

— 146 —

Conseiller Clouette. — Relativement aux allocations familiales.

Councillor Clouette. — Concerning the family allowances.

MOTIONS

— 147 —

Conseiller A. Desmarais. — Relativement à l'adaptation de la Charte et des règlements municipaux.

Councillor A. Desmarais. — Concerning the adaptation of the Charter and the municipal by-laws.

— 148 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à un octroi de pension à la veuve du sergent de police Oscar Regimbald.

Councillor Gagliardi. — Concerning the granting of a pension to the widow of Police Sergeant Oscar Regimbald.

— 149 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à une augmentation des allocations familiales.

Councillor Gagliardi. — Concerning an increase of family allowances.

— 150 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la nomination d'une Commission d'étude du Code Civil et du Code du bâtiment.

Councillor Gagliardi. — Concerning the appointment of a Commission to study the Civil Code and the Building Code.

— 151 —

Conseiller Hudon. — Relativement à la nomination d'un Comité pour étudier le règlement 1341, tel que modifié.

Councillor Hudon. — Concerning the appointment of a Committee to study By-law 1341, as amended.

— 152 —

Conseiller Labelle. — Relativement à l'aménagement de terrains de stationnement.

Councillor Labelle. — Concerning the establishment of parking grounds.

— 153 —

Conseiller Laberge. — Relativement à l'amélioration du service de la Commission de Transport.

Councillor Laberge. — Concerning the improvement of the Transportation Commission service.

— 154 —

Conseiller Mayer. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque dans le Centre civique projeté dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Mayer. — Concerning the establishment of a library in the projected civic center, in Mount-Royal Ward.

— 155 —

Conseiller Meunier. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'angle des rues Beau-grand et Souigny.

Councillor Meunier. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Beau-grand and Souigny Streets.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 156 —

Conseiller Meunier. — Relativement à l'installation d'un système de protection à la traverse à niveau de chemin de fer à la rue Beaugrand.

Councillor Meunier. — Concerning the installation of a protection system at the railway crossing level at Beaugrand Street.

— 157 —

Conseiller Moore. — Relativement à l'enlèvement de la neige devant les entrées de portes ou charretières.

Councillor Moore. — Concerning snow removal in front of doors and driveways.

— 158 —

Conseiller Moore. — Relativement à l'application de l'article 15 du règlement no 1728.

Councillor Moore. — Concerning the application of Article 15 of By-law No. 1728.

— 159 —

Conseiller O'Flaherty. — Relativement aux renseignements à fournir aux conseillers en ce qui a trait aux travaux, etc. à être exécutés dans leur district.

Councillor O'Flaherty. — Concerning the information to be given to Councillors relating to works, etc. to be carried out in their district.

— 160 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement au remplacement d'un conseiller.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the replacement of a Councillor.

— 161 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Ontario et Bordeaux.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Ontario and Bordeaux Streets.

— 162 —

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à la solution dont se sert le service de la voirie pour faire fondre la neige.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the solution presently used by the Roads Department to melt the snow.

— 163 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain, pour fins de stationnement.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of a strip of land for traffic purposes.

— 164 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à une modification du règlement no 1900.

Councillor Sullivan. — Concerning an amendment to By-law No. 1900.

VENDREDI, 18 MARS 1955
FRIDAY, MARCH 18th 1955

— 165 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'expropriation d'une lisière de terrain pour fins de stationnement.

Councillor Sullivan. — Concerning the expropriation of strip of land for traffic purposes.

— 166 —

Conseiller Sullivan. — Relativement aux virages à gauche sur la rue Sherbrooke, entre la rue Bleury et l'avenue Atwater.

Councillor Sullivan. — Concerning left turns on Sherbrooke Street, between Bleury Street and Atwater Avenue.

— 167 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'établissement d'une bibliothèque publique municipale dans le quartier Mont-Royal.

Councillor Sullivan. — Concerning the establishment of a municipal public library in Mount-Royal Ward.

— 168 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à la formation d'une Commission d'urbanisme métropolitaine.

Councillor Sullivan. — Concerning the formation of a Metropolitan Town Planning Commission.

— 169 —

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'érection des panneaux-réclames, enseignes, etc.

Councillor Sullivan. — Concerning the erection of billboards, posters, etc.

— 170 —

Conseiller Vezeau. — Relativement à la protection des bords du canal Lachine.

Councillor Vezeau. — Concerning the protection of the edges of Lachine Canal.

— 171 —

Conseiller Vachon. — Relativement à l'indemnité des conseillers municipaux.

Councillor Vachon. — Concerning the indemnity of the City Councillors.

— 172 —

Conseiller Clouette. — Relativement à l'ouverture d'une ruelle à l'ouest de la rue Saint-Dominique et d'une autre à l'est de la rue Drolet.

Councillor Clouette. — Concerning the opening of a lane west of Saint-Dominique Street and of another one east of Drolet Street.

— 173 —

Conseiller Grégoire. — Relativement à la distribution aux conseillers des procès-verbaux du Comité exécutif.

Councillor Grégoire. — Concerning the distribution to Councillors of the minutes of the Executive Committee.

— 174 —

Conseiller Hanley. — Relativement au rapport du Comité d'élimination des taudis.

Councillor Hanley. — Concerning the report of the Slum Clearance Committee.

- 175 -

Conseiller Hanley. — Relativement à la construction du Centre récréatif Saint-Gabriel.

Councillor Hanley. — Concerning the construction of the Centre récréatif Saint-Gabriel.

- 176 -

Conseiller Loiseau. — Relativement au stationnement sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Councillor Loiseau. — Concerning parking on Notre-Dame, Saint-Jacques and Saint-Antoine Streets.

- 177 -

Conseiller Meunier. — Relativement à la grandeur des enseignes qui sont permises sur la rue Dorchester.

Councillor Meunier. — Concerning the size of signs on Dorchester Street.

- 178 -

Conseiller Meunier. — Relativement à la vente de certains terrains à la Compagnie Rapid Transport Terminal.

Councillor Meunier. — Concerning the sale of certain lots to the Rapid Transport Terminal Company.

- 179 -

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux rue Dorchester, entre les rues Saint-Denis et Amherst.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the establishment of a playground on Dorchester Street, between Saint-Denis and Amherst Streets.

- 180 -

Conseiller Émile Pigeon. — Relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue de Lorimier et de la rue Gauthier.

Councillor Émile Pigeon. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of de Lorimier Avenue and Gauthier Street.

- 181 -

Conseiller Sigouin. — Relativement aux prix de transport sur les autobus-express de la rue Saint-Denis.

Councillor Sigouin. — Concerning the fares on the express autobuses on Saint-Denis Street.

- 182 -

Conseiller Sigouin. — Relativement à la construction de kiosques ou chalets pour les Guides touristiques et l'Office d'Initiative économique.

Councillor Sigouin. — Concerning the erection of kiosks or chalets for the Tourist Guides and the Economic and Touristic Bureau.

- 183 -

Conseiller Sigouin. — Relativement à la cession par le Gouvernement provincial des bâtiments en face du nouveau palais de justice.

Councillor Sigouin. — Concerning the cession by the Provincial Government of the buildings facing the new Court House.

- 184 -

Conseiller Sullivan. — Relativement à l'exécution du projet de la rue Burnside.

Councillor Sullivan. — Concerning the carrying out of the Burnside Street project.

- 185 -

Conseiller Tozzi. — Relativement au remplacement par des autobus du service de tramways de la rue Papineau.

Councillor Tozzi. — Concerning the replacement by autobuses of the Papineau Tramway service.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 3:30 heures de
l'après-midi.

SONT PRESENTS: Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Harley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Klinger, Dupuis, A., Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

Le conseiller Sullivan, Maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le conseiller Guilbeault se lève pour offrir, au nom du Conseil, des félicitations au directeur du service des incendies et au directeur du service de la police pour la façon dont ils se sont comportés lors des événements survenus jeudi soir dernier au Forum.

Le conseiller Lafaille fait remarquer que les événements de jeudi soir sont assez graves, que le Conseil pourrait bien en permettre la discussion.

Cette permission étant accordée, le conseiller Simoneau félicite le directeur du service des incendies, mais non le directeur de la police qui n'était pas là et à qui il appartenait de prendre les mesures requises pour rétablir l'ordre.

Le président du Comité exécutif répond à M. Simoneau que lui-même était sur les lieux vers 11:00 heures du soir et que le directeur du service de la police était là également. Il félicite aussi les deux directeurs. Tous les deux, dit-il, ont su maintenir l'ordre sans prendre de grands moyens qui auraient eu pour résultat de causer de plus grands désordres que ceux que nous avons à déplorer.

Le conseiller Lafaille demande au président du Comité exécutif comment il se fait que M. Campbell n'ait pas été averti par la police de ne pas se présenter au Forum.

Le président du Comité exécutif répond qu'il n'était pas au courant de ce fait. Les postes de radio ont donné assez de renseignements sur la bagarre pour inciter des milliers de montréalais à accourir au Forum.

Il informe le Conseil qu'il a demandé au postes de radio de cesser ces reportages. Il les félicite de leur collaboration.

Parlant sur cette question, le conseiller Poitras déclare que M. Campbell a délibérément provoqué cet incident par sa présence au Forum. Il souligne qu'on a déjà restreint les droits des ouvriers en grève sous prétexte d'éviter des émeutes et que ayant défilé les avertissements reçus, M. Campbell a fait déclencher l'émeute de jeudi soir dernier. Il déclare qu'il est prêt à proposer une motion à l'effet de le tenir directement responsable de cette émeute et pour que le Conseil prenne action en conséquence.

Le chef du Conseil demande alors au président du Comité exécutif ce qui arrivera samedi soir si la joute de hockey a lieu.

Le président du Comité exécutif informe alors le Conseil qu'il a communiqué vers les 3:00 heures cet après-midi avec le général au Forum, M. F. Selke et que ce dernier l'a informé que Maurice Richard lancerait un appel pour demander à la population de respecter l'ordre. Il ajoute n'avoir aucune raison de croire à une répétition, pour samedi soir, des événements du genre de ceux d'hier. Il est sous l'impression que M. Campbell n'assistera pas à la joute de samedi.

Le conseiller Moore déclare qu'il serait regrettable que la même chose se répète et prie les autorités de prendre les dispositions requises pour que l'ordre règne à l'avenir.

SPECIAL COUNCIL MEETING

at 3:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Sullivan, Acting Mayor, in the Chair.

Councillor Guilbeault rose to offer, on behalf of Council, congratulations to the Director of the Fire Department and the Director of the Police Department for the manner in which they acted during the events of Thursday night last, at the Forum.

Councillor Lafaille remarked that the Thursday night events were serious enough that Council could permit that they be discussed.

This permission being granted, Councillor Simoneau congratulated the Director of the Fire Department, but not the Director of the Police Department who was not present and whose duty it was to take the measures required to restore order.

The Chairman of the Executive Committee answered Mr. Simoneau that he himself was there at about 11:00 o'clock p.m. and that the Director of the Police Department was also present. He also congratulated both Directors. Both, said he, maintained order without taking drastic means which might have resulted in greater disorders than those which we had to deplore.

Councillor Lafaille asked the Chairman of the Executive Committee how it was that Mr. Campbell was not notified by the Police not to present himself at the Forum.

The Chairman of the Executive Committee replied that he was not aware of this fact. The radio stations had given enough information on the riot to incite thousands of Montrealers to rush to the Forum.

He informed the Council that he had asked the radio stations to cease these reports. He congratulated them on their collaboration.

Speaking on this question, Councillor Poitras stated that Mr. Campbell had deliberately provoked this incident by his presence at the Forum. He noted that the rights of workmen on strike had been restricted to prevent riots and that having defied the warnings given to him, Mr. Campbell had incited the riot of Thursday last. He declared that he was ready to propose a motion to hold him directly responsible for this riot and for Council to take action accordingly.

The Leader of Council then asked the Chairman of the Executive Committee what would happen on Saturday night if the hockey game took place.

The Chairman of the Executive Committee then informed the Council that he had communicated, at about 3:00 o'clock this afternoon, with the General Manager at the Forum, Mr. F. Selke, and that the latter had informed him that Maurice Richard would make an appeal to the population to respect order. He added that he had no reason to expect a repetition, on Saturday night, of events such as those of yesterday. He was under the impression that Mr. Campbell would not attend the Saturday game.

Councillor Moore declared that it would be regrettable if the same thing were repeated and requested the authorities to take necessary measures for order to be maintained hereafter.

Le conseiller Provost demande si les autorités sont prêtes à assumer toutes les responsabilités qui pourraient survenir lors de la partie qui doit être jouée samedi soir, ou si elles sont décidées à empêcher la partie d'avoir lieu.

Le conseiller Croteau attire l'attention du Conseil sur le paragraphe 26 de l'article 300 de la charte de la Cité permettant au Conseil de prohiber, empêcher et supprimer les émeutes, les attroupements tumultueux, les rixes, troubles, réunions désordonnées etc. etc..... Il ajoute que le Comité exécutif n'a pas l'autorité requise pour régler le problème des émeutes et qu'il aurait été difficile, même avec des moyens violents, de briser l'émeute. Il ne servira à rien d'empêcher la partie de samedi soir, si les mêmes difficultés se représentaient mardi prochain. Il soutient qu'il appartient au chef de police de maintenir l'ordre. Il aurait dû faire contre partie à la propagande de ceux qui souhaitent du trouble au Forum et il soutient que la police n'a rien fait pour combattre cette propagande; un nombre plus imposant de policiers auraient dû être sur les lieux pour empêcher les attroupements. Il termine en disant que les policiers à l'intérieur du Forum n'étaient pas en devoir et n'étaient pas plus nombreux que d'habitude.

Le conseiller Hanley déclare qu'il était au Forum hier soir. Il félicite la population pour le sang froid qu'elle a montré et la façon digne dont elle est sortie du Forum après que le directeur du service des incendies eut arrêté la joute. Il dit que M. Campbell a mis en danger la vie de 15,000 personnes qui se trouvaient au Forum et il le tient responsable des actes de violence contre la propriété privée. Il déplore également le fait que des hommes publics aient mis en doute la décision du président de la Ligue Nationale de Hockey et prétend que c'est ajouter de l'huile sur le feu que d'agir ainsi. Il se demande aussi ce qui se produira samedi soir. Il félicite les partisans de Richard d'avoir manifesté leur enthousiasme.

Sur un point d'ordre, le conseiller Bass demande depuis quand le vandalisme est de l'enthousiasme et il déplore le fait qu'un conseiller trouve le moyen de féliciter des gens qui se livrent à des actes aussi répréhensibles.

M. Hanley réplique qu'il n'a pas honte de l'enthousiasme qui a été manifesté par les partisans de Richard, mais que malheureusement il se trouve toujours des gens qui profitent de l'occasion pour se livrer à la violence.

Se levant de nouveau, le conseiller Bass déclare que des actes de vandalisme ne peuvent être tolérés et qu'il ne loue pas, comme M. Hanley semble vouloir le faire, ceux qui volent et détruisent. D'après M. Hanley, l'on est tenté de croire que l'on désire susciter une nouvelle émeute.

Le conseiller Hanley réplique et se demande si M. Bass est sérieux ou s'il veut tout simplement dérider ses collègues.

Le conseiller Bass demande à M. Hanley de retirer ses paroles. M. Hanley se rétracte et le conseiller L. Tremblay l'interrompt de nouveau pour demander si certains conseillers ne désirent pas réchauffer encore la population et donner une plus grande publicité aux malheureux événements d'hier.

Le conseiller Croteau revient à la charge et déclare qu'il est du ressort du Conseil de prendre des décisions relativement aux émeutes.

Le président du Comité exécutif déclare que la responsabilité de régler ces émeutes appartient peut-être au Conseil, mais qu'il y a aussi certains services qui sont concernés et que celui de la police a pris les mesures nécessaires afin que ces événements ne se répètent pas.

Le conseiller Seigler félicite les directeurs des services d'incendie et de la police. Il dit que dans des événements comme ceux de jeudi soir dernier, il y a des voyous qui pillent, volent et détruisent. Ce n'est pas la faute des sportifs s'il y a eu des actes de vandalisme. Un bon sportif n'est pas un voleur et un voleur n'est pas un bon sportif. Il termine en disant qu'il ne peut censurer le service de la police qui a fait son devoir.

Le conseiller Vezeau appuie les arguments de M. Seigler.

Le conseiller Mayer se déclare prêt à présenter une motion afin d'empêcher M. Campbell d'assister à la partie qui doit être jouée samedi soir au Forum.

Le conseiller Guilbeault réitère alors ses félicitations aux directeurs des services de la police et d'incendie.

Le conseiller Lafaille demande au président du Comité exécutif si la ville peut être tenue responsable des dommages causés.

Councillor Provost asked whether the authorities were ready to assume all the responsibilities which might arise during the game to be played on Saturday night, or if they were decided to prevent the game from being played.

Councillor Croteau called the attention of the Council on paragraph 26 of Article 300 of the City Charter which permits Council to prohibit, prevent and suppress riots, routs, affrays, disturbances, disorderly assemblies, etc. etc..... He added that the Executive Committee did not have the authority required to settle the riot problem and that it would have been difficult, even by violent means, to stop the riot. There would be no use to prevent the Saturday night game, if the same difficulties appeared on Tuesday night. He maintained that it was up to the Chief of Police to maintain order. He should have counteracted the propaganda of those who desired trouble at the Forum and he maintained that Police did nothing to combat this propaganda; a greater number of policemen should have been on the spot to prevent gatherings. He ended by stating that the policemen inside of the Forum were not on duty and were not more numerous than usual.

Councillor Hanley declared that he was at the Forum last night. He congratulated the population for the calm it showed and the dignified manner in which it evacuated the Forum, after the Director of the Police Department had stopped the game. He stated that Mr. Campbell endangered the lives of 15,000 persons who were at the Forum and held him responsible for the acts of violence against property. He also deplored the fact that public men had doubted the decision of the President of the National Hockey League and added that in acting thus, oil was poured on the fire. He also wondered what would happen Saturday night. He congratulated the Richard fans for having shown their enthusiasm.

On a point of order, Councillor Bass asked since when vandalism was enthusiasm and deplored the fact that a Councillor found it advisable to congratulate people who committed such reprehensible acts.

Mr. Hanley answered that he was not ashamed of the enthusiasm demonstrated by Richard fans, but that unfortunately there were always people who took advantage of such occasions to resort to violence.

Rising again, Councillor Bass declared that acts of vandalism could not be tolerated and that he did not praise, as Mr. Hanley seemed to do, those who riot and destroy. According to Mr. Hanley one would seem to expect that a new riot was desired.

Councillor Hanley replied wondering if Mr. Bass was serious, or if he merely wished to amuse his colleagues.

Councillor Bass asked Mr. Hanley to withdraw these remarks. Mr. Hanley retracted and Councillor L. Tremblay interrupted him again to ask whether certain Councillors did not seem to want to incite the population and give wider publicity to yesterday's events.

Councillor Croteau repeated that it was Council's duty to take decisions concerning riots.

The Chairman of the Executive Committee declared that the responsibility for the setting of this riot might belong to Council, but that there were also certain departments which were concerned and that the Police Department had taken the necessary measures for such events not to be repeated.

Councillor Seigler congratulated the Directors of the Fire Department and of the Police Department. He said that during events such as those of Thursday last, there were hoodlums who pilfer, rob and destroy. It is not the fault of sports if there are acts of vandalism. A good sport is not a robber and a robber is not a good sport. He ended by stating that he could not censure the Police Department which did its duty.

Councillor Vezeau seconded Mr. Seigler's arguments.

Councillor Mayer stated that he was ready to present a motion in order to prevent Mr. Campbell from attending the game to be played Saturday night at the Forum.

Councillor Guilbeault then reiterated his congratulations to the Directors of the Police and Fire Departments.

Councillor Lafaille asked the Chairman of the Executive Committee whether the City could be held responsible for damages caused.

VENDREDI, 18 MARS 1955

Le président répond que la ville ne peut être tenue responsable.

Le conseiller Hanley demande alors la permission au Conseil de proposer une motion à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour que les marchands et la population ne soient pas molestés, car il est du devoir du Conseil de protéger la vie et la propriété des citoyens.

Le président du Comité exécutif fait alors remarquer que cette motion est hors d'ordre, vu qu'elle n'est pas inscrite sur l'ordre du jour.

Le maire suppléant concourt dans ce point de vue et déclare ladite motion hors d'ordre.

Le conseiller Provost fait remarquer au maire suppléant que le fait d'avoir permis la discussion rend cette motion dans l'ordre.

Le conseiller Hanley demande que l'avocat en chef de la cité soit prié de venir devant le Conseil donner son opinion sur la légalité d'une telle motion.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Hanley se conforme alors à la décision du maire suppléant.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Simoneau se lève sur une question de privilège pour relever deux déclarations que Son Honneur le maire a faites au marché Atwater.

A ce stage de la séance, le président du Comité exécutif l'interrompt pour lui demander s'il consentirait à remettre sa question de privilège à lundi, alors que Son Honneur le Maire sera présent à cette séance.

M. Simoneau regrette beaucoup l'absence de Son Honneur le Maire, et accepte la suggestion du président.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit ratifié le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er mars 1955.

Ledit procès-verbal est en conséquence ratifié et signé par le Maire suppléant et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 tel que modifié, de façon à porter à \$27,500,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations:

Pour rapport	109919	voir page	239	volume	47	des règlements.
Pour règlement	2218	voir page	391	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

FRIDAY, MARCH 18th 1955.

The Chairman answered that the City could not be held responsible.

Councillor Hanley then asked Council's permission to propose a motion in order that necessary measures be taken for the merchants and the population not to be molested, as it was the duty of the Council to protect the lives and the property of the citizens.

The Chairman of the Executive Committee remarked that such motion was out of order as it was not entered on the order of the day.

The Acting Mayor supported this point of view and declared the said motion out of order.

Councillor Provost remarked to the Acting Mayor that the fact of having permitted the discussion rendered such motion in order.

Councillor Hanley asked that the City Attorney be requested to appear before Council to give his opinion on the legality of such a motion.

And, a debate arising, Councillor Hanley then complied with the decision of the Acting Mayor.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Simoneau rose to a question of privilege to mention the declarations which His Worship the Mayor had made at Atwater market.

At this phase of the meeting, the Chairman of the Executive Committee interrupted him to ask if he would consent to postpone his question of privilege until Monday, when His Worship the Mayor would be present at the meeting.

Mr. Simoneau greatly regretted His Worship the Mayor's absence and agreed to the Chairman's suggestion.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the preceding meeting,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the minutes of the City Council meeting held on March 1st 1955 be considered as read and ratified.

Said minutes were then ratified and signed by the Acting Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842, as amended, so as to bring to \$27,500,000.00 the amount of the loan authorized for expropriation expenditures:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read and a debate arising, they were agreed to.

VENDREDI, 18 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2155, tel que modifié, de façon à porter à \$10,000,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations:

Pour rapport	109920	voir page	239	volume	47	des rapports
Pour règlement	2219	voir page	391	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare les 2 règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

A ce stage de la séance, le conseiller Lafaille, chef du Conseil, se lève pour souhaiter au nom du Conseil les meilleurs vœux de santé et le prompt rétablissement au conseiller Ouimet, absent par maladie.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme,

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit article soit biffé de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits:

Pour rapport	109700-29	voir page	239	volume	47	des rapports
--------------	-----------	-----------	-----	--------	----	--------------

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2155, as amended, so as to bring to \$ 10,000,000.00 the amount of the loan authorized for expropriation expenditures:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

At this moment of the meeting, Councillor Lafaille, Leader of Council, rose to wish on behalf of Council the best wishes of health and prompt recovery of Councillor Ouimet absent because of sickness.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint a City Planning Consulting Committee,

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That said article be struck from the order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer certain credits:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all members of Council.

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Mayrand, de l'égout existant au sud de l'avenue Powell en gagnant le sud, et dans la rue Sax, de la rue Mayrand à la rue de Bougainville:

Pour rapport E-438 voir page 240 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$68,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauvé, de l'avenue Curotte à l'avenue Papineau:

Pour rapport E-437 voir page 240 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dirval, de la rue de Beauharnois au boulevard Métropolitain:

Pour rapport E-440 voir page 241 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Cadillac, de l'égout existant au nord de la rue de Jumonville à la rue Turenne, et dans la rue Turenne, de la rue de Cadillac à la rue Louis-Veuillot:

Pour rapport E-442 voir page 241 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans la 45e Avenue, de la rue Beaubien à un point situé au sud de la rue St-Zotique:

Pour rapport E-443 voir page 241 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$35,300.00 pour la construction d'un égout dans la Place Basile-Patenaude située au sud de la rue Dandurand, à l'est de la rue d'Iberville, et son raccordement à l'égout existant de la rue Masson à travers les lots 148-3289, 148-3199 et 148-3195 du cadastre du Village incorporé d'Hochelaga:

Pour rapport E-444 voir page 242 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Edmond-Valade, de la rue Zotique-Racicot à la rue Poincaré:

Pour rapport E-446 voir page 242 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Sorel, de la rue Labarre à la rue Gagnier:

Pour rapport E-445 voir page 243 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la 14e Avenue, de la rue Masson en gagnant le sud:

Pour rapport E-448 voir page 243 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,700.00 to lay a sewer in Mayrand Street, from the existing sewer south of Powell Avenue southward, and in Sax Street, from Mayrand Street to Bougainville Street:

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 62,800.00 to lay a sewer in Sauvé Street, from Curotte Avenue to Papineau Avenue:

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 14,900.00 to lay a sewer in Dirval Street, from Beauharnois Street to Metropolitan Boulevard:

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 23,800.00 to lay a sewer in Cadillac Street, from the existing sewer north of Jumonville Street to Turenne Street, and in Turenne Street, from Cadillac Street to Louis-Veuillot Street:

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,500.00 to lay a sewer in 45th Avenue, from Beaubien Street to a point south of Saint-Zotique Street:

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 35,300.00 to lay a sewer in Basile-Patenaude Place located south of Dandurand Street, east of Iberville Street, and its connection with the sewer on Masson Street through lots Nos. 148-3289, 148-3199 and 148-3195 of the cadastre of the Incorporated Village of Hochelaga:

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,300.00 to lay a sewer in Edmond-Valade Street, from Zotique-Racicot Street to Poincaré Street:

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,400.00 to lay a sewer in Sorel Street, from Labarre Street to Gagnier Street:

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,000.00 to lay a sewer in 14th Avenue, from Masson Street southward:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Brinton, de l'avenue Darlington à l'avenue Wilderton:

Pour rapport E-449 voir page 244 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dudemaine, de la rue Guertin à la rue Rosalie, et un raccordement dans la rue Filion:

Pour rapport E-450 voir page 244 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Sherbrooke (côté sud seulement), d'un point situé à l'est de la rue d'Iberville en gagnant l'est:

Pour rapport E-447 voir page 245 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'égouts dans la rue Paré, de l'avenue Mountain Sights au boulevard Décarie (des deux côtés là où requis):

Pour rapport E-451 voir page 245 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955
VP 436 vol 291

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$33,100.00 pour la construction d'égouts dans l'avenue Buchan, de l'égout existant à l'est de l'avenue Mountain Sights à la rue de la Savane et sa jonction à la rue de Namur (des deux côtés là où requis) et des raccordements (là où requis):

Pour rapport E-452 voir page 246 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$78,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, de la rue Francis à l'avenue de Lorimier (là où requis):

Pour rapport E-453 voir page 246 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Hamelin, Dozois et Croteau, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 de l'ordre du jour soient adoptés.

Le maire suppléant déclare les 15 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Powell, d'un point situé à environ 93 pieds à l'ouest de la rue Mayrand à un point situé à environ 81 pieds à l'est de la rue Hocquart:

Pour rapport PS 576 voir page 247 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Gagnier, de la rue Hocquart jusqu'à environ 80 pieds au sud de l'avenue Powell:

Pour rapport PS 577 voir page 247 volume 47 des rapports.

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,700.00 to lay a sewer in Brinton Road, from Darlington Avenue to Wilderton Avenue:

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 17,800.00 to lay a sewer in Dudemaine Street, from Guertin Street to Rosalie Street, and a connection in Filion Street:

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,300.00 to lay by day labor a sewer in Sherbrooke Street (south side only), from a point east of Iberville Street eastward:

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 22,800.00 to lay sewers in Paré Street, from Mountain Sights Avenue to Décarie Boulevard (both sides where required):

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 33,100.00 to lay sewers in Buchan Street, from the existing sewer east of Mountain Sights Avenue to Savane Street and its junction with Namur Street (both sides where required) and connections (when required):

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 78,600.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Francis Street to de Lorimier Avenue (where required):

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Hamelin, Dozois and Croteau, it was

RESOLVED: that reports constituting articles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 and 20 of the order of the day were adopted.

The Acting Mayor declared the 15 above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Powell Avenue, from a point approximately 93 feet west of Mayrand Street to a point approximately 81 feet east of Hocquart Street:

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Hocquart Street to about 80 feet south of Powell Avenue:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hocquart, de l'avenue Powell en gagnant le nord:

Pour rapport PS 578 voir page 248 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jauron, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

Pour rapport PS 579 voir page 248 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Duval entre les rues Rosalie et Blanchard:

Pour rapport PS 580 voir page 249 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Drouart, de la rue Louisbourg en gagnant le sud:

Pour rapport PS 581 voir page 249 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Poincaré, là où requis, de la rue de Salaberry à la rue Edmond-Valade:

Pour rapport PS 582 voir page 250 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Zotique-Racicot, entre les rues Edmond-Valade et François-Dugas:

Pour rapport PS 583 voir page 250 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mignault, de la rue Léon-Derome en gagnant le nord:

Pour rapport PS 584 voir page 251 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Léon-Derome, de la rue Mignault, en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 585 voir page 251 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desrosiers, de la rue Langelier en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 586 voir page 252 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garnier Street, from Hocquart Street to about 80 feet south of Powell Avenue:

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jauron Street, from Rosalie Street eastward:

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Duval Street, between Rosalie and Elie-Blanchard Streets:

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Drouard Street, from Louisbourg Street southward:

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Poincaré Street, where required, from Salaberry Street to Edmond-Valade Streets:

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Zotique-Racicot Street, between Edmond-Valade and François-Dugas Streets:

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mignault Street, from Léon-Derome Street northward:

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Léon-Derome Street, from Mignault Street westward:

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desrosiers Street, from Langelier Street westward:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 ADD 1000

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Larivière, de la rue Dorion à la rue de Bordeaux:

Pour rapport PS 598 voir page 252 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Rustic Place, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 599 voir page 253 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Filion, entre les rues Jeanne et Dudemaine:

Pour rapport PS 600 voir page 253 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Edmond-Valade, entre les rues Poincaré et Zoticue-Racicot:

Pour rapport PS 601 voir page 254 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Elie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le nord:

Pour rapport PS 619 voir page 254 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport PS 602 voir page 255 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mayrand, de la rue Hocquart en gagnant le sud:

Pour rapport PS 603 voir page 255 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Plouffe, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

Pour rapport PS 604 voir page 256 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$40,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Grenet (où requis), entre le boulevard Guin et la rue Dudemaine:

Pour rapport PS 605 voir page 255 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Clanranald, entre les avenues Dupuis et Isabella:

Pour rapport PS 614 voir page 257 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Larivière Street, from Dorion Street to Bordeaux Street:

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rustic Place, from Coolbrook Avenue westward:

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Filion Street, between Jeanne-Mance and Dudemaine Streets:

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Edmond-Valade Street, between Poincaré and Zoticue-Racicot Streets:

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Elie-Blanchard Street, from Dudemaine Street northward:

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Langelier Street, from Sherbrooke Street northward:

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mayrand Street, from Hocquart Street southward:

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Plouffe Street, from Rosalie Street eastward:

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 40,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grenet Street (where required), between Guin Boulevard and Dudemaine Street:

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clanranald Avenue, between Dupuis and Isabella Avenues:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Olivar-Asselin, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

Pour rapport ps 615 voir page 257 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Elie-Blanchard, de la rue Filion en gagnant l'est:

Pour rapport PS 616 voir page 257 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Sauvé à la rue de Port-Royal:

Pour rapport PS 617 voir page 258 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Ecores, de la rue Tillemont à la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain:

Pour rapport PS 618 voir page 258 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dudemaine, de la rue Guertin en gagnant l'est:

Pour rapport PS 625 voir page 258 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tanguay, du boulevard Gouin en gagnant le sud:

Pour rapport PS 626 voir page 259 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rosalie, entre les rues Olivar-Asselin et Elie-Blanchard:

Pour rapport PS 627 voir page 259 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$34,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie:

Pour rapport PS 628 voir page 260 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$21,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Buchan, de l'avenue Mountain-Sights à la rue de la Savane, et de son raccordement à la rue de Namur:

Pour rapport PS 629 voir page 260 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olivar-Asselin Street, from Rosalie Street eastward:

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Elie-Blanchard Street, from Filion Street eastward:

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Sauvé Street to Port-Royal Street:

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of des Ecores Street, from Tillemont Street to the homologated line south of Metropolitan Boulevard:

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 8,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dudemaine Street, from Guertin Street eastward:

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 26,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tanguay Street, from Gouin Boulevard southward:

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rosalie Street, between Olivar-Asselin Street and Elie-Blanchard Streets:

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 34,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Savane Street, between Namur Street and Décarie Boulevard:

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 21,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Buchan Street, from Mountain Sights Avenue to Savane Street, and connection with Namur Street:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain-Sights, entre les rues de Namur et Paré:

Pour rapport PS 630 voir page 261 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Paré, entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain-Sights:

Pour rapport PS 631 voir page 261 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$53,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dorchester, entre la Côte du Beaver Hall et la rue Guy (là où requis):

Pour rapport PS 639 voir page 262 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Hamelin, Dozois et Crêteau, il est

RESOLU:

que les rapports constituant les articles 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, et 53 de l'ordre du jour soient adoptés.

Le maire suppléant déclare les 33 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$45,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Powell, d'un point situé à environ 93 pieds à l'ouest de la rue Mayrand à un point situé à environ 81 pieds à l'est de la rue Hocquart:

Pour rapport PS 587 voir page 262 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$13,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Gagnier, de la rue Hocquart jusqu'à environ 80 pieds au sud de l'avenue Powell:

Pour rapport PS 588 voir page 263 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$30,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hocquart, de l'avenue Powell en gagnant le nord:

Pour rapport PS 589 voir page 263 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jauron, de la rue Rosalie en gagnant l'est:

Pour rapport PS 590 voir page 263 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Duval, entre les rues Rosalie et Elie-Blanchard:

Pour rapport PS 591 voir page 264 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, between Namur and Paré Streets:

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Paré Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue:

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 53,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dorchester Street, between Beaver Hall Hill and Guy Street (where required):

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Hamelin, Dozois and Crêteau, it was

RESOLVED:

that the reports constituting articles 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 and 53 of the order of the day be adopted.

The Acting Mayor declared the 33 above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 45,500.00 to lay a permanent paving on Powell Avenue, from a point approximately 93 feet west of Mayrand Street to a point approximately 81 feet east of Hocquart Street:

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 13,600.00 to lay a permanent paving on Gagnier Street, from Hocquart Street to about 80 feet south of Powell Avenue:

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 30,300.00 to lay a permanent paving on Hocquart Street, from Powell Avenue northward:

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,200.00 to lay a permanent paving on Jauron Street, from Rosalie Street eastward:

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,800.00 to lay a permanent paving on Duval Street, between Rosalie and Elie-Blanchard Streets:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mignault, de la rue Léon-Derôme en gagnant le nord:

Pour rapport PS 592 voir page 264 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Drouart, de la rue de Louisbourg en gagnant le sud:

Pour rapport PS 593 voir page 264 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Zotique-Racicot, entre les rues Edmond-Valade et François-Dugas:

Pour rapport PS 594 voir page 265 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$40,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Poincaré, de la rue de Salaberry à la rue Edmond-Valade:

Pour rapport PS 595 voir page 265 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Léon-Derôme, de la rue Mignault en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 596 voir page 265 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desrosiers, de la rue Langelier en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 597 voir page 266 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Larivière, de la rue Dorion à la rue de Bordeaux:

Pour rapport PS 606 voir page 266 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Rustic Place, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest:

Pour rapport PS 607 voir page 266 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$32,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Filion, entre les rues Jeanne et Dudemaine:

Pour rapport PS 608 voir page 267 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 APR 1955

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Edmond-Valade, entre les rues Poincaré et Zotique-Racicot:

Pour rapport PS 609 voir page 267 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955.

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 18,400.00 to lay a permanent paving on Mignault Street, from Léon-Derome Street northward:

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,700.00 to lay a permanent paving on Drouart Street, from Louisbourg Street southward:

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,500.00 to lay a permanent paving on Zotique-Racicot Street, between Edmond-Valade and François-Dugas Streets:

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 40,400.00 to lay a permanent paving on Poincaré Street, from Salaberry Street to Edmond-Valade Street:

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,100.00 to lay a permanent paving on Léon-Derome Street, from Mignault Street westward:

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 18,200.00 to lay a permanent paving on Desrosiers Street, from Langelier Street westward:

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,000.00 to lay a permanent paving on Larivière Street, from Dorion Street to Bordeaux Street:

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,100.00 to lay a permanent paving on Rustic Place, from Coolbrook Avenue westward:

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 32,800.00 to lay a permanent paving of Filion Street, between Jeanne and Dudemaine Streets:

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,200.00 to lay a permanent paving on Edmond-Valade Street, between Poincaré and Zotique-Racicot Streets:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955
OP 34 VAX 93

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$60,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Langelier, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:
Pour rapport ps 610 voir page 267 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mayrand, de la rue Hocquart en gagnant le sud:
Pour rapport PS 611 voir page 268 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Plouffe, de la rue Rosalie en gagnant l'est:
Pour rapport PS 612 voir page 268 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$215,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue Dudemaine:
Pour rapport PS 613 voir page 268 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Olivar-Asselin, de la rue Rosalie en gagnant l'est:
Pour rapport PS 620 voir page 269 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Elie-Blanchard, de la rue Filion en gagnant l'est:
Pour rapport PS 621 voir page 269 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue des Ecores, de la rue Tillemont à la ligne homologuée au sud du boulevard Métropolitain:
Pour rapport PS 622 voir page 269 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 6 APR 1955

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$46,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Elie-Blanchard, de la rue Dudemaine en gagnant le nord:
Pour rapport PS 624 voir page 270 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Sauvé et de Port-Royal:
Pour rapport PS 623 voir page 270 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$45,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dudemaine, de la rue Guertin en gagnant l'est:
Pour rapport PS 632 voir page 270 volume 47 des rapports.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$60,900.00 to lay a permanent paving on Langelier Street, from Sherbrooke Street northward:

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,700.00 to lay a permanent paving on Mayrand Street, from Hocquart Street southward:

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,000.00 to lay a permanent paving on Plouffe Street, from Rosalie Street eastward:

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 215,000.00 to lay a permanent paving on Grenet Street, between Gouin Boulevard and Dudemaine Street:

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,100.00 to lay a permanent paving on Olivar-Asselin Street, from Rosalie Street eastward:

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,200.00 to lay a permanent paving on Elie-Blanchard Street, from Filion Street eastward:

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,100.00 to lay a permanent paving on des Ecores Street, from Tillemont Street to the homologated line south of the Metropolitan Boulevard:

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 46,900.00 to lay a permanent paving on Elie-Blanchard Street, from Dudemaine Street northward:

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,600.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, between Sauvé and Port-Royal Streets:

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 45,300.00 to lay a permanent paving on Dudemaine Street, from Guertin Street eastward:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$81,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tanguay, du boulevard Gouin en gagnant le sud:

Pour rapport PS 633 voir page 271 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$63,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Rosalie, entre les rues Olivar-Asselin et Elie-Blanchard:

Pour rapport PS 634 voir page 271 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$243,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie:

Pour rapport PS 635 voir page 272 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$109,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Buchan, de l'avenue Mountain-Sights à la rue de la Savane et de son raccordement à la rue de Namur:

Pour rapport PS 636 voir page 272 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$35,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain-Sights, entre les rues de Namur et Paré:

Pour rapport PS 637 voir page 273 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$30,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Paré, entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain-Sights:

Pour rapport PS 638 voir page 273 volume 47 des rapports.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$808,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dorchester, entre la Côte du Beaver Hall et l'avenue Amesbury et les raccordements au nord et au sud sur les rues transversales:

Pour rapport PS 640 voir page 273 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Dozois et Hanson, il est

RESOLU: que les rapports constituant les articles 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84 et 85 de l'ordre du jour soient adoptés.

Le maire suppléant déclare les 32 rapports ci-dessus adoptés, la majorité recuse pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953 votant un crédit de \$14,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de la Savane, de la rue projetée portant les nos 94-139-6 et 93-205 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges à la rue projetée portant les nos 94-139-16 et 93-206 du même cadastre:

Pour rapport 105007-2 voir page 274 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 81,200.00 to lay a permanent paving on Tanguay Street, from Gouin Boulevard southward:

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 63,500.00 to lay a permanent paving on Rosalie Street, between Olivar-Asselin and Elie-Blanchard Streets:

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 243,700.00 to lay a permanent paving on Savane Street, between Namur Street and Décarie Boulevard:

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 109,700.00 to lay a permanent paving on Buchan Street, from Mountain Sights Avenue to Savane Street and its connection with Namur Street:

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 35,400.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights Avenue, between Namur and Paré Streets:

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 30,400.00 to lay a permanent paving on Paré Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue:

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 808,000.00 to lay a permanent paving on Dorchester Street, between Beaver Hall Hill and Amesbury Avenue and the north and south connections of the cross streets:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Dozois, and Hanson, it was

RESOLVED:

that the reports constituting articles 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84 and 85 of the order of the day be adopted.

The Acting Mayor declared the 32 above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of July 23rd, 1953 voting a credit of \$ 14,100.00 to lay a sewer in Savane Street, from projected street bearing Nos. 94-139-6 and 93-205 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges to projected street bearing Nos. 94-139-16 and 93-206 of the same cadastre:

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 juin 1952 votant un crédit de \$55,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jean-Talon, entre la rue Saint-André et les limites est de la Cité:

Pour rapport 101233-6 voir page 274 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Secondé par les conseillers Filion, Clouette,
J.-N. Drapeau, Despatis, Moore, et Lanciault,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1952 votant un crédit de \$218,600.00 pour l'élargissement du pavage de la rue Jean-Talon, entre la rue Saint-André et les limites est de la Cité:

Pour rapport 101233-7 voir page 274 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Filion, J.-N. Drapeau, Moore,
et Lanciault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

VP 451
Vol 290

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1954 votant un crédit de \$51,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 394-602, 391-1275, 394-614, 391-1315, 394-628, 391-1314 (rue Beaugrand), de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport E-436 voir page 275 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, A. Tremblay, L. Tremblay et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 4 APR 1955

VP 529 Vol 290

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 14 juillet 1954 votant un crédit de \$49,100.00 pour la construction d'un égout dans la 13e Avenue, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson:

Pour rapport E-439 voir page 275 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers J.-N. Drapeau, Montpetit,
Meunier et Moisan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Gagliardi dissident).

Le maire suppléant déclare les cinq rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 51 voix favorables.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of June 2nd, 1952 voting a credit of \$ 55,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jean-Talon Street, between Saint-André Street and the eastern limits of the City:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Clouette,
J.-N. Drapeau, Despatis, Moore and Lanciault,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of June 3rd, 1952 voting a credit of \$ 218,600.00 to widen the paving on Jean-Talon Street, between Saint-André Street and the eastern limits of the City:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, J.-N. Drapeau,
Moore and Lanciault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of June 1st, 1954 voting a credit of \$ 51,400.00 to lay a sewer in projected street bearing Nos. 394-602, 391-1275, 394-614, 391-1315, 394-628, 391-1314 (Beaugrand Street), from Sherbrooke Street northward:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, A. Tremblay,
L. Tremblay and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of July 14th, 1954 voting a credit of \$ 49,100.00 to lay a sewer in 13th Avenue, from Saint-Joseph Boulevard to Masson Street:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau,
Montpetit, Meunier and Moisan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Gagliardi dissenting).

The Acting Mayor declared the five above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

VENDRE, 18 MARS 1955

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées sur la rue Garnier et sur la rue Fabre, entre les rues de Drucourt et de Bellechasse:

Pour rapport 109925 voir page 275 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Filion, Tozzi, Clouette,
Gagliardi et O'Hearn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure requise pour l'effacement de la ligne homologuée sur la rue de la Visitation, entre les rues Craig et Notre-Dame:

Pour rapport 109957 voir page 276 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Grégoire
et Guilbeault, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955
Modifié 5 mai 1955
page 374
vol 291

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,300,000.00 pour l'exécution en régie de recouvrements d'asphalte et de travaux corrélatifs sur certaines rues de la Cité:

Pour rapport 109956 voir page 276 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson et Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à la Société Palais du Commerce Inc.:

Pour rapport 109915 voir page 276 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Leblanc, Lévesque et
J.-M. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to give to the City Attorneys instruction to make the necessary procedure to erase homologated lines on Garnier Street and on Fabre Street, between Drucourt and Bellechasse Streets:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Filion, Tozzi,
Clouette, Gagliardi and O'Hearn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to give to the City Attorneys instruction to make the procedure required to erase the homologated line of Visitation Street, between Craig and Notre-Dame Street:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Grégoire and Guilbeault, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$1,300,000.00 to carry out by day labour asphalt layers and correlative works on certain streets of the City:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson and Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing the occupancy of public domain by a building owned by Show Mart Inc.:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Leblanc, Lévesque and
J.-M. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

VENDREDI, 18 MARS 1955

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour l'illumination de l'hôtel de ville:

Pour rapport 109878 voir page 276 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson
et Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Mack, Provost, Murphy, Brown, Vachon, Vautelet, E.-T. Asselin, Outerbridge, Marchand, Mayer, Croteau, Simoneau et Boire dissidents).

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 96 à 119 inclusivement de l'ordre du jour est différée.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'environ douze parcs de stationnement y compris l'achat et l'installation de parcomètres, pavages, clôtures et drainage, démolition de bâtiments, etc.:

Pour rapport 107500-38 voir page 288 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 APR 1955

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acquisition de certains immeubles ayant front sur les rues Chapleau et Masson:

Pour rapport 109921 voir page 289 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Montpetit
et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 96 et suivants de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 18,000.00 to illuminate the City Hall:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson and Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Mack, Provost, Murphy, Brown, Vachon, Vautelet, E.-T. Asselin, Outerbridge, Marchand, Mayer, Croteau, Simoneau and Boire dissenting).

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of articles 96 to 119 inclusively of the order of the day was deferred.

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 250,000.00 to carry out the arrangement of about twelve parking grounds, including the purchase and installation of parking meters, fences and drainage, demolition of buildings, etc.:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition of certain immovables fronting on Chapleau and Masson Streets:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau,
Montpetit and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 96 and the following of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

Modifié
VP 44 Vol 294
art 166

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de rues, ruelles et passages sur les terres subdivisés nos 38 et 40, au nord de la rue Sherbrooke et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109927 voir page 277 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Angers, Simoneau,
A. Tremblay et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 97 de l'ordre du jour est de nouveau différée.

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Laurier, entre la 9e Avenue et la 13e Avenue, ainsi qu'entre la 13e Avenue et la ligne est de la terre no 179, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109929 voir page 278 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Montpetit,
Despatis, Meunier et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

Modifié 19 mars 1956
VP 373 Vol 292

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Tellier, à l'est de la rue Curatteau et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109930 voir page 278 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay,
Hamelin et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 100 de l'ordre du jour est de nouveau différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Denis, sur son côté ouest, au nord du boulevard Gouin, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109931 voir page 279 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

98.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open streets, lanes and passages on subdivided lands Nos. 38 and 40, north of Sherbrooke Street, and to vote a credit for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
A. Tremblay and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of Article 97 of the order of the day was again deferred.

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Laurier Avenue, between 9th Avenue and 13th Avenue, and between 13th Avenue and the east line of land No. 179, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Montpetit,
Despatis, Meunier and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open and widen Tellier Street, east of Curatteau Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau,
A. Tremblay, Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of Article 100 of the order of the day was again deferred.

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to widen Saint-Denis Street, on the west side, north of Gouin Boulevard, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Sigouin, Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 APR 1955

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Vézina, entre le boulevard Décarie et l'avenue Mountain-Sights, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109932 voir page 280 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Flynn, E.-T. Asselin,
Brown et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 APR 1955

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des parties d'immeubles requises pour élargir les ruelles situées dans le quadrilatère borné par la 14e Avenue, le boulevard Rosemont, la 15e Avenue et la rue Dandurand, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109934 voir page 280 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Montpetit,
Meunier et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 APR 1955

*M. Lafaille 19 Juin 1955
VP 437 vol 291
VP 216 vol 292*

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Emile-Journault, entre la rue Saint-Denis et l'avenue Henri-Julien, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109933 voir page 281 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lancault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les 4 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 105 de l'ordre du jour est de nouveau différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 29 APR 1955

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement de la rue de la Savane, entre la rue de Namur et le boulevard Décarie, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109942 voir page 283 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet, Dupuis,
Mayer et Sullivan,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

FRIDAY, MARCH 18 1955

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Vézina Street, between Décarie Boulevard and Mountain Sights Avenue, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Flynn, E.-T. Asselin,
Brown and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

103.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the parts of immovables required to widen the lanes located in the block bounded by 14th Avenue, Rosemont Boulevard, 15th Avenue and Dandurand Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Montpetit,
Meunier and Moisan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

104.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Emile-Journault Avenue, between Saint-Denis Street and Henri-Julien Avenue, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lancault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the 4 above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of article 105 of the order of the day was again deferred.

105.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of that part of immovable required to widen the west side of Sanguinet Street, from Sainte-Catherine Street southward to the lane bearing No. 380-6, and to vote the credit required for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Dupuis,
Mayer and Sullivan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

VENDREDI, 18 MARS 1955

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition d'une partie du lot no 3407-73 requise pour assurer un débouché à la rue Laurendeau, entre les rues Cabot et de Roberval, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109935 voir page 282 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Lessard,
Sauvé et Vezeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 108 de l'ordre du jour est de nouveau différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 25 APR 1955

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jeanne, de la limite est de la terre no 31 à la rue Lachapelle, à l'exception des lots nos 40-102 et 39-110, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109937 voir page 283 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jeanne, entre la rue Grenet et la terre no 35, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109938 voir page 284 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement de pans coupés aux intersections des ruelles situées dans le quadrilatère borné par les rues St-Viateur, Jeanne-Mance, Bernard et l'avenue de l'Esplanade, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109939 voir page 284 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Seigler et Aronoff, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 112 de l'ordre du jour est de nouveau différé.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de terrains requis pour l'élargissement de la rue Séguin, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109944 voir page 285 volume 47 des rapports.

Mrd. J. de C. 6 APR 55
VP 130 Vol 27

FRIDAY, MARCH 18th 1955

106.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of part of lot No. 3407-73 required to insure an outlet to Laurendeau Street, between Cabot and Roberval Streets, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lauriault, Lessard,
Sauvé and Vezeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of Article 108 of the order of the day was again deferred.

107.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Jeanne Street, from the east limit of land No. 31 to Lachapelle Street, except lots Nos. 40-102 and 39-110, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

108.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovable required to open Jeanne Street, between Grenet Street and land No. 35, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

109.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to establish cut corners at the intersections of the lanes located in the block bounded by Saint-Viateur, Jeanne-Mance and Bernard Streets, and Esplanade Avenue, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Seigler and Aronoff, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the 3 above mentioned reports, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of article 112 of the order of the day was again deferred.

110.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of lots required to widen Séguin Street, between Henri-Bourassa and Gouin Boulevard, and to vote the credit required for such purpose:

VENDREDI, 18 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 APR 1955

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture des rues Paré et Buchan, entre l'avenue Mountain Sights et la rue de Namur, et leur raccordement à l'avenue Mountain Sights, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109954 voir page 286 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Mayer
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAY 1955

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de certains immeubles requis pour l'ouverture de la rue Henri-d'Arles et du chemin du Golf, au sud du boulevard Gouin, ainsi que pour l'élargissement de ce boulevard sur son côté sud à cet endroit:

Pour rapport 109958 voir page 286 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAY 1955

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée au nord du boulevard Crémazie, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109955 voir page 287 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 APR 1955

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$16,991.76 pour l'acquisition et la possession préalable du lot no 68-251 requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre les avenues Appleton et Barclay:

Pour rapport 107152-1 voir page 287 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet
et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Mayer dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 29 APR 1955

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,976.49 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter une voie comprise d'une façon générale entre les immeubles de la Commission de Transport et la ligne homologuée du côté sud du boulevard Ferras, depuis l'avenue du Sacré-Coeur jusqu'aux limites est de la ville:

Pour rapport 109943 voir page 288 volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

111.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Paré and Buchan Streets, between Mountain Sights Avenue and Namur Street, and their connection at Mountain Sights Avenue, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Mayer
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

112.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of certain immovables required to open Henri-d'Arles Avenue and Golf Road, south of Gouin Boulevard, and to widen this boulevard, on its south side at that place:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

113.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open a projected street north of Crémazie Boulevard, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

114.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$ 16,991.76 for the acquisition and prior possession of lot No. 68-251 required to open Decelles Avenue, between Appleton and Barclay:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Mayer dissenting).

115.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$ 6,976.49 for the expropriation of the immovables required to complete a street comprised in a general manner between the immovables of the Transportation Commission and the homologated line south of Ferras Boulevard, from Sacré-Coeur Avenue to the east limits of the City:

VE NDREDI, 18 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 29 APR 1955

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$731,114.39 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier:

Pour rapport 100272-27 voir page 288 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet,
Mayer et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les 7 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 105 de l'ordre du jour qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance.

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de l'immeuble requis pour l'élargissement et un meilleur aménagement du côté ouest de la rue Sanguinet, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud jusqu'à la rue portant le no 380-6, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109945-1 voir page 281 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Seigler, Aronoff,
Bass et R. Savignac,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ledit rapport est modifié:

1o en en biffant les paragraphes b), c) et d);

2o en en remplaçant dans le paragraphe f) la somme de \$97,250.00 par celle de \$36,000.00.

Ladite motion à l'effet d'adopter ledit rapport, tel que modifié, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 122 et 123 de l'ordre du jour est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 APR 1955

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$15,881.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

FRIDAY, MARCH 18th 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

116.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional credit of \$ 731,114.39 for the expropriation of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Street and between Beaver Hall Square and de Lorimier Avenue:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
Mayer and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the 7 above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent, Council resumed the study of Article 105 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

117.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of that part of immovable required to widen the west side of Sanguinet Street, from Sainte-Catherine Street southward to the lane bearing No. 380-6, and to vote the credit required for such purpose:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Seigler, Aronoff,
Bass and R. Savignac,

That said report be adopted.

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said report was amended:

1o by striking paragraphs b), c) and d);

2o by replacing in paragraph f) the amount of \$ 97,250.00 by that of \$ 36,000.00.

Said motion to adopt said report, as amended, being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of articles 122 and 123 of the order of the day was deferred.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 15,881.00 to purchase and lay water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier, Sigouin,
Lanciault and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

VENDREDI, 18 MARS 1955

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 125 de l'ordre du jour est différée.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par le conseiller Dupuis,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au LUNDI, 21 mars 1955, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

L. B. Longpré

J. S. Rappeau
MAIRE SUPPLÉANT.

(Approuvé conformément à la loi)

J. S. Rappeau
MAIRE.

FRIDAY, MARCH 18th 1955.

By unanimous consent of Council, the study of article 125 of the order of the day was deferred.

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillor Dupuis,

Council adjourned until MONDAY, March 21st 1955, at 3:00 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

L. B. Longpré
CITY CLERK,

J. S. Rappeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

J. S. Rappeau
MAYOR.

LUNDI, 21 MARS 1955

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1895 concernant les marchés et balances publiques, tel que modifié:

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Provost,
Appuyé par les conseillers Bonnier et Hamilton,

Que l'article 1 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit remplacé par le suivant:

"Article 1.- L'article 35 du règlement no 1895, tel que modifié par le règlement no 1915, est de nouveau modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux locataires desdits marchés au 21 mars 1955".

Et, un nouveau débat s'engageant

Proposé par le conseiller Tremblay,
Appuyé par le conseiller A. Marchand,

Que ledit règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample considération.

Ladite motion étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Parent, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Drapeau, Murphy, Lépine, Murray, Vautelet, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Archambault, Gagliardi, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Grégoire, Mack, Lessard, Millen, Crompt, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Tozzi, Poitras, Bonnier, Hayes, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Bétellicr de Saint-Just et Outerbridge. (64)

CONTRE : Les conseillers Hamelin, Pierre DesMarais, Lyall, Croteau, Dozois, Goulet, L. Pigeon, Gauthier, Hanson, Veseau, Flynn, Brown, Labelle, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Montpetit, Moisan, Campeau et Angers. (22)

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié:

Pour rapport 109959 voir page 293 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2220 voir page 390 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis et Moisan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à l'étude du projet de règlement qui y est annexé.

MONDAY, MARCH 21st 1955

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1895 concerning markets and public scales, as amended:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising

Moved by Councillor Provost,
Seconded by Councillors Bonnier and Hamilton,

That Article 1 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- Article 35 of By-law No. 1895, as amended by By-law No. 1915, was further amended by adding the following paragraph:

"The provisions of the present Article shall not apply to the tenants of the said markets at March 21st 1955".

And, another debate arising

Moved by Councillor Tremblay,
Seconded by Councillor A. Marchand,

That said By-law be referred back to the Executive Committee for further study.

Said motion then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (65)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (22)

(For names, see opposite page)

Thus, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so, according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis and Moisan, it was

RESOLVED:

that said report be filed of record and that Council proceed with the study of the draft by-law attached thereto.

LUNDI, 21 MARS 1955

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis et Moisan, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif autorisant le juge en chef de la Cour municipale de nommer M. Georges St-Onge, huissier de la Cour municipale:

Pour rapport 109902 voir page 292 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 100 et 108 de l'ordre du jour qui avaient été différée à une phase antérieure de la présente séance.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lennox, au sud de l'avenue Barclay, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109940 voir page 279 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Kliger, McKenna, Vautelet,
Mayer et Sullivan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité Exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un pan coupé à l'angle sud-est du boulevard Saint-Laurent et de la rue Jean-Talon, et de voter un crédit à cette fin:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

- 1) Surtaxe de 5% re emprunt de \$13,500,000.00 pour fins budgétaires;
- 2) Surtaxe de 3% re emprunt de \$6,731,000.00 pour fins budgétaires;

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 19 APR 1955

MONDAY, MARCH 21st 1955

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors J.-N. Drapeau, Gauthier,
Montpetit, Despatis and Moisan, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption, according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the Chief Judge of the Municipal Court to appoint Mr. Georges St-Onge, bailiff of the Municipal Court.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of the members present.

By unanimous consent, Council resumed the study of Articles 100 and 108 of the order of the day which had been deferred at a previous stage of the present meeting.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of the immovables required to open Lennox Avenue, south of Barclay Avenue, and to vote the credit required for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Kliger, McKenna,
Vautelet, Mayer and Sullivan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to establish a cut corner at the south-east intersection of Saint-Laurent Boulevard and Jean-Talon Street, and to vote a credit for such purpose:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee.

His Worship the Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee a) to levy and collect the following surtaxes and taxes;

- 1) Surtax of 5% re loan of \$ 13,500,000.00 for budget purposes;
- 2) Surtax of 3% re loan of \$ 6,731,000.00 for budget purposes;

LUNDI, 21 MARS 1955

- 3) Taxe de \$0.01 par \$100.00 de valeur imposable re emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;
- 4) Taxe de \$0.23 par \$100.00 de valeur imposable re divers excédents de pavages, etc;

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller J.-H. Dupuis, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures du soir, ce jour,

SONT PRESENTS: Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, Dupuis, J.H., McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de St-Just, Outerbridge.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller Sullivan, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude du paragraphe a) de l'article 135 de l'ordre du jour à l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes ci-haut mentionnées.

Et, un débat s'engageant et la motion des conseillers Lafaille, Pierre DesMarais, Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, à l'effet d'adopter ledit rapport étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence
Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité recuise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1955-56:

Pour rapport	109800-1	voir page	293	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2221	voir page	389	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 5 à 24 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

MONDAY, MARCH 21st 1955

- 3) Tax of \$ 0.01 per \$ 100.00 of assessable value re loan for reconstruction of the City Hall;
- 4) Tax of \$ 0.23 per \$ 100.00 of assessable value re sundry paving excesses, etc.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor J.-H. Dupuis, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:00 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:00 o'clock p.m., this day,

WERE PRESENT: Councillors:

(For names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Sullivan, Acting Mayor, in the Chair.

Council resumed the study of paragraph a) of Article 135 of the order of the day to levy and collect the above mentioned surtaxes and taxes.

And, a debate arising and the motion of Councillors Lafaille, Pierre DesMarais, Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau to adopt said report being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1955-56:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed.

Articles 5 to 24 inclusively being read, they were agreed to.

LUNDI, 21 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Simoneau et Leblanc, il est

RESOLU: que ce Conseil, exprime en son nom et au nom de tous les citoyens de Montréal, aux autorités civiles et aux citoyens de la ville de NICOLET, ses sentiments de profonde sympathie à l'occasion du désastre qui vient de les frapper;

Qu'ils sympathisent aussi profondément avec ceux qui ont subi des dommages à leurs foyers et qui souffrent de la détresse et des inconvénients que cette terrible conflagration a provoqués.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles, tel que modifié:

Pour rapport	109800-2	voir page	293	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2222	voir page	389	volume	47	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par le conseiller E. Pigeon, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif, relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITÉ PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude des rapports du Comité exécutif constituant les articles 135c, 135d, 135e, 135f et 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, Claude Choquette, avocat en chef de la Cité, et L. Roberge, directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Le Comité plénier procède alors à la lecture dudit projet de règlement constituant l'article 135c de l'ordre du jour et les articles 1 à 3 inclusivement étant lus et un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

MONDAY, MARCH 21st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

The Acting Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Simoneau and Leblanc, it was

RESOLVED: that this Council, in its own name and on behalf of all the citizens of Montreal, extend to the Civic Authorities and the citizens of the City of NICOLET, its profound and solicitous concern at the immensity of the catastrophe which has struck them;

That it extend its deep sympathy to those whose homes have been damaged and who are experiencing all the distress and discomforts which this great conflagration has thrust upon them.

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, water rate, tax on capital and personal taxes, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor E. Pigeon, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee, concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

The Acting Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the Chair,

INTO COMMITTEE OF THE WHOLE

Committee of the Whole proceeded with the study of the reports from the Executive Committee constituting articles 135c, 135d, 135e, 135f and 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Hétu, Director of Departments, Claude Choquette, Chief City Attorney and L. Roberge, Director of Finance, came into the Council room and furnished certain information to Council.

The Committee of the Whole then proceeded with the reading of said draft by-law constituting article 135c of the order of the day and articles 1 to 3 inclusively being read and a debate arising, they were agreed to.

Article 4 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

LUNDI, 21 MARS 1955

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, tel que modifié:

Pour rapport 109800-3 voir page 293 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2225 voir page 389 volume 47 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Lafaille et Gagliardi,

Que l'article 1a du projet de règlement présentement devant le Conseil soit modifié en y remplaçant le chiffre de \$150.00 y mentionné par celui de \$100.00 et que cette diminution du revenu de \$230,000.00 soit remplacée en imposant une taxe de \$20.00 sur tous les appareils téléphoniques payants, publics ou semi-publics.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le président du Comité plénier déclare ladite motion hors d'ordre.

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par les conseillers A. Tremblay et Provost, il est

RESOLU: que l'étude de l'article 1 soit différée.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce projet de règlement est également différée.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement prohibant les jeux de boules (pin ball machine) ou les jeux de bagatelles:

Pour rapport 109800-4 voir page 294 volume 47 des rapports.
Pour règlement 2223 voir page 389 volume 47 des règlements.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois et Hamelin,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le maire suppléant ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

MONDAY, MARCH 21st 1955

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Lafaille and Gagliardi,

That Article 1a of the draft by-law now before Council be amended by replacing the figure of \$ 150.00 mentioned therein by that of \$ 100.00 and that this decrease in revenue of \$ 230,000.00 be replaced by imposing a tax of \$ 20.00 on all paying telephone apparatus, both public and semi-public.

And, a debate arising during which the Chairman of the Committee of the Whole declared said motion out of order.

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillors A. Tremblay and Provost, it was

RESOLVED: that the study of article 1 be struck.

Article 2 being read and a debate arising during which, by unanimous consent of Council, the study of said draft by-law was deferred to.

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to prohibit pin ball machines or bagatelles games:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois and Hamelin,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that this Committee of the Whole now rise and report progress.

The Acting Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee has studied the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56 and reports progress.

By unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read:

LUNDI, 21 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers L. Pigeon, Mayer, Lyall,
Moore, E.-T. Asselin, Simoneau et Leblanc, il est

RESOLU: que les membres du Conseil municipal de Montréal offrent leurs plus chaleureuses félicitations aux dirigeants et aux joueurs du Club de Hockey PENTICTON pour leur brillante victoire lors du tournoi pour le championnat du monde au jeu de hockey disputé en Europe;

Qu'ils désirent exprimer à ces derniers leur reconnaissance pour l'honneur qu'ils font rejaillir sur tout le Canada et pour la renommée du jeu national des Canadiens, et que copie de cette motion soit transmise aux dirigeants du club Penticton ainsi qu'aux autorités municipales de cette ville.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Delisle,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au MARDI, 22 mars 1955, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. Langfré

Jeausrappeau
MAIRE SUPPLÉMENT,

(Approuvé conformément à la loi)

Jeausrappeau
MAIRE.

MONDAY, MARCH 21st 1955.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors L. Pigeon, Mayer, Lyall,
Moore, E.-T. Asselin, Simoneau and Leblanc, it was

RESOLVED: that the members of the Council of the City of Montréal offer their most heartfelt congratulations to the directors and to the players of the PENTICTON Hockey Club for their brilliant victory on the occasion of the tournament for the world hockey championship which took place in Europe;

that they wish to express to the latter their gratitude for the honor which they bring to Canada and to the renown of Canada's national game, and that copy of this motion be transmitted to the directors of the PENTICTON club and to the municipal authorities of that City.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Delisle,

Council adjourned until TUESDAY, March 22nd 1955, at 3:00 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

E. Langfré
CITY CLERK,

Jeausrappeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jeausrappeau
MAYOR.

MARDI, 22 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du paragraphe e) de l'article 135 de l'ordre du jour concernant un projet de règlement prohibant les jeux de boules (pin ball machine) ou les jeux de bagatelle, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 21 mars courant.

A ce moment le conseiller Lafaille, chef du Conseil, dépose sur la table une communication de l'Association des opérateurs de machines d'amusement de la Province de Québec ainsi qu'une requête de restaurateurs et d'environ 30,000 citoyens de Montréal concernant les jeux de boules etc.

Sur la proposition du conseiller Grégoire, appuyée par les conseillers Loïselle et Lessard, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil.

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude desdits rapports constituant les articles 135e, 135f et 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, Claude Choquette, avocat en chef de la Cité, P.-E. Bélanger et R.-N. Séguin, avocats adjoints de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le Conseiller Gagliardi, appuyé par les conseillers Grégoire, Loïselle et Lessard,

Que le projet de règlement constituant l'article 135e de l'ordre du jour soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Après certaines remarques, ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR : Les conseillers Burrows, Hanley, Victor, Bass, Kolber, Leblanc, Murphy, Lépine, Murray, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Loïselle, Gagliardi, Bertrand, Grégoire, Lessard, Crompt, Desjardins, Kliger, Marchand et Lanciault. (23)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Delisle, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Vautelet, Lévesque, Simoneau, English, Goulet, Brisebois, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Hanson, Mack, Vezeau, Millen, Flynn, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Laberge, Saulnier, Sigouin, Pelletier, Letellier de St.-Just et Outerbridge.

TUESDAY, MARCH 22nd 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 3:00 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of paragraph e) of Article 135 of the order of the day concerning a draft by-law to prohibit pin ball machines or bagatelle games, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on March 21st instant.

At this moment Councillor Lafaille, Council Leader, tabled a communication from the "Association des opérateurs de machines d'amusement de la Province de Québec" together with a petition from restaurant owners and approximately 30,000 citizens of Montréal concerning pin ball machines etc.

On motion of Councillor Grégoire, Seconded by Councillors Loïselle and Lessard, it was

RESOLVED: that this Council resolved itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of said reports constituting articles 135e, 135f and 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, Claude Choquette, Chief City Attorney, P.-E. Bélanger and R.-N. Séguin, Assistant City Attorney, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Gagliardi, Seconded by Councillors Grégoire, Loïselle and Lessard,

That the draft by-law constituting article 135e of the order of the day be referred back to the Executive Committee for further study.

After certain remarks, said motion being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (23)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

MARDI, 22 MARS 1955

Ainsi, elle est rejetée.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre Des Marais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers Grégoire, Loisel et
Lessard,

Que ledit article 2 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 2.- Il est défendu à toute personne de posséder ou garder plus d'un jeu de boules (pin ball machine) ou jeu de bagatelles dans un endroit public autre que dans une salle de jeux (penny arcades) dans les limites de la Cité."

Et, un débat s'engageant au cours duquel, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

L'article 2 est alors agréé. (Les conseillers Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel et Lépine dissidents)

Les articles 3 et 4 étant lus, ils sont agréés. (Les conseillers Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel et Lépine dissidents)

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Les conseillers Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel et Lépine dissidents).

Sur la proposition du conseiller J.-M. Savignac,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au MERCREDI, 23 mars 1955 à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Blongpré

Jeau Brappeau
MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

Jeau Brappeau
MAIRE.

TUESDAY, MARCH 22nd 1955

Thus, it was rejected.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre Des Marais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Grégoire, Loisel
and Lessard,

That said article 2 be replaced by the following:

"ARTICLE 2.- It shall be prohibited for any person to possess or keep more than one pin ball machine or bagatelle games in a public place other than a penny arcade within the City limits."

And, a debate arising during which, by unanimous consent of Council, said motion was retired.

Article 2 was then agreed. (Councillors Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel and Lépine dissenting)

Articles 3 and 4 being read, they were agreed. (Councillors Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel and Lépine dissenting).

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted. (Councillors Despatis, Grégoire, Bertrand, Moore, Vachon, Lessard, Loisel and Lépine dissenting).

On motion of Councillor J.-M. Savignac,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee had studied the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56 and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

Council adjourned until WEDNESDAY, MARCH 23rd 1955 at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C. Blongpré *Jeau Brappeau*
CITY CLERK. MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jeau Brappeau
MAYOR.

MERCREDI, 23 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 10:30 heures
du matin.

SCNT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiseleur, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1955-56:

Pour rapport	109800-5	voir page	294	volume	47	des rapports.
Pour règlement	2224	voir page	388	volume	47	des règlements.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Sur la proposition du conseiller Savignac, J.-M.,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude des rapports constituant les articles 135f et 135d de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Héту, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, Claude Choquette, avocat en chef de la Cité, P.-E. Bélanger et R.-N. Séguin, avocats adjoints de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Le Comité plénier procède maintenant à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

WEDNESDAY, MARCH 23rd 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1955-56:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

On motion of Councillor Savignac, J.-M.,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the reports constituting articles 135f and 135d of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Héту, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, Claude Choquette, Chief City Attorney, P.-E. Bélanger and R.-N. Séguin, Assistants City Attorneys, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

The Committee of the Whole now proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 to 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

MERCREDI, 23 MARS 1955

Du consentement unanime, le Comité plénier reprend l'étude de l'article 135d de l'ordre du jour concernant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, tel que modifié, laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, du consentement unanime l'étude dudit projet de règlement est de nouveau différée.

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Leblanc ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Delisle, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loiseau, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, B oire, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, H ayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Hétu et L. Roberge, respectivement directeur des services et directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

WEDNESDAY, MARCH 23rd 1955

By unanimous consent, the Committee of the Whole resumed the study of article 135d of the order of the day concerning a draft by-law submitting a draft by-law to amend By-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended, which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

Article 1 being read and a debate arising, by unanimous consent the study of said draft by-law was again deferred.

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

Councillor Leblanc in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee had studied the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56 and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:00 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:00 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolved itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Hétu and L. Roberge, respectively Director of Department and Director of Finances, came into the Council Room and furnish certain information.

MERCREDI, 23 MARS 1955

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par les conseillers Burrows et Murphy,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'inclure dans le budget du bureau du directeur des services la somme de \$75,000.00 pour les fins de la Défense Civile ou de désastres nationaux.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Hanley, Burrows et Murphy retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Hanley, Boire, Grégoire
et Brown, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de continuer les démarches déjà commencées auprès du Gouvernement Fédéral afin d'en arriver à une entente pour doter la Cité de Montréal d'un organisme pouvant servir en temps de paix et en temps de guerre pour la protection des citoyens.

Sur la proposition du conseiller Gauthier,
Appuyée par le conseiller Despatis, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Leblanc, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Seigler,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au JEUDI, 24 mars 1955, à deux heures et demie de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

L. B. Longpré

MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brabeau
MAIRE.

WEDNESDAY, MARCH 23rd 1955

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Burrows and Murphy,

That the Executive Committee be requested to study the advisability of including in the budget of the Director of Departments the sum of \$ 75,000.00 for the purposes of Civil Defence or national disasters.

And, a debate arising during which Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc.

And, another debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Hanley, Burrows and Murphy withdrew their motion.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Hanley, Boire,
Grégoire and Brown, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to continue the steps already taken with the Federal Government in order to arrive at an understanding to give to the City of Montréal an organization to act in peace time and in war time for the protection of citizens.

On motion of Councillor Gauthier,
Seconded by Councillor Despatis, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Leblanc, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Seigler,

Council adjourned until THURSDAY, MARCH 24th 1955, at 2:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

L. B. Longpré
CITY CLERK.

Jean Brabeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Brabeau
MAYOR.

JEUDI, 24 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 2:30 heures de
l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vander, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Lévesque, Simcneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisele, Hamilton, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOURProposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Pierre DesMarais,

Que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par ce Conseil, siégeant en Comité plénier, relativement aux projets de règlements constituant les articles 135g, 135e et 135f de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le conseiller Brown demande au Conseil que son nom soit enlevé comme secondateur de la motion présentée par le conseiller Lafaille relativement aux démarches auprès du Gouvernement fédéral pour doter Montréal d'un organisme pouvant servir en temps de paix et en temps de guerre pour la protection des citoyens.

Du consentement unanime du Conseil, cette demande est accordée et il est

RESOLU: en conséquence.

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, la motion des conseillers Lafaille et Pierre DesMarais relativement aux décisions prises par ce Conseil, siégeant en Comité plénier, sur les projets de règlements constituant les articles 135g, 135e et 135f est retirée.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Délisle, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135d de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, et C. Choquette, avocat en chef de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le président du Comité exécutif dépose sur la table la liste des détenteurs de permis de taxi pour l'année 1954.

(Pour liste, voir dossier du Conseil)

THURSDAY, MARCH 24th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 2:30 o'clock in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAYMoved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

That be confirmed and ratified the decisions taken by this Council sitting in Committee of the Whole, in connection with the draft by-laws constituting Articles 135g, 135e and 135f of the order of the day.

And, a debate arising during which Councillor Brown requested that his name be stricken off as secondor of of the motion presented by Councillor Lafaille in connection with the steps taken with the Federal Government to give to Montreal an organization to act in peace time and in war time for the protection of citizens.

By unanimous consent of Council, this request was granted and it was

RESOLVED: accordingly.

And, another debate arising, by unanimous consent of Council, the motion of Councillors Lafaille and Pierre DesMarais relating to the decisions taken by this Council, sitting in Committee of the Whole, on the draft by-laws constituting Articles 135g, 135e and 135f be withdrawn.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Délisle, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the reading of the report from the Executive constituting Article 135d of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finances and C. Choquette, Chief City Attorney, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising during which the Chairman of the Executive Committee tabled a list of taxi permit owners for the year 1954.

(For list, see Council file)

JEUDI, 24 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Marchand, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au 25 mars 1955, à 10 heures 15 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. B. Longpré

Jean Drapeau

MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Drapeau

MAIRE.

THURSDAY, MARCH 24th 1955

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Marchand, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole,
that this Committee had studied said report and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

Council adjourned until March 25th 1955, at 10:15 o'clock a.m.,
to continue the study of the present order of the day.

C. B. Longpré
CITY CLERK.

Jean Drapeau
MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Drapeau
MAYOR

JEUDI, 24 MARS 1955
THURSDAY, MARCH 24, 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 24^e jour de mars courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 24th day of March instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 18 mars 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le JEUDI, VINGT-QUATRIÈME jour de MARS courant, à TROIS HEURES et DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi, par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Le greffier de la Cité.

C. B. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE
DU
Conseil de la
Cité de Montréal

JEUDI, 24 MARS 1955

SPECIAL MEETING
OF THE
Council of the
City of Montréal

THURSDAY, 24th MARCH 1955

JEUDI, 24 MARS 1955
THURSDAY, MARCH 24th 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

- 2 -

Recommandant de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme.

Recommending the constitution of the City Planning Consulting Committee.

- 3 -

A l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de deux lisières de terrains situées au nord du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, en vue de l'aménagement fonctionnel de l'intersection de ces deux voies, et de voter le crédit exigé à cette fin.

To ordain the acquisition and prior possession of two strips of land located north of Henri-Bourassa Boulevard, west of Saint-Laurent Boulevard, for the functional improvement of the intersection of these two thoroughfares, and to vote the credit required for such purpose.

JEUDI, 24 MARS 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEILà 3 heures 30
de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, Hamilton, E.T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif recommandant de constituer le comité consultatif du service d'urbanisme:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Delisle, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que les règles du Conseil soient suspendues afin de procéder à la nomination des membres du comité consultatif du service d'urbanisme.

Du consentement unanime du Conseil, il est

RESOLU: d'établir la procédure suivante pour l'élection des membres du comité consultatif prévu au règlement 1682, tel que modifié;

- a) chaque candidat sera mis en nomination par un propocseur seulement et chaque conseiller votera pour 11 candidats sur la feuille de vote ordinaire du Conseil;
- b) les onze candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de votes seront déclarés élus membres dudit Comité;
- c) le président devra être choisi de la même manière, mais séparément, et il en sera de même pour la nomination du vice-président;
- d) si un 2ème ou 3ème tour de scrutin est nécessaire, la même procédure sera suivie.
- e) si un bulletin contient plus de 11 votes ou le nom de conseillers qui ne sont pas candidats, il sera nul;
- f) chaque bulletin devra être signé par le conseiller.

Le Conseil procède alors à la mise en nomination des candidats à la présidence dudit comité.

Le conseiller Pierre DesMarais propose le conseiller Hanson;

Le conseiller Hamelin propose le conseiller Croteau;

THURSDAY, MARCH 24th 1955

SPECIAL COUNCIL MEETINGat 3:30 o'clock
in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair;
Councillors ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

By unanimous consent of Council, the study of said article was deferred.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee recommending the constitution of the City Planning Consulting Committee:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Delisle, it was

RESOLVED: That said report be filed of record and that the rules of Council be suspended in order to proceed with the appointment of the members of the City Planning Department Consulting Committee.

By unanimous consent of Council, it was

RESOLVED: to establish the following procedure for the election of the members of the Consulting Committee provided in by-law 1682 as amended.

- a) each candidate will be nominated by a mover only and each Councillor shall vote for 11 candidates on an ordinary Council voting list;
- b) the eleven candidates which will obtain the greater number of votes will be declared elected members of said Committee;
- c) the chairman shall be chosen in the same way, but separately, and it will be the same for the appointment of the vice-chairman;
- d) if a second or a third vote is needed, the same procedure shall be applied.
- e) if a ballot contains more than 11 votes or the name of a councillor which was not a candidate, it will be null;
- f) each ballot shall be signed by the Councillor.

Council then proceeded to the appointment of the candidates to the chairmanship of said Committee.

Councillor Pierre DesMarais proposes Councillor Hanson;

Councillor Hamelin proposes Councillor Croteau;

Comme ces deux conseillers sont les seuls mis en nomination à la charge de président, Son Honneur le Maire déclare la nomination close.

Le Conseil procède à la votation qui donne le résultat suivant:

POUR le conseiller Hanson: Les conseillers McDougall, Vanier, Parent, Pierre Des Marais, Lyall, Lortie, Drapeau, Dozois, Murphy, Murray, Lévesque, English, Sarrazin, Goulet, Hamilton, Hanson, Mack, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, Dupuis A., Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge. (48)

POUR le conseiller Croteau: Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Godin, Croteau, Laverdure, Lépine, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Brisebois, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Grégoire, Lessard, Desjardins, Poitras, Marchand, Laberge et Lanciault (42)

Le conseiller Hanson, ayant recueilli le plus grand nombre de votes, Son Honneur le Maire le déclare élu.

Le Conseil procède ensuite à la mise en nomination des candidats pour la charge de onze membres dudit comité.

Le conseiller E.-T. Asselin propose le conseiller	Seigler;
" " Loïselle	" " O'Flaherty;
" " Burrows	" " Seigler;
" " Loïselle	" " O'Flaherty;
" " Burrows	" " Hanley;
" " Poitras	" " Delisle;
" " Brisebois	" " J.-H. Dupuis;
" " Boire	" " McDougall;
" " Lauriault	" " Vanier;
" " Moore	" " Leblanc;
" " McDougall	" " Parent;
" " Vezeau	" " Lauriault;
" " Lyall	" " Murphy;
" " Lafaille	" " Lépine;
" " Leblanc	" " Simoneau;
" " Hamelin	" " Vachon;
" " Lépine	" " Despatis;
" " Lessard	" " Loïselle;
" " Drapeau	" " Gauthier;
" " L. Pigeon	" " Bertrand;
" " Angers	" " Flynn;
" " Crompt	" " Brown;
" " Sullivan	" " Kliger;
" " Saulnier	" " A. Dupuis;
" " McKenna	" " Sullivan;
" " Clouette	" " Labelle;
" " A. Desmarais	" " Bonnier;
" " Millen	" " Hayes;
" " Mack	" " Campeau;
" " Mack	" " Sigouin;

Comme ces candidats sont les seuls à être mis en nomination, Son Honneur le Maire déclare la nomination close.

Le Conseil procède alors à la votation.

L'étude de cet article est suspendue afin de permettre la compilation de ce vote.

Le greffier de la Cité charge alors monsieur Gabriel Morin, greffier adjoint de la Cité, de compiler ces votes et de lui en faire rapport.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable de deux lisières de terrains situées au nord du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, en vue de l'aménagement fonctionnel de l'intersection de ces deux voies, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport voir page volume des rapports.

As those two Councillors were the only ones nominated to the charge of chairman, His Worship the Mayor declared the nomination closed.

Council proceeded to the voting which gave the following result:

FOR Councillor Hanson (48)

(for names see opposite page)

FOR Councillor Croteau: (42)

Councillor Hanson, having obtained the greatest number of votes, His Worship the Mayor declared him elected.

Council then proceeded to the nomination of candidates for the charge of the eleven members of said Committee.

Councillor E.T. Asselin proposes Councillor	Seigler;
" " Loïselle	" " O'Flaherty;
" " Burrows	" " Hanley;
" " Poitras	" " Delisle;
" " Brisebois	" " J.H. Dupuis;
" " Boire	" " McDougall;
" " Lauriault	" " Vanier;
" " Moore	" " Leblanc;
" " McDougall	" " Parent;
" " Vezeau	" " Lauriault;
" " Lyall	" " Murphy;
" " Lafaille	" " Lépine;
" " Leblanc	" " Simoneau;
" " Hamelin	" " Vachon;
" " Lépine	" " Despatis;
" " Lessard	" " Loïselle;
" " Drapeau	" " Gauthier;
" " L. Pigeon	" " Bertrand;
" " Angers	" " Flynn;
" " Crompt	" " Brown;
" " Sullivan	" " Kliger;
" " Saulnier	" " A. Dupuis;
" " McKenna	" " Sullivan;
" " Clouette	" " Labelle;
" " A. Desmarais	" " Bonnier;
" " Millen	" " Hayes;
" " Mack	" " Campeau;
" " Mack	" " Sigouin;

These candidates being the only ones nominated, His Worship the Mayor declared the nomination closed.

Council then proceeded to the voting.

The study of this article was suspended to allow the compilation of the vote.

The City Clerk asked Mr. Gabriel Morin, assistant City Clerk, to compile these votes and to make report.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of two strips of land located north of Henri-Bourassa Boulevard, west of Saint-Laurent Boulevard, for the functional improvement of the intersection of these two thoroughfares and to vote the credit required for such purpose:

JEUDI, 24 MARS 1955

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le président du Comité exécutif dépose sur la table des photos de l'état des travaux de construction du bâtiment que la ville se propose d'exproprier.

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour concernant la nomination des membres du comité consultatif du service d'urbanisme laissée en suspens pour permettre la compilation des votes donnés à ce sujet.

Le résultat est le suivant:

Le conseiller Leblanc	(58)
Le conseiller A. Dupuis	(53)
Le conseiller Vanier	(52)
Le conseiller Bonnier	(48)
Le conseiller Sigouin	(47)
Le conseiller Flynn	(47)
Le conseiller O'Flaherty	(42)
Le conseiller McDougall	(39)
Le conseiller Vachon	(39)

Son Honneur le Maire déclare élus comme membres du comité consultatif du service d'urbanisme les neuf conseillers qui ont recueilli le plus grand nombre de votes. Son Honneur le Maire déclare ensuite qu'il y a lieu de procéder à un autre tour de scrutin pour les quatre candidats suivants qui ont obtenu un nombre égal de votes:

Le conseiller Simoneau	(37)
Le conseiller Loïselle	(37)
Le conseiller Brown	(37)
Le conseiller Labelle	(37)

Le Conseil procède alors à la votation qui donne le résultat suivant:

Le conseiller Brown	(49)
Le conseiller Simoneau	(44)
Le conseiller Labelle	(44)
Le conseiller Loïselle	(39)

Son Honneur le Maire déclare alors le conseiller Brown élu membre dudit Comité et prie le Conseil de bien vouloir procéder à un 3ème tour de scrutin pour les conseillers Simoneau et Labelle qui ont obtenu un nombre égal de votes, soit 44.

Le Conseil procède en conséquence à la votation qui donne le résultat suivant:

Le conseiller Simoneau	(48)
Le conseiller Labelle	(40)

Le conseiller Simoneau ayant recueilli le plus grand nombre de votes, Son Honneur le Maire le déclare élu comme membre dudit comité.

Le Conseil procède ensuite à la mise en nomination des candidats à la charge de vice-président dudit comité.

THURSDAY, MARCH 24th 1955

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson, Dozois,
Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising during which the Chairman of the Executive Committee laid on the table photographs of the progress of the construction work on the building which the City intends to expropriate.

And a new debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

Council then resumed the study of article 2 of the order of the day for the appointment of the members of the City Planning consulting Committee which had been left in abeyance to allow the compilation of votes to this effect.

The result was the following:

Councillor Leblanc	(58)
Councillor A. Dupuis	(53)
Councillor Vanier	(52)
Councillor Bonnier	(48)
Councillor Sigouin	(47)
Councillor Flynn	(47)
Councillor O'Flaherty	(42)
Councillor McDougall	(39)
Councillor Vachon	(39)

His Worship the Mayor declared elected as members of the City Planning Consulting Committee the nine Councillors which had obtained the greater number of votes. His Worship the Mayor then declared that it would be well to proceed to another vote for the four following candidates which had obtained an equal number of votes:

Councillor Simoneau	(37)
Councillor Loïselle	(37)
Councillor Brown	(37)
Councillor Labelle	(37)

Council then proceeded to the vote which gave the following result:

Councillor Brown	(49)
Councillor Simoneau	(44)
Councillor Labelle	(44)
Councillor Loïselle	(39)

His Worship the Mayor then declared Councillor Brown elected member of the said Committee and asked the Council to proceed to a third vote for Councillors Simoneau and Labelle which had obtained an equal number of votes, 44.

Council accordingly proceeded to the vote which gave the following result:

Councillor Simoneau	(48)
Councillor Labelle	(40)

Councillor Simoneau having obtained the greater number of votes, His Worship the Mayor declared him elected member of said Committee.

Council then proceeded to the nomination of the candidates to the office of vice-chairman of said Committee.

JEUDI, 24 MARS 1955

Le conseiller Moore propose le conseiller Leblanc;
 Le conseiller Sigouin propose le conseiller Vanier;
 Le conseiller Croteau propose le conseiller Bonnier;
 Le conseiller Despatis propose le conseiller Sigouin;

Les conseillers Vanier, Bonnier et Sigouin retirent leur nom comme candidats à la vice-présidence dudit comité.

Et, un débat s'engageant au cours duquel le conseiller Leblanc se désiste de sa candidature en faveur du conseiller Armand Dupuis.

Le conseiller Armand Dupuis étant le seul candidat à la charge de vice-président, Son Honneur le Maire le déclare élu vice-président du comité consultatif du service d'urbanisme.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au VENDREDI, le 25 mars courant, à 4 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. B. Longpre
 MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brabeau
 MAIRE.

THURSDAY, MARCH 24th 1955

Councillor Moore proposes Councillor Leblanc;
 Councillor Sigouin proposes Councillor Vanier;
 Councillor Croteau proposes Councillor Bonnier;
 Councillor Despatis proposes Councillor Sigouin;

Councillors Vanier, Bonnier and Sigouin withdrew their names as candidates to the vice-chairmanship of said Committee.

And, a debate arising during which Councillor Leblanc withdrew in favor of Councillor Armand Dupuis.

Councillor Armand Dupuis being the only candidate to the office of vice-chairmanship, His Worship the Mayor declared him elected vice-chairman of the City Planning Consulting Committee.

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

Council adjourned until FRIDAY, March 25th instant, at 4 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. B. Longpre
 CITY CLERK.

Jean Brabeau
 MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Brabeau
 MAYOR.

VENDREDI, 25 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 15 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Jodin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure Lépine, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Archambault, Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Mack, Lessard, Veseau, Crompt, Flynn, Brown, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Cuthbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 23 mars courant.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Héту, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, et C. Choquette, avocat en chef de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 112, 122 et 123 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition et la possession préalable d'une lisière de terre requise pour l'ouverture de la rue Bremner, au nord de la rue Beauharnois, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 109940 voir page volume 47 des rapports.

FRIDAY, MARCH 25th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:15 o'clock a.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the Chair;
Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 135g of the order of the day concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on March 23rd instant.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Héту, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance and C. Choquette, Chief City Attorney, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and report progress.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 112, 122 and 123 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of a strip of land required to open Bremner Street, north of Beauharnois Street, and to vote the credit required for such purpose:

VENDREDI, 25 MARS 1955

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Moore, Saulnier, Lanciault,
Croteau et Pelletier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant au cours duquel Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Sullivan, maire suppléant.

Ladite motion à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal:

Four rapport 109947 voir page 289 volume 47 des rapports.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal:

Four rapport 109946 voir page 291 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Bass, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-H. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Delisle, Vanier, Le-blanc, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisele, E.-T. Asselin, Archambault, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, A. Dupuis, Mayer, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

FRIDAY, MARCH 25th 1955

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Moore, Saulnier,
Lanciault, Croteau and Pelletier,

That said report be adopted.

And, a debate arising during which His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Sullivan, Acting Mayor.

Said motion to adopt said report being put, it was adopted and it was

RESOLVED:

accordingly.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to Article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Montreal Transportation Commission:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:

accordingly.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a draft deed of exchange between the City and the Catholic School Commission of Montréal:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED:

that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Bass, it was

RESOLVED:

that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock, p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resume its meeting.

VENDREDI, 25 MARS 1955

Le Conseil continue l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens à la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Héту, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, et J.-B.-A. Mérineau, auditeur de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller O'Hearn,
 Appuyé par les conseillers Niding, Pierre DesMarais,
 Murray et Hayes,

Que le rapport constituant l'article 135g de l'ordre du jour et soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 soit adopté.

Et, un nouveau débat s'engageant au cours duquel le président du Comité plénier déclare ladite motion hors d'ordre vu qu'il existe déjà une motion à cet effet devant le Conseil.

Le conseiller Lafaille, président du comité plénier, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller Vezeau, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Leblanc, membre présidant le Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
 Appuyée par le conseiller Hanley,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au LUNDI, le 28 mars 1955 à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Blongpré

Jean Srapeau
 MAIRE
 (Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
 MAIRE.

FRIDAY, MARCH 25th 1955

Council continue the study of Article 135g of the order of the day concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the morning meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Héту, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, Aimé Cousineau, Director of the Planning Department, Gérard Bastien, Director of the Purchasing and Stores Department and J.-B.-A. Mérineau, City Auditor, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

Moved by Councillor O'Hearn,
 Seconded by Councillors Niding, Pierre DesMarais,
 Murray and Hayes,

That the report constituting article 135g of the order of the day and submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 be adopted.

And, a nother debate arising during which the Chairman of the Committee of the Whole declared said motion out of order as there is already a motion to this effect before Council.

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc.

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor Vezeau, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Leblanc, Presiding Member of the Committee of the Whole, reported that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
 Seconded by Councillor Hanley,

Council adjourned until MONDAY, MARCH 28th 1955 at 3:00 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. Blongpré
 CITY CLERK.

Jean Srapeau
 MAYOR
 (Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
 MAYOR.

VENDREDI, 25 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 4 heures de
l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Jean Drapeau, au fauteuil:

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McJournall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Lépine, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, S.T. Asselin, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Cromot, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décrire l'acquisition et la possession préalable de deux lisières de terrains situées au nord du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, en vue de l'aménagement fonctionnel de l'intersection de ces deux voies, et de voter le crédit exigé à cette fin, laissée en suspens lors de la séance du Conseil tenue le 24 mars courant:

Pour rapport	voir page	volume	des rapports.
--------------	-----------	--------	---------------

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant au cours duquel Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Poitras,
Appuyée par les conseillers Tozzi et Aronoff, il est

RESOLU: que la question préalable soit maintenant mise aux voix.

La motion principale à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

Pour : Les conseillers McDougall, Parent, Pierre DesMarais, Lyall, Lortie, Drapeau, Lévesque, Moore, Goulet, Gauthier, Hanson, Grégoire, Mack, Vezeau, Cromot, A. Dupuis, Aronoff, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Campeau, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge. (35).

Contre : Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, Vanier, Kolber, Leblanc, Lafaille, Godin, Croteau, Dozois, Murphy, Lépine, Simoneau, Vachon, Hudon, Despatis, English, Sarrazin, Brisebois, Loïselle, S.T. Asselin, E. Pigeon, Provost, Bertrand, Lessard, Desjardins, Mayer, Boire, R. Savignac, Marchand, Laberge et Lanciault. (41)

FRIDAY, MARCH 25th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 4 o'clock
in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the chair;

Councillors ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition and prior possession of two strips of land located north of Henri-Bourassa Boulevard, west of Saint-Laurent Boulevard, for the functional improvement of the intersection of these two thoroughfares, and to vote the credit required for such purpose; which had been left in abeyance at the meeting held on March 24th instant:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising during which His Worship the Mayor left the chair and was replaced by Councillor Leblanc.

And, a new debate arising,

On motion of Councillor Poitras,
Seconded by Councillors Tozzi and Aronoff, it was

RESOLVED: that the previous question now be put.

The main motion to adopt said report then being put, Council divided as follows:

YEAS : Councillors ..(35)

(for names, see opposite page.)

NAYS : Councillors (41)

So, this motion was without effect due to the insufficient number of votes.

VENDREDI, 25 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Provost,
Appuyée par le conseiller Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif avec prière de faire une enquête complète sur les recommandations des services concernés quand des permis sont accordés.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Le Conseil s'ajourne.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. B. Longpré

Jean Brabeau

MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Brabeau

MAIRE.

FRIDAY, MARCH 25th 1955

On motion of Councillor Provost,
Seconded by Councillor Laberge, it was

RESOLVED: That said report be sent back to the Executive Committee with the request that a thorough enquiry on the recommendations given by the services concerned when permits are granted.

The presiding member declared the above report sent back to the Executive Committee, the majority required to do so, according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

Council adjourned.

E. B. Longpré

CITY CLERK.

Jean Brabeau

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jean Brabeau

MAYOR.

LUNDI, 28 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 3 heures
de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Hanley, Victor, Bass, Delisle, McDougall, Vander, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisel, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 25 mars courant.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Laberge, Prévost, Despatis
et Marchand, il est

RESOLU que ce Conseil note avec plaisir qu'un de ses membres, le conseiller Emile Pigeon, a été récemment élu directeur de notre société nationale, LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE.

Que ce Conseil désire féliciter ce nouvel élu de cet honneur qui rejaillit sur tout le Conseil. (Les conseillers Pierre DesMarais, Clouette, Crompt et Vezeau dissidents.)

QUESTION DE PRIVILEGE

Le président du Comité exécutif se lève à ce stage de la séance sur une question de privilège et cite un article paru dans un journal tenant la Cité responsable du transport en commun à Montréal. Il dit que la Cité n'a aucun contrôle sur la Commission de Transport de Montréal et il prie les journaux d'informer le public en conséquence.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, et Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

MONDAY, MARCH 28th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 3 o'clock
in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the chair;
Councillors ...

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 135g of the order of the day, submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on March 25th instant.

By unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Laberge, Prévost,
Despatis and Marchand, it was

RESOLVED: that this Council noted with pleasure that one of its members, Councillor Emile Pigeon had recently been elected director of our National Society, LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE:

That this Council wishes to congratulate the newly elected for this honour which reflects on all the members of Council. (Councillors Pierre Des Marais, Clouette, Crompt and Vezeau dissenting.)

QUESTION OF PRIVILEGE

At this stage of the meeting, the Chairman of the Executive Committee rose on a question of privilege and read an article published in a newspaper holding the City responsible for the mass transportation in Montréal. He said that the City had no control over the Montreal Transportation Commission and he asked the newspaper to inform the public accordingly.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget estimates for 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to the study of the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Hétu, director of Departments, L. Roberge, director of finance, and Aimé Cousineau, director of the City Planning Department came into Council room and furnished some information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.
His Worship the Mayor having taken the chair, and

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, est soumis et lu:

Four rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée par le conseiller Goulet, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme de nouveau en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances et Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Simoneau, Appuyée par le conseiller Murray, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

Sur la proposition du conseiller Lafaille, Appuyée à l'unanimité, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec beaucoup de regret la maladie de leur estimés collègues, les conseillers J.-O. Asselin et Bruno Lépine, qui sont actuellement hospitalisés, et qu'ils forment à leur intention des vœux de santé et de prompt rétablissement.

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for 1955-56 and he reported progress.

By unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to transfer certain credits was submitted and read:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter, being the majority of all the members of Council.

On motion of Councillor Lafaille, Seconded by Councillor Goulet, it was

RESOLVED: that this Council again resolve itself into Committee of the whole to study the reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair;

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole proceeded to study the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Hétu, director of Departments, L. Roberge, director of finance and Aimé Cousineau, director of the City Planning Department, came into Council room and furnished some information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Simoneau, Seconded by Councillor Murray, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and that it reported progress.

By unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read:

On motion of Councillor Lafaille, Seconded unanimously, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the illness of their esteemed colleagues, Councillors J.O. Asselin and Bruno Lépine, who are presently hospitalized, and that they tender to them wishes for good health and prompt recovery.

LUNDI, 28 MARS 1955

Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet:

- a) de décréter l'acquisition pour l'élargissement et un meilleur aménagement du côté ouest de la rue Sanguinet, de la rue Sainte-Catherine en gagnant le sud jusqu'à la ruelle portant le no 380-6, et de voter un crédit à cette fin; et
- b) d'ABROGER la résolution du Conseil passée à ce sujet le 18 mars 1955.

est soumis et lu:

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour, et

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Hanley, Bass, Delisle, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Iyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Lévesque, Simoneau, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Desjardins, A. Dupuis, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Son Honneur le Maire se lève et souhaite, au nom des membres du Conseil, la bienvenue à la section des jeunes de la Engineering Institute of Canada, qui assiste à la présente séance dans les galeries du Conseil.

Son Honneur le Maire ajoute ici qu'il a reçu depuis quelques temps plusieurs lettres pratiques de citoyens de Montréal. Il dit que la charte de la Cité lui donne des pouvoirs étendus et il en résulte de grandes responsabilités pour celui qui a l'honneur d'occuper la charge de maire. Il déclare qu'il a formé un "Comité consultatif de la voie publique" composé d'un conseiller pour chacun des 11 districts de la ville et de cinq conseillers de la classe "C". Ce comité accroîtra l'efficacité du service concerné et il invite tous les conseillers à collaborer avec ce comité dans l'étude de cette question. Il termine en remerciant les conseillers d'avoir consenti à faire partie de ce Comité.

(Pour déclaration intégrale, voir dossier du Conseil).

ORDRE DU JOUR

Le Conseil continue l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens à la séance de ce matin.

MONDAY, MARCH 28 th 1955

By unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to:

- a) to ordain the acquisition to widen and improve the west side of Sanguinet Street, from Ste. Catherine street southward to the lane bearing No. 380-6, and to vote a credit to this purpose; and
- b) to repeal the resolution of Council passed to this effect on March 18th 1955.

was submitted and read:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock, this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock at night, this day, and

His Worship the Mayor having taken the chair and Councillors ...

(for names, see opposite page)

His Worship the Mayor rose to welcome, in the name of the members of Council, the young section of the Engineering Institute of Canada, who attended the meeting in the gallery.

His Worship the Mayor stated here that for sometimes now he had received many practical letters from citizens of Montréal. He said that the City Charter gave him extended powers and thus resulting great responsibilities for the one who has the honour to fulfill the office of Mayor. He declared that he has formed a "Consulting Committee of the Roads Department" composed of one Councillor for every one of the eleven district of the City and of five Class "C" Councillors. This Committee will improve the efficacy of the above mentioned Department and he invited all Councillors to collaborate with this Committee in the study of this question. He ended by thanking the Councillors to have agreed to be members of this Committee.

ORDER OF THE DAY

Council continued the study of article 135g of the order of the day, submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at this morning's meeting.

LUNDI, 28 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RÉSOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Roberge, directeur des finances, Camille-R. Godin, estimateur de la Cité, Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, P.-E. Morrissette, directeur adjoint du service des travaux publics et J.-A. Bernier, contrôleur du budget du service des travaux publics, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RÉSOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RÉSOLU: Le Conseil s'ajourne jusqu'au MARDI, le 29 mars courant, à 3:30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE,

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

MONDAY, MARCH 28 th, 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the whole to study the reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Roberge, director of finance, Camille R. Godin, assessor for the City, Lucien L'Allier, director of the Public Works Department, P.E. Morrissette, assistant-director of the Public Works and J.A. Bernier, comptroller of the budget of the Public Work Department, came into Council room and furnished some information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that the Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and that it reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

Council adjourned until TUESDAY, March 29th instant, at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C. Longpré
CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

MARDI, 29 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 3:30 heures
de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, J.-M. Savignac, McKenna, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Vautelet, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, E.T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier et Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens lors de la séance ajournée du Conseil tenue le 28 mars courant.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Héту, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, L.-P. Cabana et Jean Lacoste, respectivement directeur et directeur adjoint du service de la voie publique, et G.-D. Vanier, surintendant de la division administrative du service de la voie publique, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-N. Drapeau,
Appuyée par le conseiller Bass, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

TUESDAY, MARCH 29th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 3:30 o'clock
in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor Jean Drapeau, in the chair;

Councillors

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 135g of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on March 28 th, instant.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the whole to study the reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole proceeded to study of the report from the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Héту, director of Departments, L. Roberge, director of finance, L.P. Cabana and Jean Lacoste, respectively director and assistant-director of the Public Roads Department and G.D. Vanier, superintendent of the administrative division of the Roads Department came into the Council Room and furnished some information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Drapeau,
Seconded by Councillor Bass, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair:

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this Committee had studied said report and that it reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock, at night, this day, to continue the study of the order of the day.

MARDI, 29 MARS 1955

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Filion, J.-M. Savignac, Healy, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Laverdure, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisel, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens à la séance de cet après-midi.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Delisle, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Roberge, directeur des finances, L.-P. Cabana et Jean Lacoste, respectivement directeur et directeur adjoint du service de la voie publique, G.-D. Vanier, surintendant de la division administrative du service de la voie publique, et Claude Robillard, directeur du service des parcs, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Bertrand, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

De consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 97 et 125 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles recuils pour l'ouverture de la rue de Marseille, à l'ouest de la rue Dickson, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 109928 voir page 277 volume 47 des rapports.

TUESDAY, MARCH 29th 1955

And, at 8:30 o'clock, at night, this day,

His Worship the Mayor having resumed the chair and Councillors ...

(for names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Council continued the study of article 135g of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 which had been left in abeyance at this afternoon's meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Delisle, it was

RESOLVED: That Council resolve itself into Committee of the whole to study the reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee proceeded to the study of the report of the Executive Committee constituting article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Roberge, director of finance, L.P. Cabana and Jean Lacoste, respectively director and assistant-director of the Roads Department, G.D. Vanier, superintendent of the administrative division of the Roads Department and Claude Robillard, director of the Parks Department came into the Council room and furnished some information.

And a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Bertrand, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having taken the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that the Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and that it reported progress.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 97 to 125 of the order of the day which had been left in abeyance à a previous stage of the present meeting.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition of the immovables required to open Marseille Street, west of Dickson Street, and to vote a credit for such purpose:

MARDI, 29 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Angers, Simoneau, A. Tremblay
et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat pour la fourniture d'eau à Ville-Lasalle:

Pour rapport 109916 voir page 290 volume 47 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

Le Conseil s'ajourne jusqu'au MERCREDI, le 30 mars 1955, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

L. B. Longpré

Jeausrapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jeausrapeau
MAIRE.

TUESDAY, MARCH 29th 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Angers, Simoneau, A. Tremblay
and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being the majority of all the members of Council.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft contract for the supply of water to the Town of LaSalle:

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmatives votes.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais,

Council adjourned until WEDNESDAY, MARCH 30th 1955, at 3:30 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

L. B. Longpré
CITY CLERK.

Jeausrapeau
MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jeausrapeau
MAYOR.

MERCREDI, 30 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 3 heures 30
de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Iyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Desjardins, Kliger, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par ce Conseil, siégeant en Comité plénier, relativement aux projets de règlements constituant les articles 135g, 135e et 135f de l'ordre du jour.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude des rapports du Comité exécutif constituant les articles 135d et 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs L. Roberge, directeur des finances et Claude Robillard, surintendant du service des parcs, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Le Comité plénier reprend l'étude de l'article 135d de l'ordre du jour concernant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1862 concernant les taxes spéciales ou personnelles imposées sous forme de permis ou licences, tel que modifié, laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

Proposé par le conseiller Pierre DesMarais,
Appuyé par le conseiller Hanson,

Que le projet d'amendement présentement devant le Conseil et constituant l'article 135d de l'ordre du jour soit modifié en y insérant avant l'article 1, l'article suivant:

"ARTICLE 1.- La section 28 de l'article 2 du règlement no 1862, est modifiée en ajoutant après les mots "Approbaton: Urbanisme, Incendie, Santé" le mot "Police"; et que les articles 1, 2, 3 et 4 du projet de règlement devant le Conseil deviennent respectivement les articles 2, 3, 4 et 5."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

WEDNESDAY, MARCH 30th 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETINGat 3:30 o'clock
in the afternoon.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the chair;

Councillors

(for names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the decisions taken in Council in Committee of the whole concerning the draft by-laws constituting articles 135g, 135e and 135f of the order of the day be confirmed and ratified.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the whole to study reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, leader of Council, to preside said Committee and having left the chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the whole proceeded to study the reports from the Executive Committee constituting articles 135d and 135g of the order of the day. At this moment, Messrs L. Roberge, director of finance and Claude Robillard, superintendant of the Parks Department came into Council room and furnished some information.

The Committee of the Whole resumed the study of article 135d of the order of the day submitting a draft by-law to amend by-law No. 1862 concerning special or personal taxes levied as permits or licenses, as amended, which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

Moved by Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson,

That the draft of amendment now before Council and constituting article 135d of the order of the day be amended by inserting before article 1, the following article:

"ARTICLE 1.- Section 28 of article 2 of by-law No. 1862 was amended by adding after the words "Approbaton: City Planning, Fire, Health" the word "Police"; and that articles 1, 2, 3 and 4 of the draft by-law before Council become respectively articles 2, 3, 4 and 5."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MERCREDI, 30 MARS 1955

L'article 1 maintenant article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Le conseiller Lafaille quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc.

Les articles 2, 3 et 4 maintenant articles 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Le conseiller Leblanc quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lafaille.

Le Comité plénier reprend maintenant l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 laissée en suspens lors de la séance ajournée du Conseil tenue le 29 mars courant.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Delisle,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par ce Conseil, siégeant en Comité plénier, relativement au projet de règlement constituant l'article 135d de l'ordre du jour.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Drapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Lavergure, Murray, Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loislle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Provost, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, A. Dupuis, Mayer, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

WEDNESDAY, MARCH 30th 1955

Article 1 now article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

Councillor Lafaille left the chair and was replaced by Councillor Leblanc.

Articles 2, 3 and 4 now articles 3, 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, now be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the majority required for its adoption according to article 21e of the charter being 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

Councillor Leblanc left the chair and was replaced by Councillor Lafaille.

The Committee of the whole resumed its study of article 135g of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on March 29th instant.

And a debate arising,

On motion of Councillor Delisle,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that the Committee of the whole now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, chairman of the Committee of the whole, reported that this committee had studied the reports from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and that it reported progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the decisions taken by the Council, sitting in Committee of the whole, concerning the draft by-law constituting article 135d of the order of the day be confirmed and ratified.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 p.m. this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 p.m., this day,

His Worship the Mayor having resumed the chair and Councillors

(for names, see opposite page)

MERCREDI, 30 MARS 1955

Le Conseil continue l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens à la séance de cet après-midi.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, Claude Robillard, directeur du service des parcs, Charles Renaud, directeur du service du Bien-être social, et Adélard Groulx, directeur du service de santé, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lauriault,
Appuyée par le conseiller Lortie, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Seigler,

Le Conseil s'ajourne jusqu'au JEUDI, le 31 mars 1955 à 10 heures du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. B. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

WEDNESDAY, MARCH 30th 1955

Council continues the study of Article 135g of the order of the day concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the afternoon meeting.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting Article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, Claude Robillard, Director of the Parks Department, Charles Renaud, Director of the Social Welfare Department and Adélard Groulx, Director of the Health Department, came into the Council Room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lauriault,
Seconded by Councillor Lortie, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Executive of the Whole, report that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Seigler,

Council adjourned until THURSDAY, March 31st 1955 at 10:00 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

E. B. Longpré

CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR,

(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR.

JEUDI, 31 MARS 1955

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, Jean Drapeau, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lafaille, Lyall, Godin, Drapeau, Crotesu, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Lévesque, Simoneau, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, E.-T. Asselin, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Sullivan, Boire, Aronoff, R. Savignac, Labelle, Tozzi, Clouette, O'Hearn, Niding, Poitras, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Campeau, Angers, Tremblay L., Marchand, Laberge, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56, laissée en suspens lors de la séance ajournée du Conseil tenue le 30 mars courant.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs Lucien Héту et L. Roberge, respectivement directeur des services et directeur des finances, T.O. Leggett, directeur intérimaire du service de la police et C. Durocher, quartier-maître au service de la police, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que le Comité plénier lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 2 heures 45 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 2 heures 45 de l'après-midi, ce jour,

THURSDAY, MARCH 31st 1955

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:00 o'clock a.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Jean Drapeau, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of Article 135g of the order of the day concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56, which had been left in abeyance at the adjourned Council meeting held on March 30th instant.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting Article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs Lucien Héту and L. Roberge, respectively Director of Departments and Director of Finance, T.O. Leggett, Acting Mayor of the Police Department and C. Durocher, Quarter Master of the Police Department, came into the Council room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the Committee of the Whole now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had studied said report and report progress.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 2:45 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 2:45 o'clock in the afternoon, this day,

JEUDI, 31 MARS 1955

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, J.-M. Savignac, McKenna, Hamelin, Sauvé, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Delisle, J.-H. Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Parent, Pierre DesMarais, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Brapeau, Croteau, Dozois, Murphy, Laverdure, Murray, Lévesque, Simonsau, Vachon, Moore, Despatis, English, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loisele, E.-T. Asselin, L. Pigeon, E. Pigeon, Gauthier, Bertrand, Hanson, Grégoire, Mack, Lessard, Vezeau, Millen, Crompt, Flynn, Brown, Desjardins, Kliger, Mayer, Sullivan, Boire, R. Savignac, Labello, Tozzi, Clouette, O'Hearn, A. Desmarais, Niding, Poitras, Guilbeault, Bonnier, Hayes, Montpetit, Meunier, Moisan, Campeau, Angers, A. Tremblay, L. Tremblay, Saulnier, Sigouin, Lanciault, Pelletier, Letellier de Saint-Just et Outerbridge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de l'article 135g de l'ordre du jour concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 laissée en suspens à la séance de ce matin.

Au commencement de cette séance, le conseiller Lafaille, chef du Conseil, offre, au nom du Conseil, des félicitations au conseiller Guilbeault, à l'occasion de son anniversaire de naissance et pour sa nomination comme membre de l'Exécutif de l'hôpital Notre-Dame. Il félicite également les conseillers Parent, Hanley, Montpetit et Hanson, dont l'anniversaire de naissance que marquera lundi, le 4 avril 1955.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier les rapports du Comité exécutif relatifs au budget de l'exercice 1955-56.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Lafaille, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour. A ce moment, messieurs T.-O. Leggett, directeur intérimaire du service de la police, C. Durocher, quartier-maître au service de la police, R. Paré, directeur du service d'incendie, E. Hooper, président de la Commission du Service Civil et L. Roberge, directeur des finances, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements au Conseil.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Pierre DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le conseiller Lafaille, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par les conseillers Pierre DesMarais, Hanson,
Dozois, Hamelin et Croteau,

Que le rapport du Comité exécutif constituant l'article 135g de l'ordre du jour soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1955-56 soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

THURSDAY, MARCH 31st 1955

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Council continue the study of Article 135g of the order of the day concerning the budget estimates for the fiscal year 1955-56 which had been left in abeyance at the morning meeting.

At the beginning of this meeting, Councillor Lafaille, Council Leader, offers, on behalf of Council, congratulations to Councillor Guilbeault, on the occasion of his birthday and for his nomination as member of the Board of Governors of Notre Dame Hospital. He also congratulated Councillors Parent, Hanley, Montpetit and Hanson, which birthday falls on Monday, April 4th 1955.

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the reports from the Executive Committee concerning the budget for the fiscal year 1955-56.

His Worship the Mayor having designated Councillor Lafaille, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of the report from the Executive Committee constituting Article 135g of the order of the day. At this moment, Messrs T.-O. Leggett, Acting Director of the Police Department, C. Durocher, Quarter Master of the Police Department, R. Paré, Director of the Fire Department, E. Hooper, Chairman of the Civil Service Commission and L. Roberge, Director of Finance, came into the Council room and furnish certain information to Council.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Pierre DesMarais,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair, and

IN COUNCIL

Councillor Lafaille, Chairman of the Committee of the Whole, report that this Committee had studied the report submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 and report progress.

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Pierre DesMarais,
Hanson, Dozois, Hamelin and Croteau,

That the report from the Executive Committee constituting Article 135g of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1955-56 be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for their adoption according to Article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

JEUDI, 31 MARS 1955

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que les articles 126, 127 et 128 de l'ordre du jour soient biffés.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Pierre DesMarais, il est

RESOLU: que l'étude des articles 127 à 135 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

AVIS DE MOTIONS

2.- Le conseiller Bonnier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'île St-Paul, dénommée communément, île des Soeurs, constitue encore une étendue actuellement consacrée à l'agriculture;

ATTENDU que la Ville de Montréal manque de terrains vagues qui pourraient être affectés surtout à la construction domiciliaire;

ATTENDU que l'île précitée, sise dans le fleuve St-Laurent, en amont du pont Victoria, n'est pas rattachée à notre ville pour fins municipales;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer les voies en vue d'annexer l'île St-Paul au territoire municipal".

3.- Le conseiller J.-M. Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, dans l'octroi des contrats pour tous travaux municipaux, de voir à ce que les entrepreneurs choisis aient leur place d'affaires à Montréal, et qu'en tous cas, ces entrepreneurs n'emploient à ces travaux que de la main-d'oeuvre montréalaise."

4.- Le conseiller J.-M. Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'industrie agricole doit être encouragée parce qu'elle contribue dans une grande mesure à alimenter la population des grandes villes;

ATTENDU que la Cité de Montréal place à la disposition des cultivateurs des marchés dont ils peuvent louer des places à l'intérieur ou à l'extérieur où ils peuvent vendre ou livrer les denrées provenant des fermes;

ATTENDU que parmi les cultivateurs qui louent des espaces dans nos marchés municipaux, le plus grand nombre ne vendent que les produits de leurs fermes;

ATTENDU toutefois, qu'un certain nombre de cultivateurs, en plus de vendre les produits de leur ferme, font office de marchands, en achetant et revendant des produits d'autres fermes, faisant ainsi concurrence à nos marchands locaux;

ATTENDU que le règlement no 1895 qui régit les marchés et les balances publics n'établit aucune différence entre ces deux catégories d'occupants de nos marchés;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux avocats de la Cité instruction de préparer les amendements recuis au règlement no 1895 afin que: 1.- une distinction soit établie entre les cultivateurs et les cultivateurs-revendeurs; 2.- un loyer plus élevé soit fixé pour les cultivateurs-revendeurs; 3.- les inspecteurs de la Cité puissent en aucun temps faire enquête sur place en plus d'exiger toute pièce d'identification recuise attestant que l'occupant du marché est ou un cultivateur "bona fide" ou un cultivateur-revendeur."

THURSDAY, MARCH 31st 1955

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Pierre DesMarais, it was

RESOLVED: that articles 126, 127 and 128 of the order of the day be deferred.

NOTICES OF MOTION

2.- Councillor Bonnier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS Saint Paul Island, commonly known as Nuns' Island, is still an area reserved for agriculture;

WHEREAS the City of Montréal is short of vacant lots which could be used especially for residential construction;

WHEREAS this island, located in St. Lawrence River, above Victoria Bridge, is not attached to this City for municipal purposes;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking measures for the annexation of Saint-Paul Island to the municipal territory."

3.- Councillor J.-M. Savignac gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability, in the granting of contracts for municipal works, to see that contractors chosen have their business place in Montréal, and that, in all cases, these contractors employ Montréal labor only on these works."

4.- Councillor J.M. Savignac gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following Motion:

"WHEREAS the farming industry should be encouraged because it contributes in a very great measure to feed the population of large cities;

WHEREAS the City of Montréal places markets at the disposal of farmers in which they may rent space either inside or outside where they may sell or deliver produce from their farms;

WHEREAS of all the farmers who rent such space, most of them sell only produce from their own farms;

WHEREAS, nevertheless, some farmers, in addition to selling their farm produce, operate as merchants, buying and selling produce from other farmers and thereby competing against legitimate merchants;

WHEREAS By-law No. 1895, governing markets and public weight scales, makes no difference between these two kinds of market occupants;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the City Attorneys to draw up amendments to By-law No. 1895 so that: 1. a distinction be made between regular farmers and farmers who resell produce; 2. higher rental fees be charged to farmers who resell other produce; 3.- City market inspectors may at any time investigate on the spot and demand any required identification proving that the occupant of the market space is either a farmer in good faith or a farmer selling purchased produce."

JEUDI, 31 MARS 1955

5.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1756 a créé la Commission du service civil qui doit choisir parmi les candidats ceux qui sont les plus compétents à remplir les fonctions vacantes ou nouvelles;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 24 de ce règlement, la commission du Service civil ne remplit qu'une partie du travail pour lequel elle a été créée;

ATTENDU que le choix des candidats place les conseillers dans une très mauvaise situation lorsqu'ils doivent expliquer à un électeur pourquoi il n'a pas été choisi en dépit du fait qu'il s'est classé premier à l'examen;

ATTENDU qu'il serait opportun de donner à la commission du service civil l'autorité nécessaire pour qu'elle procède aux examens complets, prenant en considération tous les facteurs, de façon à pouvoir établir de façon bien définie, juste et équitable l'ordre de compétence des candidats;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour obliger les directeurs de service à choisir les candidats par ordre de compétence, tel que déterminé par la Commission du service civil;

6.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la majorité des griefs se rapportent au règlement 1756 qui a créé la Commission du service civil de Montréal;

ATTENDU que ces griefs sont surtout justifiés par le manque de classification des fonctions chez les fonctionnaires;

ATTENDU que l'article 13b du règlement 1756 autorise la commission à préparer un système de classification des fonctions;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier l'article 13b du règlement 1756 de façon à obliger la Commission du service civil à préparer, faire accepter, et mettre en vigueur dans le plus court délai possible une classification des fonctions".

7.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que tous les printemps les locataires et propriétaires brisent la glace qui s'est accumulée sur les trottoirs;

ATTENDU que ces gros morceaux de glace sont ordinairement lancés dans la rue pour les faire écraser par les véhicules;

ATTENDU que ces morceaux de glace ont, en certains cas, été la cause d'accidents en faisant dévier le véhicule de sa course;

ATTENDU que ces véhicules ont parfois projeté de ces morceaux de glace vers le trottoir et blessé des enfants;

ATTENDU que la voie publique doit être maintenue aussi propre que possible et que personne ne doit l'encombrer d'aucune façon;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de passer un règlement prohibant au public le lancement de la glace dans les rues".

8.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un règlement municipal spécifie que les postes à essence sur la rue Sherbrooke doivent être à 150 pieds de la rue;

THURSDAY, MARCH 31st 1955

5.- Councillor Meunier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Civil Service Commission was created by By-law No. 1756 and it should select from among the candidates those who are most competent to fill vacant or new positions;

WHEREAS, under Article No. 24 of said By-law, the Civil Service Commission only fulfills part of the work for which it was established;

WHEREAS the choice of candidates places Councillors in a poor light when they must explain to an elector why he was not chosen in spite of the fact that he was placed in first rank after the examination;

WHEREAS it would be advisable to endow the Civil Service Commission with authority sufficient to allow it to hold complete examinations, taking all factors into consideration, so as to be able to ascertain, in a fair and equitable manner, the relative competency of candidates;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to oblige the directors of departments to select candidates in the order of their ability as established by the Civil Service Commission."

6.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the majority of grievances concern By-law No. 1756 creating the Civil Service Commission;

WHEREAS these grievances are often justified by the lack of classification of positions among employees;

WHEREAS Article 13b of By-law 1756 authorizes the Commission to prepare a classification of positions;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending Article 13b of By-law No. 1756 so as to oblige the Civil Service Commission to prepare, to have accepted and to put into effect a classification of positions within the shortest possible delay."

7.- Councillor Meunier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, every spring, proprietors and tenants remove accumulated ice from their sidewalks;

WHEREAS large chunks of ice are usually thrown into the street to be crushed by passing vehicles;

WHEREAS such chunks of ice have sometimes caused accidents by throwing vehicles off their course;

WHEREAS such vehicles have sometimes projected towards the sidewalks pieces of ice which have injured children;

WHEREAS the public streets should be kept as clean as possible and no one should encumber them in any way;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of adopting a by-law to prohibit the depositing of ice by the public on the roads."

8.- Councillor Meunier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"WHEREAS a municipal by-law specifies that service stations along Sherbrooke Street must be 150 feet from the street;

JEUDI, 31 MARS 1955

ATTENDU que Délisle Automobile a son immeuble dans un site commercial qui longe la voie du Canadien Pacifique, au no 2815 rue Sherbrooke est, au coin des rues Montgomery et Sherbrooke;

ATTENDU que le propriétaire, monsieur Lucien Délisle, doit conclure un contrat avec une compagnie d'huile afin de réaliser l'emprunt nécessaire pour les améliorations qu'il veut apporter à son garage;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement concerné, afin de permettre l'installation de postes à essence sur le côté nord de la rue Sherbrooke, entre la rue Montgomery et la voie du Canadien Pacifique."

9.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire remplacer le deuxième alinéa de l'article 24 du règlement 1756 par le suivant:

"S'il y a absence de personnes éligibles ou si celles-ci, de l'avis de la Commission, ne sont pas assez nombreuses pour permettre un choix judicieux, une personne non inscrite peut toutefois être nommée ou montée en grade temporairement pour une période de trois mois; cependant, dès que le directeur a avisé le directeur du service intéressé que les personnes éligibles sont assez nombreuses pour permettre un choix judicieux, la nomination définitive d'une personne éligible doit se faire."

10.- Le conseiller Delisle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un comité pour faire une enquête sur les hôpitaux afin de justifier les octrois présentement accordés ou à accorder par la Cité".

11.- Le conseiller Bertrand donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de bien vouloir, lors de sa prochaine séance, déposer devant le Conseil, un rapport permettant à celui-ci de se prononcer sur la disparition du contrôle des Loyers dans la Cité de Montréal et de prier le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de se rendre au désir du Conseil à cet effet."

12.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier remette une partie de la taxe d'accise sur les automobiles pour aider à améliorer les conditions de la circulation à Montréal."

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

C. B. Longpré

Jean Srapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jean Srapeau
MAIRE.

THURSDAY, MARCH 31st 1955

WHEREAS Délisle Automobile has its immovable in a commercial site which borders the C.P.R. tracks, at 2815 Sherbrooke Street East, on the northeast corner of Montgomery and Sherbrooke Streets;

WHEREAS the proprietor, Mr. Lucien Délisle is about to enter into a contract with an oil company in order to secure the loan necessary to carry out the projected improvements to his garage;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending the By-law concerned so as to allow the construction of service stations on the north side of Sherbrooke Street, between Montgomery Street and the C.P.R. tracks."

9.- Councillor Meunier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of replacing the 2nd paragraph of article 24 of By-law No. 1756 by the following:

"Should there be no eligible persons or if, in the opinion of the Civil Service Commission they are not sufficiently numerous to permit a reasonable selection, a person whose name is not on the list may be temporarily appointed or promoted for a three-month period; nevertheless, as soon as the Director has advised the Director of the Department concerned that there are sufficient eligible persons to permit a reasonable choice, the permanent appointment of an eligible person must be made."

10.- Councillor Delisle gives notice that, at the next Council meeting he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee to make an investigation on hospitals to justify the grants given or to be given by the City."

11.- Councillor Bertrand gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability to lay before Council, at its next meeting, a report enabling the latter to voice its opinion on the abolition of rental control in the city of Montréal and to request the Lieutenant-Governor in Council to grant the wish of Council in this respect."

12.- Councillor Hanley gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to study the possibility of taking steps with the Federal Government in order that the latter remit part of the excise tax on automobiles in order to help improving traffic conditions in Montréal."

Council adjourned SINE DIE.

C. B. Longpré
CITY CLERK.

Jean Srapeau
MAYOR
(Approved in conformity with the law)

Jean Srapeau
MAYOR

JEUDI, 31 MARS 1955

ATTENDU que Délisle Automobile a son immeuble dans un site commercial qui longe la voie du Canadien Pacifique, au no 2815 rue Sherbrooke est, au coin des rues Montgomery et Sherbrooke;

ATTENDU que le propriétaire, monsieur Lucien Délisle, doit conclure un contrat avec une compagnie d'huile afin de réaliser l'emprunt nécessaire pour les améliorations qu'il veut apporter à son garage;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement concerné, afin de permettre l'installation de postes à essence sur le côté nord de la rue Sherbrooke, entre la rue Montgomery et la voie du Canadien Pacifique."

9.- Le conseiller Meunier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire remplacer le deuxième alinéa de l'article 24 du règlement 1756 par le suivant:

"S'il y a absence de personnes éligibles ou si celles-ci, de l'avis de la Commission, ne sont pas assez nombreuses pour permettre un choix judicieux, une personne non inscrite peut toutefois être nommée ou montée en grade temporairement pour une période de trois mois; cependant, dès que le directeur a avisé le directeur du service intéressé que les personnes éligibles sont assez nombreuses pour permettre un choix judicieux, la nomination définitive d'une personne éligible doit se faire."

10.- Le conseiller Delisle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un comité pour faire une enquête sur les hôpitaux afin de justifier les octrois présentement accordés ou à accorder par la Cité".

11.- Le conseiller Bertrand donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de bien vouloir, lors de sa prochaine séance, déposer devant le Conseil, un rapport permettant à celui-ci de se prononcer sur la disparition du contrôle des Loyers dans la Cité de Montréal et de prier le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de se rendre au désir du Conseil à cet effet."

12.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier remette une partie de la taxe d'accise sur les automobiles pour aider à améliorer les conditions de la circulation à Montréal."

Le Conseil s'ajourne SINE DIE.

LE GREFFIER DE LA CITE,

E. B. Longpré

Jeau Srapeau
MAIRE

(Approuvé conformément à la loi)

Jeau Srapeau
MAIRE.

THURSDAY, MARCH 31st 1955

WHEREAS Délisle Automobile has its immovable in a commercial site which borders the C.P.R. tracks, at 2815 Sherbrooke Street East, on the northeast corner of Montgomery and Sherbrooke Streets;

WHEREAS the proprietor, Mr. Lucien Délisle is about to enter into a contract with an oil company in order to secure the loan necessary to carry out the projected improvements to his garage;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending the By-law concerned so as to allow the construction of service stations on the north side of Sherbrooke Street, between Montgomery Street and the C.P.R. tracks."

9.- Councillor Meunier gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of replacing the 2nd paragraph of article 24 of By-law No. 1756 by the following:

"Should there be no eligible persons or if, in the opinion of the Civil Service Commission they are not sufficiently numerous to permit a reasonable selection, a person whose name is not on the list may be temporarily appointed or promoted for a three-month period; nevertheless, as soon as the Director has advised the Director of the Department concerned that there are sufficient eligible persons to permit a reasonable choice, the permanent appointment of an eligible person must be made."

10.- Councillor Delisle gives notice that, at the next Council meeting he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Committee to make an investigation on hospitals to justify the grants given or to be given by the City."

11.- Councillor Bertrand gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability to lay before Council, at its next meeting, a report enabling the latter to voice its opinion on the abolition of rental control in the city of Montréal and to request the Lieutenant-Governor in Council to grant the wish of Council in this respect."

12.- Councillor Hanley gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to study the possibility of taking steps with the Federal Government in order that the latter remit part of the excise tax on automobiles in order to help improving traffic conditions in Montréal."

Council adjourned SINE DIE.

E. B. Longpré
CITY CLERK.

Jeau Srapeau
MAYOR

(Approved in conformity with the law)

Jeau Srapeau
MAYOR

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL
SPECIAL COUNCIL MEETING

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 5e jour de mai courant à trois heures et demie de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 5th day of May instant, at 3:30 o'clock in the afternoon to consider the business summarily specified in the following order of the day:

CITÉ DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

Hôtel de ville, 2 mai 1955.

City Hall, 2nd May 1955.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister, le JEUDI, CINQUIÈME jour de MAI courant, à TROIS HEURES et DEMIE de l'après-midi, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, à une séance spéciale dudit Conseil, convoquée conformément à la loi, par le Comité exécutif, pour prendre en délibération les affaires indiquées dans l'ordre du jour apparaissant au verso du présent avis.

Sir,

You are requested to attend a special meeting of the Council, to be held on THURSDAY, the FIFTH day of MAY instant, at 3.30 O'CLOCK P.M., in the Council Room, City Hall, convened in accordance with the law, by the Executive Committee, to consider the business specified in the order of the day on the reverse side of this notice of this notice.

Le greffier de la Cité.

A. E. Longpré
City Clerk.

SÉANCE SPÉCIALE

DU

Conseil de la

Cité de Montréal

JEUDI, 5 MAI 1955

SPECIAL MEETING

OF THE

Council of the

City of Montréal

THURSDAY, 5th MAY 1955

Formule CK 1216

Form CK 1216

JEUDI, 5 MAI 1955
THURSDAY, MAY 5th 1955

ORDRE DU JOUR

ORDER OF THE DAY

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal des séances précédentes.

Reading and approving of the minutes of the preceding meetings.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Construction d'égouts

Laying of sewers

- 2 -

A l'effet de voter un crédit de \$8,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Decelles, de la rue Goyer à l'avenue Barclay.

To vote a credit of \$8,100.00 to lay a sewer in Decelles Avenue, from Goyer Street to Barclay Avenue.

- 3 -

A l'effet de voter un crédit de \$27,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Arcand, de la rue Hochelaga à la rue Ney, dans la rue Ney, de la rue Arcand à la rue Jetté, dans la rue Jetté, de la rue Ney à l'avenue Souigny, et dans l'avenue Souigny, de la rue Jetté à l'avenue Haig.

To vote a credit of \$27,900.00 to lay a sewer in Arcand Street, from Hochelaga Street to Ney Street, in Ney Street, from Arcand Street to Jetté Street, in Jetté Street, from Ney Street to Souigny Avenue, and in Souigny Avenue, from Jetté Street to Haig Avenue.

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Everett à la rue de Castelnau.

To vote a credit of \$12,600.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Everett Street to de Castelnau Street.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bossuet, de la rue Hochelaga à la rue Boyce.

To vote a credit of \$26,700.00 to lay a sewer in Bossuet Street, from Hochelaga Street to Boyce Street.

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$27,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vimont, de la rue Hochelaga à la rue de Rouen.

To vote a credit of \$27,100.00 to lay a sewer in Vimont Street, from Hochelaga Street to Rouen Street.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lemay, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

To vote a credit of \$20,800.00 to lay a sewer in Lemay Street, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street.